



Archeo  
consultant

# INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

PROJET ÉOLIEN ARTHABASKA



Permis : 25-ARCO-09  
Détenneurs : François Guindon  
et Jérémy Gribaut

2025-11-17

FINAL

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**  
**PROJET ÉOLIEN ARTHABASKA**

SOU MIS À :

Activa Environnement  
106, rue Industrielle  
New Richmond (G0C 2B0) Québec

SOU MIS PAR :

Archéoconsultant inc.  
4, 3<sup>e</sup> Rue Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0

# SIGNATURES

PRÉPARÉ ET VÉRIFIÉ PAR :



**JÉRÉMY GRIBAUT**, M. Sc.

Archéologue

Archeoconsultant inc.

PRÉPARÉ PAR :



**FRANÇOIS GUINDON**, Ph. D.

Archéologue principal

Archeoconsultant inc.

4, 3<sup>e</sup> rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-  
Sud (QC) G0R 3A0

Téléphone : (418) 409-7455

[info@archeoconsultant.ca](mailto:info@archeoconsultant.ca)

[www.archeoconsultant.ca](http://www.archeoconsultant.ca)



Page couverture : Vue générale de la zone 22, vers le sud-ouest

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

Activa Environnement a retenu les services d'Archeoconsultant inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le contexte du Projet éolien Arthabaska (ci-après nommé le « Projet »). Le Projet recoupe les municipalités de Sainte-Séraphine, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Saint-Albert et les villes de Victoriaville (secteur limitrophe à Saint-Albert) et Warwick dans la MRC d'Arthabaska. L'inventaire permettra de répondre aux attentes des autorités publiques pour l'étude d'impact environnemental du projet.

## *Objectifs*

L'inventaire devait vérifier si des vestiges se trouvaient dans quatre zones à potentiel archéologique. En cas de découverte, l'inventaire devait aussi permettre d'estimer la valeur patrimoniale des vestiges, d'évaluer l'impact du projet sur ceux-ci et de formuler des mesures d'atténuation.

## *Résultats*

L'intervention a été menée les 6 et 7 octobre 2025 par une équipe de quatre personnes, comprenant un archéologue responsable, une archéologue assistante et deux archéologues de terrain (techniciens). Les quatre zones à potentiel archéologique ont été inventoriées sur une superficie totale de 11 670 m<sup>2</sup>. Ni l'inspection visuelle ni les sondages n'ont recensé de vestiges d'intérêt.

## *Risque d'impact*

Le risque d'impact des travaux projetés sur la ressource archéologique est très faible en regard des résultats obtenus.

## *Recommandations*

Il est recommandé que le client procède avec les prochaines étapes de son projet sans précaution supplémentaire pour le patrimoine archéologique.

Cependant, tout changement aux plans du client, pour ce qui est des aménagements au niveau du sol, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait alors être consulté.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées. Un plan d'action en contexte de découverte fortuite fait partie du dossier technique et pourra être consulté au besoin.



# ÉQUIPE DE PRODUCTION

## **Archeoconsultant Inc.**

François Guindon, Ph. D.	Archéologue principal – coordination
Jérémy Gribaut, M. A.	Archéologue – chargé de projet
Éloïse St-Pierre, M. A.	Archéologue assistante
Édith Bergeron, B. Env., M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et cartographie
Jonathan Caron, B. A.	Archéologue de terrain (technicien)
André Germain	Archéologue de terrain (technicien)

## **Activa Environnement**

Fariel Benameur, ing., M. Env.	Directrice de projet
Émilie Young Vigneault, B. Archéo, M. Géo.	Chargée de projet

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
LISTE DES CARTES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vi
1. INTRODUCTION	1
1.1. Résumé du projet	1
1.2. Objectifs et portée de l'étude	1
1.3. Structure du rapport	1
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Recherche documentaire	4
2.2. Inspection visuelle	4
2.3. Sondages	5
2.4. Consignation des données	5
2.5. Traitement des artefacts	6
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	7
3.1. Environnement	7
3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique	11
4. Résultats	19
4.1. Zone 2	19
4.2. Zone 9	19
4.3. Zone 16	20
4.4. Zone 22	20
5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS	28
6. RÉFÉRENCES	29

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Profil de dénivelé (en rouge) de l'aire d'étude .....	10
Figure 2 : Extrait d'un plan cadastral de 1832, montrant les terres réservées aux W8banakiak (Ecuyer 1832).....	18
Figure 3 : Zone 2 – vue générale, vers le sud-ouest.....	20
Figure 4 : Zone 2 – sondage test ST-01177-EB-1, vers l'est.....	20
Figure 5 : Zone 9 – vue générale, vers l'est.....	21
Figure 6 : Zone 9 – sondage test ST-01177-ESP-3, vers le nord.....	21
Figure 7 : Zone 9 – sondage test ST-01177-ESP-4, vers le nord.....	21
Figure 8 : Zone 16 – vue générale, vers le sud-est.....	21
Figure 9 : Zone 16 – sondage test ST-01177-ESP-2, vers l'ouest.....	21
Figure 10 : Zone 22 – vue générale, vers le nord-ouest.....	21
Figure 11 : Zone 22 – sondage test ST-01177-ESP-1, vers l'ouest.....	21
Figure 12 : Zone 22 – sondage test SN-01177-EB-33, vers le nord-ouest.....	21
Figure 13 : Croquis à l'échelle des profils stratigraphiques.....	23

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances .....	3
Carte 2 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 2.....	24
Carte 3 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 9.....	25
Carte 4 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 16 .....	26
Carte 5 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 22 .....	27

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des résultats d'inventaire .....	19
Tableau 2 : Description des séquences stratigraphiques enregistrées .....	22

# 1. INTRODUCTION

Activa Environnement a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le contexte du Projet (carte 1).

## 1.1. Résumé du projet

Le projet éolien Arthabaska, mené par Boralex et la MRC d'Arthabaska, prévoit un maximum de 42 éoliennes totalisant environ 265 MW sur les territoires de Sainte-Séraphine, Sainte-Élizabeth-de-Warwick et Victoriaville. Le site a été choisi pour sa topographie favorable et sa proximité à une ligne de transport d'Hydro-Québec.

Le projet implique la construction d'infrastructures majeures : fondations pour chaque turbine, chemins d'accès, bâtiment de service, poste électrique et réseau collecteur enfoui. Tous ces aménagements sont susceptibles d'affecter les sols et les vestiges archéologiques pouvant s'y trouver.

Les zones prévues à l'inventaire étaient celles identifiées aux études de potentiel archéologique produites par le Bureau du Ndakina de W8banaki (2023a) et Jean-Yves Pintal (2023a). Celles-ci se trouvaient dans les limites territoriales de la municipalité de Sainte-Séraphine et de la ville de Victoriaville.

## 1.2. Objectifs et portée de l'étude

L'inventaire devait vérifier si des vestiges se trouvaient dans les quatre zones à potentiel archéologique affectées par le projet, couvrant une superficie totale de 11 670 m<sup>2</sup> (carte 1). Le cas échéant, il devait aussi permettre d'en évaluer la valeur patrimoniale, d'évaluer l'impact du projet sur ces vestiges et de formuler des mesures d'atténuation.

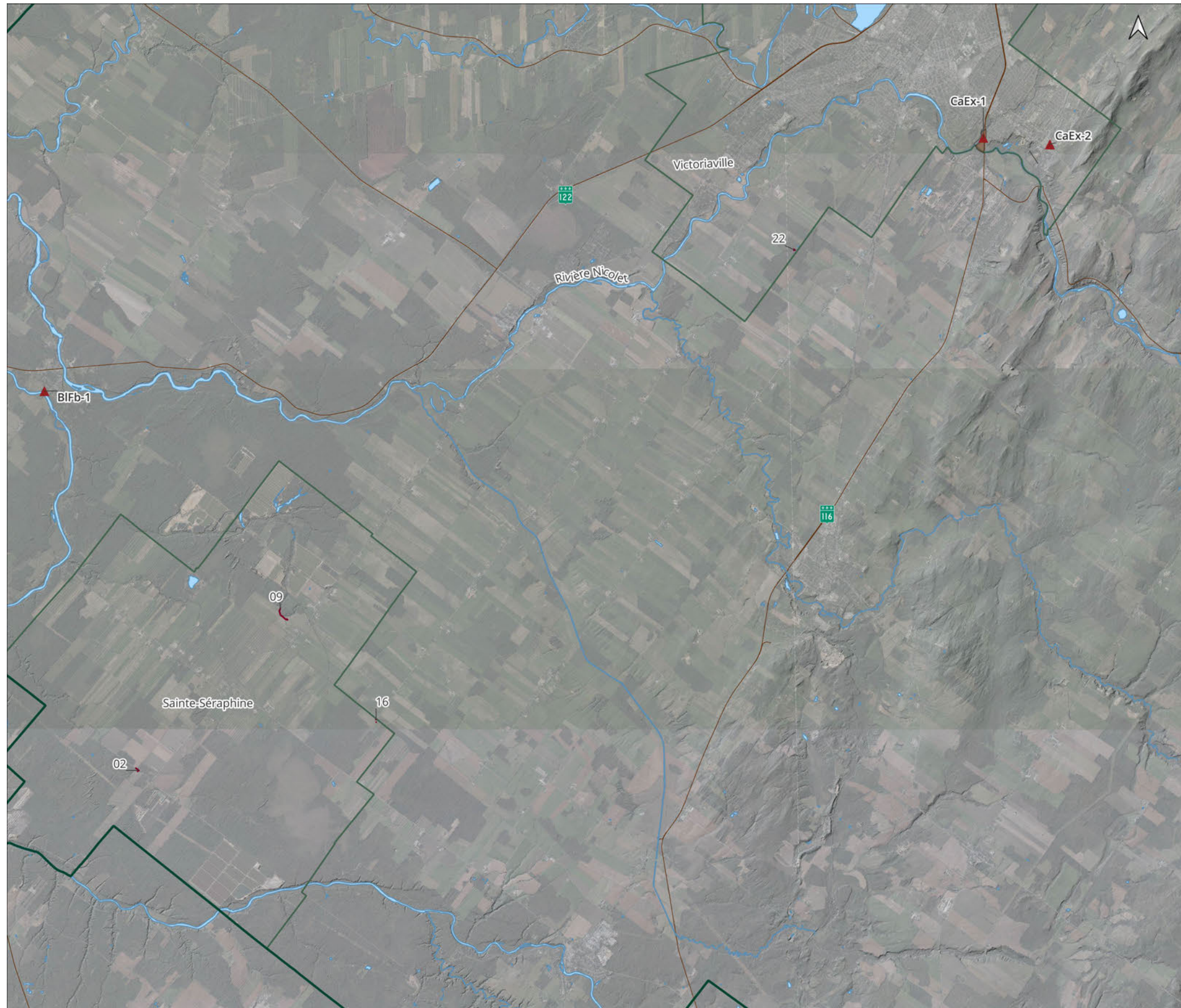
Notons que ce rapport a été révisé par W8banaki avant sa production en format final dans le cadre du processus de consultation établi et mené par le promoteur.

## 1.3. Structure du rapport

En plus de la présente introduction, le rapport inclut six chapitres. Le chapitre 2 présente la méthodologie employée pour l'inventaire archéologique. Le chapitre 3 décrit le dossier de recherche documentaire par le biais d'un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. Le chapitre 4 présente les résultats de l'inventaire et, en guise de conclusion, le chapitre 5 estime le risque d'impact du projet

sur le patrimoine archéologique. Des mesures d'atténuation des impacts y sont aussi proposées. La dernière section dresse la liste des références bibliographiques citées dans le rapport.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de l'inventaire archéologique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les figures, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.



**Projet éolien Arthabaska  
Inventaire archéologique**

Carte 1  
Localisation et synthèse des connaissances

- Aire à l'étude
- Site archéologique
- Site archéologique (surface)
- Plan d'eau
- Chemin
- Limite de la MRC d'Arthabaska
- Limite de municipalité

Sources  
Ressources naturelles Canada-Série CanVec 2019, MRNF 2022,  
MCC 2024, Activa Environnement 2025, Archeoconsultant 2025

Nad83 MTM fuseau 8  
0 2 4 km

E.Bergeron

2025-11-06



Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances

## 2.MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique comprend cinq composantes essentielles, soit la recherche documentaire, l'inspection visuelle, l'excavation de sondages, la consignation des données et le traitement des artefacts.

### 2.1. Recherche documentaire

Différentes sources ont été consultées afin de répertorier et localiser toutes les interventions archéologiques, études de potentiel archéologique, vestiges et aménagements. Ces informations ont été tirées des rapports, publications, cartes, plans, écrits et de l'iconographie disponible.

Les sources suivantes ont été consultées :

- Documentation fournie par le client
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
- Publications sur l'histoire et l'archéologie régionale

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies afin de définir l'histoire environnementale de l'aire étudiée. Les sources suivantes ont été consultées pour documenter l'environnement naturel :

- Infrastructure géomatique ouverte (IGO) données écoforestières
- Système d'information géominière (SIGÉOM)
- Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de la région

### 2.2. Inspection visuelle

L'inspection visuelle consiste en un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention. Elle permet de déceler les vestiges archéologiques visibles en surface du sol. Les terrains accidentés, présentant un risque pour les travailleurs, en sont toutefois exclus. Toute découverte entraîne une inspection minutieuse du sol, incluant le déplacement d'éléments pouvant gêner les observations. Les vestiges récupérés sont alors localisés par concentration visible. L'inspection permet du même coup d'identifier d'éventuels obstacles à l'excavation de sondages et des lieux

particulièrement stratégiques pour leurs emplacements, là où des vestiges sont observables en surface.

En contexte agricole, l'intervention peut se limiter à une inspection visuelle lorsque le labourage est suffisamment récent pour exposer le sol minéral et, par conséquent, les niveaux archéologiques. L'excavation de sondages n'est alors pas essentielle dans l'atteinte des objectifs d'inventaire puisque le labourage a pour effet de ramener une partie des artefacts en surface du sol. Au moins un sondage test est tout de même pratiqué afin de relever la stratigraphie des lieux et de vérifier si des niveaux archéologiques sont enfouis sous le labour.

### **2.3. Sondages**

Les sondages archéologiques sont disposés à intervalles de 10 m afin de couvrir chacune des zones d'intervention. L'espacement des sondages peut être réduit entre 3 et 5 m pour mieux évaluer d'éventuels vestiges. Les terrains trop perturbés, irréguliers ou humides (actuels ou passés) sont cependant exclus de l'inventaire par sondage. La profondeur atteint le niveau jugé stérile, soit le roc ou le sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine. Ces profondeurs ne peuvent cependant être atteintes lorsqu'elles dépassent les limites physiques du fouilleur. Les sondages font 30 x 30 cm de côtés et sont excavés à la pelle et à la truelle. Le couvert végétal est pour sa part déstructuré à la pelle afin d'y vérifier la présence de vestiges. Le sol des sondages contenant des vestiges autochtones est tamisé à la maille de 3 mm lorsque la granulométrie le permet. Tous les sondages sont remblayés une fois les enregistrements terminés.

Tous les sondages sont géolocalisés à l'aide d'une tablette dotée d'une fonction GPS. Ils sont identifiés et comptabilisés en distinguant les positifs des négatifs.

Les revêtements d'asphalte et d'autres matériaux compacts ne permettent généralement pas d'excavation manuelle. Certains risques chimiques (ex. contamination aux hydrocarbures) et biologiques (ex. épandage récent de purin animal) peuvent aussi empêcher l'excavation manuelle. Dans ces contextes, les sondages sont disposés le plus près possible de l'espace à évaluer, lorsque cela est possible.

### **2.4. Consignation des données**

Les données recueillies sur le terrain sont consignées au carnet de notes numérique du responsable de l'intervention et de l'assistant, ainsi que sur les fiches dédiées à cet effet. Les artefacts sont recueillis par lots collectifs ou individuels, selon leur nature et selon les couches de sol. Une étiquette est produite pour chaque lot collectif ou individualisé. Dans les fiches, les aménagements structurels et tout autre vestige sont

décrits et localisés. En contexte allochtone, le système Tikal est utilisé pour l'enregistrement des vestiges.

Les sondages positifs font l'objet d'un enregistrement des données pertinentes sur une fiche dédiée à cet effet, comprenant croquis stratigraphique, orientation et description des couches. Lorsqu'aucun sondage positif ne se trouve dans une zone, au moins un sondage test est réalisé afin de procéder à un relevé stratigraphique témoin.

Les relevés photographiques sont faits à l'aide d'un calepin numérique adapté, comprenant le code Borden ou le code temporaire (s'il y a lieu), l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Les parois de chaque sondage positif, en plus de l'environnement des zones et sites inspectés, sont photographiées. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) font aussi l'objet d'un relevé photographique détaillé.

## **2.5. Traitement des artefacts**

Lorsque des pièces archéologiques sont récoltées, elles sont nettoyées, cataloguées et analysées au laboratoire d'Archéoconsultant à Lévis. L'ensemble est ensuite déposé à la Réserve d'archéologie du Québec, sous la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications (MCC), à moins que le client n'ait une entente avec un dépôt régional autorisé.

## 3.CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

Le territoire régional a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

### 3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

#### 3.1.1. Environnement contemporain

L'aire à l'étude est située dans la région écologique de la plaine du Saint-Laurent (2b), dominée par l'érablière à tilleul de l'Est. La région était anciennement connue sous le nom des « Bois-Francs » et on y trouve notamment des érables, des chênes, des hêtres et des bouleaux. Elle comportait autrefois l'orme et la pruche. C'est l'exploitation de cette richesse forestière qui favorisa le développement initial de la région au XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci a précédé l'essor agricole et industriel plus récent (Gosselin 2005; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2010; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2025).

Le climat régional est de type tempéré avec des températures annuelles moyennes de 2,5 à 5 °C, des précipitations moyennes de 900 à 1 300 mm et une saison de croissance de 170 à 190 jours. Elle s'inscrit dans une vaste plaine de faible altitude et au relief très régulier. Cette topographie n'est interrompue que par quelques anciens niveaux de terrasses marines. L'espace est d'ailleurs majoritairement recouvert de dépôts marins. Des dépôts de sables, graviers et cailloux, triés et stratifiés, ont aussi été mis en place par les vagues. Ces derniers marquent la limite atteinte par les anciennes mers et lacs proglaciaires (Gosselin 2005; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2025).

Le terrain étudié atteint un maximum approximatif de 130 m d'altitude, mais oscille généralement autour de 110 m au-dessus du niveau marin (figure 1). L'essentiel de cet espace se trouve en milieu agricole quoique certaines parties sont aussi en milieu forestier. La rivière Nicolet traverse la partie nord-ouest. La rivière des Pins et plusieurs autres cours d'eau d'importance secondaire traversent aussi l'aire.

Le socle rocheux fait partie de la formation de Bulstrode, dans la province géologique des Appalaches. Les principaux types de pierres recensées incluent l'ardoise calcareuse et le calcaire argileux. Ces pierres n'auraient présenté qu'un faible intérêt pour une exploitation paléohistorique<sup>1</sup> et aucun affleurement n'est recensé à proximité.

### 3.1.2. Environnement ancien

La configuration environnementale contemporaine est le résultat de l'évolution climatique et environnementale depuis au moins la dernière ère glaciaire. Celle-ci perdure au Québec jusque vers 14 000 ans avant aujourd'hui (AA), alors que tout le territoire est encore couvert d'une épaisse calotte glaciaire. Le chenal laurentien prend alors la forme d'une longue baie glaciaire (Richard 1985).

Vers 13 000 AA, la calotte se sépare en deux, formant le glacier appalachien au sud et l'Inlandsis laurentidien au nord. La mer de Champlain prend forme à partir de 12 500 – 12 000 AA et fraie son chemin jusqu'à la mer de Goldthwait vers le nord-est. Le retrait des glaces se poursuit au cours des deux millénaires suivants, de sorte que l'Inlandsis laurentidien atteint la hauteur de Saint-Narcisse vers 10 800 AA. Au même moment, la mer de Champlain rejoint la cote de 200 m, de sorte que la plaine laurentienne est entièrement submergée, à l'exception de certaines collines des Montérégiennes qui forment un archipel. La faune marine qui y vit est assez similaire à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Occhietti 1980; Richard 1985).

L'épisode marin prendrait fin vers 10 000 AA, lorsque les eaux atteignent la cote de 80 à 90 m au-dessus du niveau actuel. Un épisode glaciolacustre suit et l'étendue d'eau est alors désignée comme le lac à Lampsilis. Les terrains libérés des glaces et de la mer, comme dans l'aire d'étude, sont alors occupés par une forêt de peupliers, mélèzes et épinettes. L'aulne et le bouleau y sont aussi très communs. Une toundra arbustive occupe encore les terrains les plus au nord (Occhietti 1980 ; Richard 1985).

L'environnement poursuit sa transformation rapide au cours des deux millénaires suivants. Les glaces se retirent toujours plus vers le nord et atteignent la hauteur de la mer d'Hudson vers 7 900 AA. Sa marge formera la moraine de Sakami. Dans l'espace laurentien, de vastes pans des basses terres émergées sont parcourus de chenaux qui traversent de grandes tourbières. Les terrains plus sableux sont pour leur part sculptés

---

<sup>1</sup> Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé se veut plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique, puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fautive et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

par le vent, créant ainsi des dunes. La taïga, dominée par l'épinette blanche et l'aulne crispé, occupe la marge du Bouclier. Le caribou, le wapiti, l'ours, le lièvre et d'autres mammifères terrestres colonisent l'espace à ce moment. Le fleuve atteint alors 15 m au-dessus de sa cote actuelle (Richard et Grondin 2009).

Le climat continue de se réchauffer à travers les millénaires et la végétation prend graduellement la forme des forêts méridionales actuelles. Les sapinières et les érablières atteignent leurs limites nordiques vers 6 000 AA et les glaciers disparaissent complètement du Nord québécois vers 4 000 AA. L'environnement se rapproche ensuite toujours plus de l'actuel malgré des fluctuations mineures (Richard et Grondin 2009).

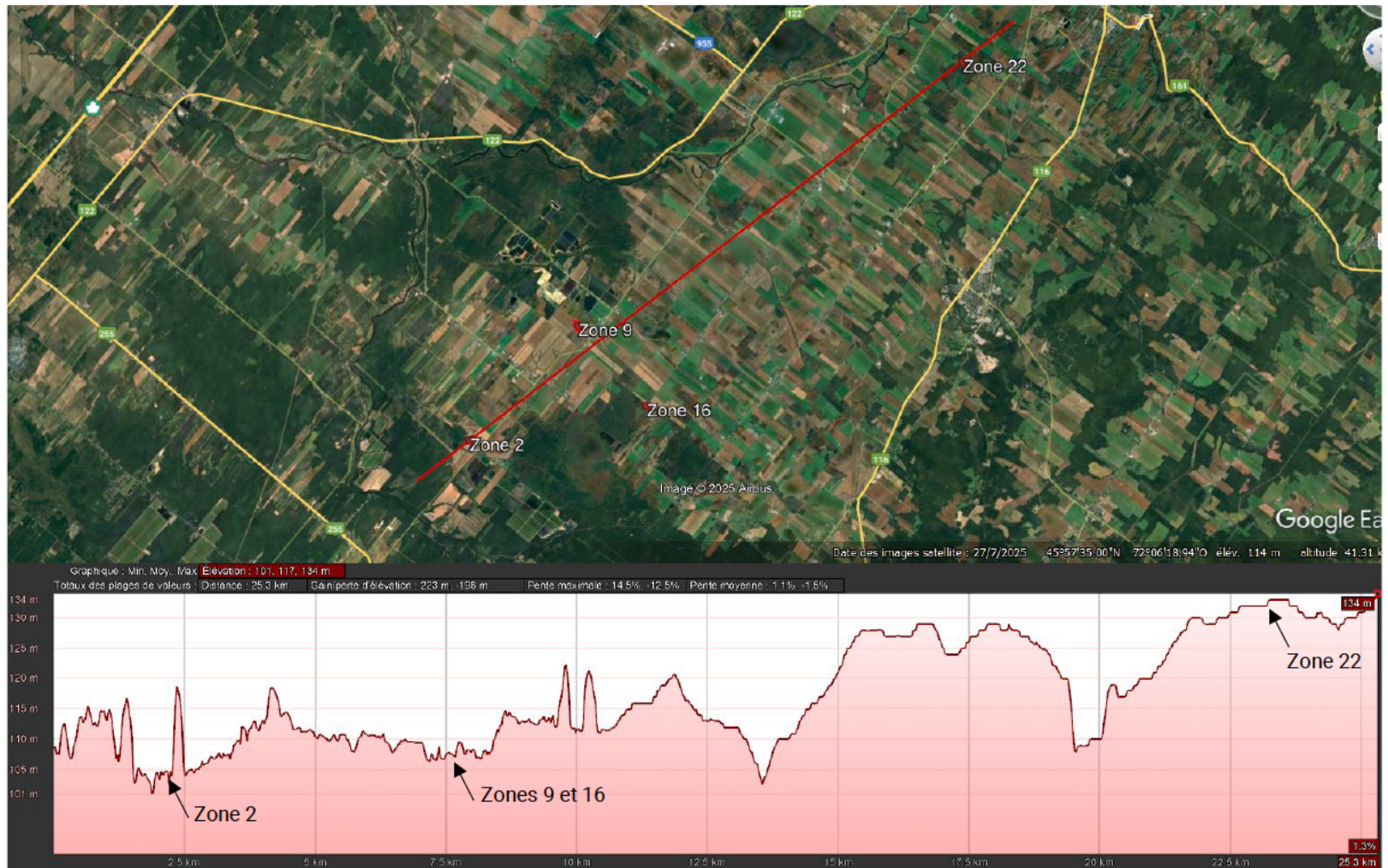


Figure 1 : Profil de dénivelé (en rouge) de l'aire d'étude

## 3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique

L'aperçu historique qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants qui s'y sont succédé depuis la paléohistoire.

Notons qu'un site archéologique, CaEx-2, situé à Victoriaville (carte 1), n'était pas documenté à la bibliothèque numérique en archéologie au moment de remettre ce rapport. Celui-ci n'a donc pas été inclus au descriptif qui suit.

### 3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations, comme des foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets et artefacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières, tels que l'extraction de la pierre dans des affleurements rocheux. Les lieux à caractère rituel, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

La nature fugace de ces traces s'explique par le mode de vie des sociétés autochtones et par les problèmes de conservation des vestiges. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artefacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones à travers le temps.

Malgré quelques évaluations archéologiques effectuées dans la région, un seul site autochtone apparaît dans la banque de données de l'ISAQ aux environs de l'aire d'étude (carte 1). Il s'agit du site BIFb-1 où un éclat de calcédoine rouge a été trouvé (Letendre 2015). La rivière Nicolet Sud-Ouest, située à proximité, aurait sans doute motivé l'occupation. Notons qu'un site autochtone avait été rapporté au parc de la Halte d'Arthabaska (CaEx-1) (Letendre 2017), mais une fouille subséquente a plutôt suggéré que les vestiges étaient de facture naturelle (Couture 2020).

La paléohistoire du Québec méridional, englobant l'aire d'étude, est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Chacune se distingue principalement par les schèmes d'établissement, les stratégies de subsistance et la culture matérielle.

#### *Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)*

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux phases.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 AA) demeure mal connu au Québec, puisque très peu de sites de cette époque ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de

projectiles à cannelure sont le marqueur type du Palé Indien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type d'objet (Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Palé Indien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province n'était pas ou peu hospitalière à l'humain jusqu'au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional auraient pu accueillir des occupations lors du Palé Indien ancien (Chapdelaine 2004). Il est donc peu probable que des occupations de cette phase soient trouvées dans l'aire d'étude.

Le Palé Indien récent (10 000-8 000 AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On le reconnaît dans le registre archéologique par la présence de pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forets et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est particulière, puisque de fines retouches parallèles ornent souvent leurs productions bifaciales. Les groupes Plano, des nomades très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Palé Indien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon et al. 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1994; Pintal 2006). Des sites possiblement associés au Palé Indien récent ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), dans le fjord du Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec (Pintal 2015b; 2015a; 2015c). Aucun n'a cependant été identifié autour de l'aire d'étude, malgré que l'occupation humaine soit possible à partir de cette période.

#### *Archaïque (9 000 – 3 000 AA)*

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'Archaïque, notamment l'avènement du travail de la pierre par bouchardage et polissage, ainsi que l'industrie du cuivre natif. Des pointes de projectile à base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule apparaissent pendant la période. On constate aussi des changements dans les modes de subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent davantage les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète. On note aussi une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On observe toutefois l'apparition de campements saisonniers occupés sur de plus longues périodes (Plourde 2003; 2006).

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine. Cette tradition se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux. Peu de sites de l'Archaïque ancien sont identifiés au Québec et aucun n'est recensé aux environs de l'aire d'étude (Driscoll et al. 2017; Robinson 1992).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 AA) se manifeste, entre autres, par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark. Cette période est toutefois encore mal représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve devait être plus bas qu'à l'actuel et que les occupations de l'époque seraient aujourd'hui submergées. Les rares sites de l'Archaïque moyen connus se trouvent à bonne distance de l'aire d'étude (Cross 1999; Dincauze 1976; Loewen et al. 2005; Tuck 1975; Viau 2001).

Les données pour l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 AA) sont nettement plus abondantes dans le sud du Québec. Cela s'explique en partie par une augmentation possible de la densité de la population et des indices matériels plus diagnostiques, plus facilement associables à la période. Le coffre à outils est varié et on dénombre plusieurs formes de pointes de projectile, des outils bifaciaux et unifaciaux, ainsi que des outils en pierre bouchardée et polie de formes diverses. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes de projectile, composent l'outillage abondant en pierre polie. Dans le sud du Québec, le travail de la cornéenne, trouvée dans les collines montérégiennes, est très commun pendant l'Archaïque supérieur. Une carrière de cette matière a d'ailleurs été identifiée sur le Mont-Royal, à Montréal (BjFj-97) (Bélangier 2012; Ellis et al. 1990; Ethnoscop Inc. 1998).

Sur la base de différences typologiques, il est possible de discerner deux traditions successives pendant l'Archaïque supérieur : la tradition laurentienne et le post-laurentien (ou terminal). Les pointes à encoches Otter Creek et Brewerton sont typiques du laurentien, alors que les pointes à pédoncule de type Lamoka et Susquehanna sont diagnostiques de la tradition suivante (Clermont et Chapdelaine 1982).

À la fin de l'Archaïque, les objets en cuivre natif prennent plusieurs formes, telles qu'hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Un vaste réseau d'échange s'élabore autour de cette matière, provenant vraisemblablement de la région du lac Supérieur. La vallée de l'Outaouais devient alors un pôle commercial où transite le cuivre natif, brut ou travaillé, à destination de la vallée laurentienne et du subarctique. Les sites de l'île Morrison et de l'île aux Allumettes, situés sur la rivière aux Outaouais, témoignent de l'importance du cuivre pendant l'intervalle. Ces sites sont des lieux de production et d'échange du cuivre, mais aussi des lieux de vie où les individus campent de façon plus ou moins prolongée. L'abondance de ressources est un facteur important dans le choix des espaces d'occupation et permet de grands campements estivaux où les richesses halieutiques sont intensivement exploitées.

Les occupants du sud du Québec sont alors des nomades chassant principalement le gros gibier, dont le cerf de Virginie, l'original, l'ours noir et le castor. Les activités de subsistance demeurent toutefois variées puisque la chasse de petit et gros gibier, la

cueillette et la pêche sont toujours pratiquées (Clermont et Chapdelaine 1982; 1998; 2003; Fiedel 1992; Wright 1995).

#### *Sylvicole (3 000 – 450 AA)*

Dans le sud du Québec, le Sylvicole se découpe en trois phases, soit inférieur, moyen et supérieur. Ces subdivisions reposent notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques et lithiques, ainsi que l'adoption de nouvelles coutumes, comme la semi-sédentarité et l'agriculture pratiquée par les groupes iroquoiens.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 AA dans le sud du Québec et de l'Ontario et on le reconnaît par la poterie de type Vinette I. Cette dernière est rare en sol québécois. Elle présente une forme conique, une panse épaisse et des surfaces internes et externes traitées au battoir cordé (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a; Taché 2010).

Le Sylvicole inférieur est également caractérisé par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un réseau prenant racine dans le Sud-Est ontarien, dans lequel biens et idées sont échangés à une échelle subcontinentale. On reconnaît la phase Meadowood notamment par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produits de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile à encoches latérales et base carrée, ainsi que les grattoirs triangulaires aménagés sur bifaces de cache sont aussi typiques de la période. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes à fumer tubulaires (Taché 2010). Des pratiques funéraires associées au complexe Middlesex se répandent également dans la vallée laurentienne et au-delà.

Le Sylvicole moyen fait suite au déclin de la sphère d'interaction Meadowood et on le reconnaît par de nouveaux styles céramiques. Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA), les vases sont associés à la tradition Pointe Péninsule. Ils sont montés au colombin, présentent une morphologie subconique, avec des parois droites et des lèvres éversées. Ils sont décorés d'impression dentelée, à la cordelette et ondulante (pseudo-scallop shell). Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA), les vases ne sont plus montés au colombin, mais à l'aide du battoir et de l'enclume. Cette technique s'inscrit dans la tradition céramique Melocheville, typique du Québec méridional. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette. Deux types de pointes de projectile sont produits, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin (Curtis 2002; Gates St-Pierre 2010; Gates St-Pierre et Tremblay 2016b; 2016c; Ritchie 1971).

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes, comme les Iroquoiens du Saint-Laurent, adoptent un mode de vie semi-sédentaire. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par l'occupation de villages, une réduction du

territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échange moins étendus. Les villages sont occupés sur quelques décennies et regroupent plusieurs maisons longues. Ils sont ponctuellement déplacés, notamment pour pallier la déplétion des ressources environnantes. L'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse (Burke 2015; Duchamps-Léger 2017; Engelbrecht et Jamieson 2016; Tremblay 2006).

Sur la base de changements dans la culture matérielle, on reconnaît trois sous-phases, soit le Sylvicole supérieur ancien, le Sylvicole supérieur médian et le Sylvicole supérieur récent (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f).

Pendant la sous-phase ancienne (1 000 – 800 AA), les vases présentent des panses semi-globulaires, des cols étranglés, des épaulements marqués et des bords éversés avec de rares parements et crestellations. Ils sont généralement décorés de l'épaulement jusqu'au bord à l'aide de motifs géométriques appliqués à la cordelette fine. Les empreintes dentelées, linéaires et ponctiformes sont aussi présentes. Lors de la phase médiane (800 – 650 AA), les vases ont une panse semi-globulaire, l'étranglement au col se maintient, l'épaule est faiblement développée et le bord varie de droit à légèrement éversé. Le décor relativement grossier est fait principalement d'impressions linéaires concentrées au col et à la lèvre. Les incisions et empreintes cordées sont moins fréquentes, les encadrements sont rares et les parements présentent des encoches larges et profondes. À la phase récente (650 – 450 AA), les vases présentent une panse sphérique avec épaulement marqué et col très étranglé. Les décors sont élaborés et variés. Ils sont principalement faits d'incisions et d'empreintes linéaires ou dentelées. Certains motifs, comme les épis de maïs, en échelle ou les ponctuations au roseau, sont typiques des productions iroquoiennes du Saint-Laurent. Ces derniers fabriquent aussi des pipes d'argile qu'ils utilisent pour fumer le tabac, ainsi que d'autres végétaux. Elles ont un fourneau le plus souvent en forme de trompette, orné de décors géométriques, ainsi que des fourneaux avec effigies anthropomorphes ou zoomorphes. La diversification des formes et du nombre de pipes à partir de 700 AA témoignerait vraisemblablement du développement des premiers jardins à tabac en Montérégie (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f; Lemoine 2015; Sévigny 2005; Viau 2001).

On retrouve toujours des outils en pierre taillée au Sylvicole supérieur, mais en moins grande quantité et ceux-ci sont principalement fabriqués avec des matières premières locales. Les pointes de projectile les plus communes sont de forme triangulaire. Les types Levanna, puis Madison sont trouvés sur les sites sylvicoles. Les outils bifaciaux et unifaciaux, notamment des grattoirs de petit format, font partie du coffre à outils, mais le déclin des objets en pierre taillée s'observe au profit d'un outillage en os. Cette matière devient un support privilégié pour façonner les pointes de projectile, souvent biseautées, mais aussi des harpons, aiguilles, poinçons, épilateurs à maïs, perles, etc.

(Burke 2015; 2019; Engelbrecht et Jamieson 2016; Fox 2015; Ritchie 1971, 971; Gates St-Pierre 2016).

Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, des conflits éclatent entre les nations autochtones du sud du Québec. En réponse à l'instabilité politique et aux attaques ennemies, les villages iroquoiens du Haut-Saint-Laurent sont déplacés à l'intérieur des terres plutôt qu'aux abords des cours d'eau et sont dotés de palissades (Chapdelaine 1993; Dermarkar et al. 1996).

Quelques villages iroquoiens sont recensés dans la vallée du Saint-Laurent, jusqu'à la hauteur de Québec. Cependant, d'autres groupes appartenant aux traditions algonquiennes du Québec méridional (ex. Anicinabeg) n'adoptent pas la semi-sédentarité et l'agriculture. Ces derniers continuent plutôt de pratiquer le nomadisme et une subsistance axée sur la prédation.

#### *Période coloniale (450 AA – aujourd'hui)*

L'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent marque la fin de la paléohistoire, mais pas de la présence autochtone. L'explorateur malouin, Jacques Cartier, est le premier à détailler ses voyages dans l'espace laurentien et à décrire les peuples autochtones qu'il rencontre. Cependant, lorsque Samuel de Champlain remonte le Saint-Laurent en 1603, les Iroquoiens que Cartier a rencontrés semblent absents. Les épidémies, les guerres et les changements climatiques ont été évoqués pour expliquer cet épisode nébuleux des Iroquoiens du Saint-Laurent. Il est aussi possible qu'ils se soient réfugiés chez des groupes voisins (Trigger 1990).

Rapidement, le vide laissé par les Iroquoiens du Saint-Laurent est comblé par les Anishinaabeg (Algonquins), Haudenosaunee (Iroquois), Hurons-Wendat et W8banakiak (Abénakis). Les Haudenosaunee occupaient jusqu'alors le territoire au sud du Saint-Laurent et à l'est du lac Champlain, alors que les Hurons-Wendat occupaient le sud-est de l'Ontario. Les W8banakiak occupaient les rivières reliant le fleuve Saint-Laurent à la côte Atlantique – un territoire correspondant approximativement à l'Acadie (Pendergast 1999; Trigger 1990; W8banaki 2023b).

Près de Victoriaville, plusieurs témoignages attestent d'une présence w8banaki soutenue pendant le XIX<sup>e</sup> siècle (Saint-Pierre 2013; W8banaki 2023a). Ils se seraient établis au Québec à partir de 1680, en conséquence de persécutions subies dans les colonies britanniques, où se trouvaient leurs territoires d'origine (Maurault 1866). Des terres leur avaient été réservées en 1832, au nord-est l'aire à l'étude. Une carte de la même année montre l'emplacement, de part et d'autre de la rivière Nicolet (figure 2). Ce cours d'eau aurait représenté un axe majeur de communication pour les W8banakiak, puisqu'il aurait permis de circuler entre le fleuve Saint-Laurent et le Nord-Est américain. On peut aussi penser que les sols se prêtaient à l'agriculture de subsistance, à la base du mode de vie w8banaki.

### 3.2.2. *Occupation allochtone*

Les Européens auraient pu visiter les environs de l'aire étudiée dès le XVII<sup>e</sup> siècle, grâce au réseau de rivières. Les premiers efforts de colonisation remontent toutefois aux environs de 1825, alors que les premiers colons, souvent des squatters, accèdent à la région par des chemins de fortune. Le développement s'accélère vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce au premier chemin provincial construit en 1844 et d'un premier réseau de chemins régionaux formé vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers villages se forment alors. L'arrivée du train pendant la même période contribuera à accélérer le développement régional. Entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques moulins (sciage, grain, cardage, foulage) sont en activité aux environs de l'aire d'intervention (Letendre 2017; Couture 2020). Plusieurs sites archéologiques aux environs témoigneraient de ce type d'activité (Letendre 2015; 2017; W8banaki 2023a). Les villages environnants accueillent leurs premières écoles et église, ainsi que leurs premières industries. Une forge sera notamment en activité à Sainte-Élisabeth-de-Warwick. Au sud, le développement se fait toutefois plus tardif, avec le développement de Sainte-Séraphine, qui débute dans les années 1930 (Patrimoine Drummond Sans date; Pintal 2023a; Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville Sans date; Ville de Victoriaville Sans date; Ville de Warwick 2025).

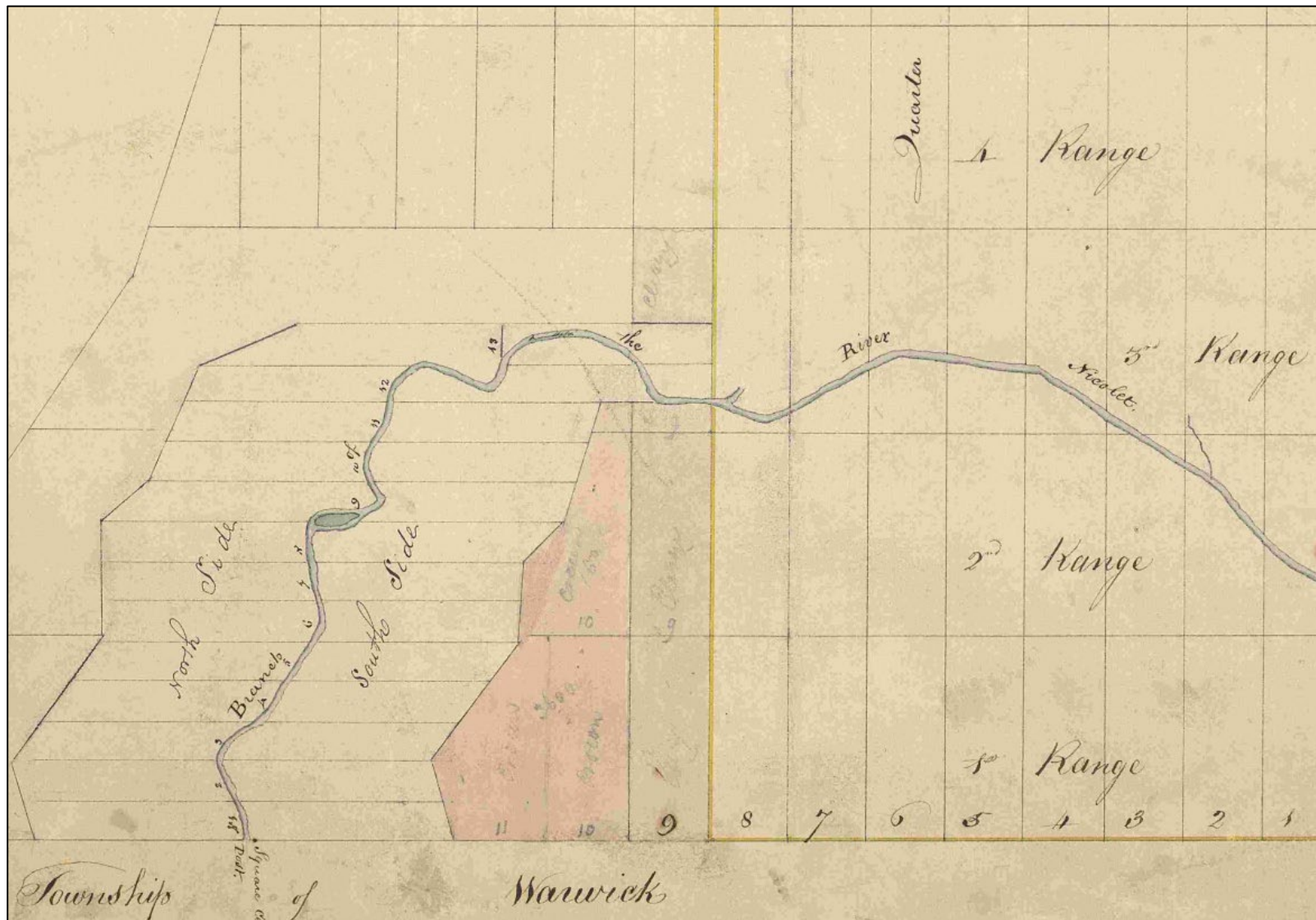


Figure 2 : Extrait d'un plan cadastral de 1832, montrant les terres réservées aux W8banakiak (Ecuyer 1832)

## 4. RÉSULTATS

L'inventaire archéologique a permis d'inventorier les quatre zones à potentiel archéologique prévues au mandat. Au total, 129 sondages négatifs y ont été excavés. L'inspection visuelle des zones s'est aussi avérée négative (tableau 1, cartes 2 à 5). Les résultats sont détaillés pour chacune des zones dans les sections qui suivent.

Tableau 1 : Sommaire des résultats d'inventaire

ZONE	SOURCE	OBJECTIF DE RECHERCHE	SUPERFICIE INVENTORIÉE (M <sup>2</sup> )	NOMBRE DE SONDAGES	RÉSULTATS
2	(W8banaki 2023a)	Établissement autochtone	2 647	15	Négatif
9	(W8banaki 2023a)	Établissement autochtone	7 333	49	Négatif
16	Inconnue	Bâtiment (ca1919-1926)	1 237	19	Négatif
22	(W8banaki 2023a)	Établissement autochtone	453	46	Négatif

### 4.1. Zone 2

La zone 2 couvre 2 647 m<sup>2</sup> de terre agricole, comprenant des champs et un boisé de jeunes feuillus, dans la municipalité de Sainte-Séraphine (carte 2, figure 3). Un chemin gravelé, bordé par un fossé, longe la partie nord-est du secteur (figure 3). Le terrain présente un relief irrégulier en fonction des aménagements, mais le drainage est bon.

Au total, 15 sondages ont été réalisés, en plus d'une inspection visuelle complète. La séquence stratigraphique comprend un remblai routier compact, vraisemblablement associé à la construction et à l'entretien du chemin, ou des niveaux podzoliques remaniés (figures 4 et 13 ; tableau 3).

Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été recensé.

### 4.2. Zone 9

La zone 9 est située dans la municipalité de Sainte-Séraphine, dans un secteur composé d'un champ agricole et d'un boisé (carte 3, figure 5). La zone est traversée au nord-ouest par un chemin gravelé. Le terrain est plat à légèrement vallonné et bien drainé.

Au total, 49 sondages ont été réalisés en plus d'une inspection visuelle complète sur une superficie de 7 333 m<sup>2</sup>. Les sols sont légèrement compacts, composés d'un loam agricole dans les champs et d'un sable limoneux à séquence podzolique souvent perturbée dans les espaces forestiers (figures 6, 7 et 13 ; tableau 3).

Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été recensé.

### 4.3. Zone 16

La zone 16 est située dans la municipalité de Sainte-Séraphine, au sein d'un champ labouré (carte 4). Le terrain, plat et bien drainé, est bordé par un chemin de gravier (figure 8). Le sol est composé d'un loam agricole compact.

Un total de 19 sondages a été réalisé sur une superficie de 1 237 m<sup>2</sup>, en plus d'une inspection visuelle complète. La séquence stratigraphique observée correspond à un labour sur un sol naturel argileux (figures 9 et 13 ; tableau 3).

Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été recensé.

### 4.4. Zone 22

La zone 22 est située dans la ville de Victoriaville, dans un milieu boisé composé de conifères et de feuillus (carte 5, figure 10). Le terrain est vallonné et bien drainé, tandis qu'un sentier de VTT traverse la zone.

Un total de 46 sondages a été effectué sur une superficie de 453 m<sup>2</sup>, en plus d'une inspection visuelle complète. Le sol est constitué d'un till sableux présentant une séquence podzolique, parfois complètement remaniée ou recouverte de remblai. (figures 11, 12 et 13 ; tableau 3).

Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été recensé.



Figure 3 : Zone 2 – vue générale, vers le sud-ouest



Figure 4 : Zone 2 – sondage test ST-01177-EB-1, vers l'est



Figure 5 : Zone 9 – vue générale, vers l'est



Figure 6 : Zone 9 – sondage test ST-01177-ESP-3, vers le nord



Figure 7 : Zone 9 – sondage test ST-01177-ESP-4, vers le nord



Figure 8 : Zone 16 – vue générale, vers le sud-est



Figure 9 : Zone 16 – sondage test ST-01177-ESP-2, vers l'ouest



Figure 10 : Zone 22 – vue générale, vers le nord-ouest



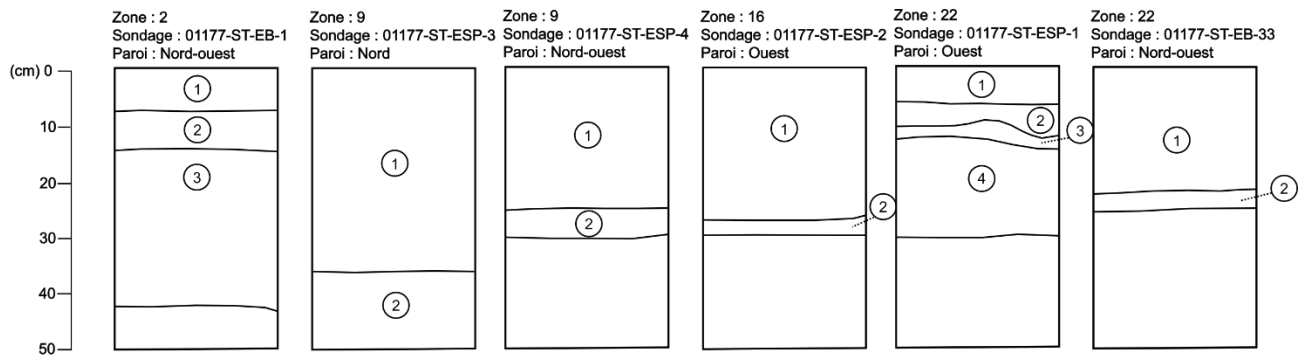
Figure 11 : Zone 22 – sondage test ST-01177-ESP-1, vers l'ouest



Figure 12 : Zone 22 – sondage test SN-01177-EB-33, vers le nord-ouest

Tableau 2 : Description des séquences stratigraphiques enregistrées

ZONE	UNITÉ D'EXCAVATION	LOT	MATRICE	INCLUSIONS	PIERRES	ARTEFACT	INTERPRÉTATION	ÉTAT
2	01177-ST-EB-1	1	Sable, brun orangé, meuble, sec	Aucune	Aucune	Aucun	Naturel	Remanié
		2	Sable, orangé, meuble, sec	Aucune	Aucune	Aucun	Naturel	Remanié
		3	Sable, beige/orangé clair, légèrement compact, sec	Aucune	Aucune	Aucun	Naturel	Intact
9	01177-ST-ESP-3	1	Sable, brun gris avec lentilles orangées, noires et blanches, compact, légèrement humide	Gravillon (0,1-1 cm)	Indéterminé	Aucun	Remblai	Remanié
		2	Sable, brun foncé, compact, légèrement humide	Limon	Aucune	Aucun	Naturel	Remanié
	01177-ST-ESP-4	1	Limon, brun gris, légèrement compact, légèrement humide	Sable à gravillon (0,1-1 cm)	Indéterminé	Aucun	Remblai	Remanié
		2	Limon, brun foncé, compact, légèrement humide	Sable à gravillon (0,1-1 cm)	Indéterminé	Aucun	Naturel	Intact
16	01177-ST-ESP-2	1	Sable, brun-gris, très compact, légèrement humide	Gravillon (0,1-1 cm) à gravier (1-5 cm)	Subanguleuses à anguleuses	Aucun	Remblai	Remanié
		2	Sable, brun, très compact, légèrement humide	Limon et gravillon (0,1-1 cm)	Indéterminé	Aucun	Naturel	Intact
22	01177-ST-EB-33	1	Limon, brun foncé, légèrement compact, humide	Organique, gravillon (0,1-1 cm)	Indéterminé	Aucun	Naturel	Intact
		2	Sable, gris-beige, très compact, humide	Aucune	Aucune	Aucun	Naturel	Intact
	01177-ST-ESP-1	1	Organique brun, meuble, légèrement humide	Aucune	Indéterminé	Aucun	Naturel	Remanié
		2	Organique noir-brun, meuble, légèrement humide	Aucune	Indéterminé	Aucun	Naturel	Intact
		3	Sable, gris pâle, légèrement compact, sec	Aucune	Aucune	Aucun	Naturel	Intact
		4	Sable, orangé, légèrement compact, sec	Gravier (1-5 cm)	Subarrondies	Aucun	Naturel	Intact



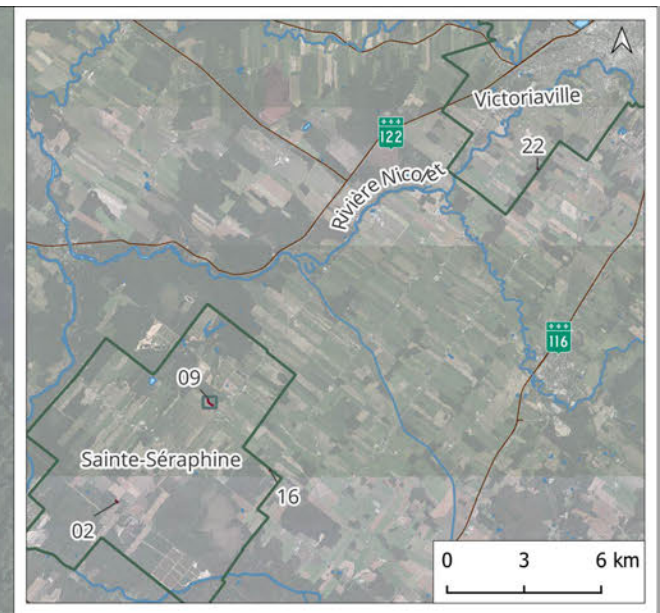
**Archeo**  
consultant

Dessin : Éloïse St-Pierre  
06-10-2025  
Traçage : Jonathan Caron  
10-11-2025

Figure 13 : Croquis à l'échelle des profils stratigraphiques



Carte 2 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 2



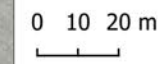
**Projet éolien Arthabaska  
Inventaire archéologique**

Carte 3  
Zone 09

- Aire à l'étude
- Sondage négatif
- Sondage test
- Aire humide
- Pente abrupte
- Remblai compact
- Autre
- Plan d'eau
- Chemin
- Limite de municipalité

Sources  
Ressources naturelles Canada-Série CanVec 2019, MRNF 2025,  
Activa Environnement 2025, Archéoconsultant 2025, Google Earth  
2024

Nad83 MTM fuseau 8



E.Bergeron

2025-11-06



Carte 3 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 9



**Projet éolien Arthabaska  
Inventaire archéologique**

Carte 4  
Zone 16

- Aire à l'étude
- Sondage négatif
- Sondage test
- Aire humide
- Pente abrupte
- Remblai compact
- Autre
- Plan d'eau
- Chemin
- Limite de municipalité

Sources  
Ressources naturelles Canada-Série CanVec 2019, MRNF 2025,  
Activa Environnement 2025, Archéoconsultant 2025, Google Earth  
2024

Nad83 MTM fuseau 8  
0 10 20 m

E.Bergeron

2025-11-03



Carte 4 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 16



**Projet éolien Arthabaska  
Inventaire archéologique**

Carte 5  
Zone 22

- Aire à l'étude
- Sondage négatif
- Sondage test
- Aire humide
- Pente abrupte
- Remblai compact
- Autre
- Plan d'eau
- Chemin
- Limite de municipalité

Sources  
Ressources naturelles Canada-Série CanVec 2019, MRNF 2025, Activa Environnement 2025, Archéoconsultant 2025, Google Earth 2024

Nad83 MTM fuseau 8  
0 10 20 m

E. Bergeron

2025-11-06



Carte 5 : Résultats de l'inventaire archéologique – zone 22

## 5. CONCLUSION, RISQUE D'IMPACT ET RECOMMANDATIONS

La présente étude devait inventorier quatre zones à potentiel archéologique situées dans les limites du Projet, dans les municipalités de Sainte-Séraphine et de la ville de Victoriaville, dans la région du Centre-du-Québec. L'objectif était de vérifier si des vestiges se trouvaient dans les zones affectées par les travaux prévus. En cas de découverte, l'inventaire devait aussi permettre d'estimer la valeur patrimoniale des vestiges, d'évaluer l'impact du projet sur ceux-ci et de formuler des mesures d'atténuation.

### 5.1. Résultats

Les quatre zones à potentiel archéologique ont été inventoriées sur une superficie totale de 11 670 m<sup>2</sup>. Ni l'inspection visuelle ni les sondages n'ont recensé de vestiges d'intérêt.

### 5.2. Risque d'impact

Le risque d'impact des travaux projetés sur la ressource archéologique est très faible en regard des résultats obtenus.

### 5.3. Recommandations

Il est recommandé que le client procède avec les prochaines étapes de son projet sans précaution supplémentaire pour le patrimoine archéologique.

Cependant, tout changement aux plans du client, pour ce qui est des aménagements au niveau du sol, pourrait nécessiter des ajustements aux mesures proposées. Un archéologue devrait alors être consulté.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

## 6. RÉFÉRENCES

- Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.
- Arkéos inc. 2009. *Parc de la Baronnerie de Longueuil : Interventions archéologiques aux sites BjFj-8 et BjFj-75 (2008)*. Rapport technique. Remis à la Ville de Longueuil.
- Bélanger, Jonathan. 2012. « Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal ». M.Sc., Université de Montréal.
- Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.
- Burke, Adrian. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Burke, Adrian. 2019. « Les matières premières lithiques du site Droulers ». » Dans *Droulers-Tsionhiakwatha: chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle*. Paléo-Québec 38. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77-93.
- Chapdelaine, Claude. 1993. « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? » *Journal of Anthropological Archaeology* 12 (2) : 173-209.
- Chapdelaine, Claude. 1994. « La description des témoins culturels : l'outillage ». Dans *Il y a 8 000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, édité par Claude Chapdelaine et Jean Dumont. Paléo-Québec 22. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, Claude. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1) : 3-20.
- Chapdelaine, Claude. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, Claude. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press.  
<https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC>.
- Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Recherches amérindiennes au Québec.

- Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1998. *Île Morrison. Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Recherches amérindiennes au Québec et Musée canadien des civilisations. Paléo-Québec 28. Montréal.
- Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 2003. « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement ». Dans *L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, édité par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars. Paléo-Québec 30. Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.
- Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.
- Couture, Cathy. 2020. *Fouille archéologique publique au parc de la halte d'Arthabaska, site CaEx-1, 2017*. Rapport technique. Remis à la Ville de Victoriaville, à la MRC d'Arthabaska et au ministère de la Culture et des Communications.
- Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Garvey & Bergin.
- Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73: 15-28.
- Dermarkar, Susan, Jennifer Birch, Shafie Termeh, John Hart, et Ronald Williamson. 1996. « St. Lawrence Iroquoians and Pan-Iroquoian Social Network Analysis ». *Ontario Archaeology*, n° 96 : 87-103.
- Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Harvard University Press.
- Driscoll, K., A. Burke, et M.-M. Dionne. 2017. « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.
- Duchamps-Léger, Simon. 2017. « Les fortifications chez les Iroquoiens nordiques de 1400 à 1650 de notre ère ». M. Sc., Université de Montréal.
- Ecuyer, Benjamin. 1832. *Diagram of part of the Twonship of Arthabaska Shewing the lots laid out for the Bécancour Indians (Abénaquis) on the Banks of the Branch of the River Nicolet, each lot containing one hundred acres with the usual allowance of five per cent for high ways*. Carte. Greffe de l'arpenteur général du Québec. PL01A016\_B.
- Ellis, Christopher J., Ian T. Kenyon, et Michael W Spence. 1990. « The Archaic ». Dans *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, édité par Christopher J. Ellis et Neal Ferris. Occasional Publications of the London Chapter 5. Ontario Archaeological Society Inc.
- Engelbrecht, William, et Bruce Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America*, n° 4: 81-98.

- Ethnoscop Inc. 1998. *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Rapport technique. Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.
- Ethnoscop inc. 2004. *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*. Rapport technique. Remis à la Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. 2017. *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1*. Remis à la ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.
- Ethnoscop inc. 2019. *Interventions archéologiques sous la rue Peel. Fouille, inventaire et supervision archéologiques. BjFj-1 et Mtl18-25-08*. Rapport technique. Remis à la ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.
- Fiedel, J. Stuart. 1992. *Prehistory of the Americas*. 2<sup>e</sup> éd. Cambridge University Press.
- Fox, Amy. 2015. « A study of Late Woodland projectile point typology in New York using elliptical Fourier outline analysis ». *Journal of Archaeological Science*, n<sup>o</sup> Reports 4: 501-9.
- Gates St-Pierre, Christian. 2010. *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction du patrimoine et de la muséologie. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2008327>.
- Gates St-Pierre, Christian. 2016. « Iroquoians in the St. Lawrence River Valley before European Contact ». *Ontario Archaeology* 96 : 47-64.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

- Gosselin, Jocelyn. 2005. *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1) : 67-84.
- Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent : le motif en échelle et l’empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3) : 127-36.
- Letendre, Myriam. 2015. *Recherches archéologiques sur la marge de la rivière Nicolet sud-ouest, Sainte-Clothilde-de-Horton. Projet SCH-2014*. Rapport technique. Remis à Ministère du patrimoine canadien, MRC Arthabaska, ministère de la Culture et des Communications et Raymonde Hébert Sweeney.
- Letendre, Myriam. 2017. *Inventaire archéologique au parc de la Halte d’Arthabaska*. Rapport technique. Remis à la Ville de Victoriaville et au Club Ados de Victoriaville.
- Loewen, Brad, Claude Chapdelaine, et Pierre Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d’archéologie*.
- Maurault, J.A. 1866. *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu’à nos jours*. Sorel.
- Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. 2010. « Centre-du-Québec (région 17) ». Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.  
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/regions-administratives/centre-du-quebec/>.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 2025. « I.G.O. - Données écoforestières ». Gouvernement du Québec. <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/>.
- Occhietti, Serge. 1980. *Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Paléo-Québec 10. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Patrimoine Drummond. Sans date. *Saint-Cyrille-de-Wendover*.  
<https://patrimoinedrummond.ca/municipalites/saint-cyrille-de-wendover/>.
- Pendergast, James F. 1999. « The Ottawa River Algonquin Bands in a St. Lawrence Iroquoian Context ». *Canadian Journal of Archaeology / Journal canadien d’Archéologie* 23 (1/2): 63-136.
- Pendergast, James F., et Bruce G. Trigger. 1972. *Cartier’s Hochelaga and the Dawson Site*. McGill-Queen’s University Press.
- Pintal, Jean-Yves. 2006. « Le site Price et les modes d’établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, n° 19: 1-20.
- Pintal, Jean-Yves. 2015a. *Fouille archéologique du site CeEt-471*.
- Pintal, Jean-Yves. 2015b. *Inventaire archéologique, parc de la Martinière, Arrondissement Desjardins*. Ville de Lévis.
- Pintal, Jean-Yves. 2015c. *Parc de la Pointe de la Martinière. Inventaire archéologique*. Ville de Lévis.

- Pintal, Jean-Yves. 2023. *Projet de parc éolien Arthabaska. Étude de potentiel archéologique. Rapport technique*. Québec.
- Plourde, Michel. 2003. *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent : 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques*. Rapport technique. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
- Plourde, Michel. 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Archéo Topo.
- Richard, Pierre J.H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV (1-2) : 39-56.
- Richard, Pierre J.H. 2007. « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, édité par Claude Chapdelaine. Paléo-Québec 32. Recherches amérindiennes au Québec.
- Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, Deuxième édition, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. MultiMondes.
- Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Bulletin 38. New York State Museum and Science Service.
- Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
- Saint-Pierre, Denis. 2013. *Arthabaska : localité appelée « Entre les deux Bras »*. Saint-Christophe-d'Arthabaska, Arthabaskaville. 3 vols. Sans lieu.
- Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Trent University.
- Sévigny, Mathieu. 2005. « Archéologie et complexe tabagique: étude de variabilité des pipes du Sylvicole supérieur des sites associés à certains Iroquoiens du Saint-Laurent ». M. Sc., Université de Montréal.
- Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville. Sans date. « Le Canton d'Arthabaska, des origines à l'arrivée du train en 1854 ». Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville. <https://www.shgv.ca/canton.htm>.
- Taché, Karine. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Rapport synthèse. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : le peuple du maïs*. Éditions de l'Homme.
- Trigger, Bruce G. 1990. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Boréal/Seuil.
- Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.

- Viau, Roland. 2001. « L'histoire avant l'histoire ». Dans *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*, édité par Mario Filion, Jean-Charles Fortin, Robert Lagassé, et Richard Lagrange. Les Régions du Québec 13. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Ville de Victoriaville. Sans date. « Notre histoire ». Ville de Victoriaville. <http://vic.to/histoire>.
- Ville de Warwick. 2025. *Ville de Warwick*. <https://villedewarwick.quebec/histoire/>.
- W8banaki. 2023a. *Activa Environnement - Arthabaska : Étude de potentiel archéologique*. Rapport technique. Remis à Activa Environnement.
- W8banaki. 2023b. *Activa-Projet Éolien Monnoir : Étude de potentiel archéologique*. Rapport technique. Remis à Activa Environnement.
- Wright, James V. 1995. *A History of the Native People of Canada*. Volume 1 (10,000-1,000 B.C.). Mercury Series. Archaeological Survey of Canada 152. Canadian Museum of Civilization.



Archeo  
consultant

# FOUILLE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES

PROJET DE CREATION DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC  
DAEK-40, DAEK-19 ET DAEJ-3, SECTEUR DES DUNES



Permis: 24-ARCO-06  
Déteur: François Guindon

27/09/2025

PRÉLIMINAIRE

## FOUILLE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES

PROJET DE CRÉATION DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC  
SITES DAEK-40, DAEK-19 ET DAEJ-3, SECTEUR DES DUNES

SOU MIS À :

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Place de la Cité – Tour Cominar

2640, boulevard Laurier, bureau 1300

Québec, QC G1V 5C2

SOU MIS PAR :

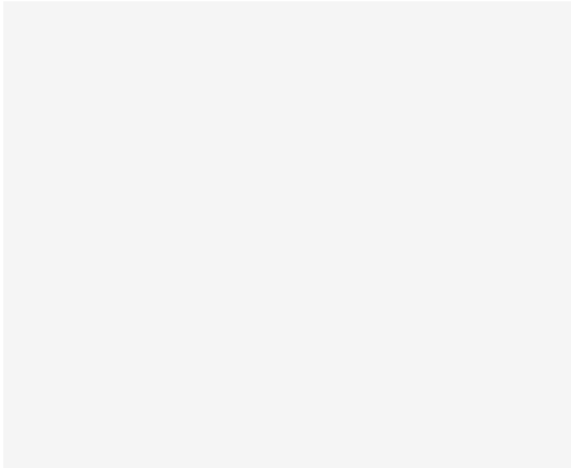
Archéoconsultant inc.

4, 3<sup>e</sup> Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Québec G0R 3A0

# SIGNATURES

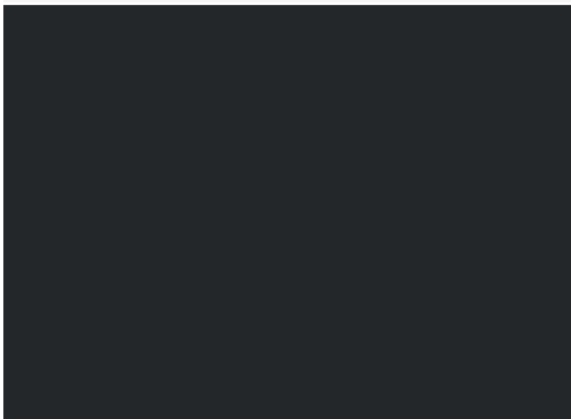


PRÉPARÉ ET VÉRIFIÉ PAR :

**FRANÇOIS GUINDON**, Ph. D.

Archéologue principal

Archeoconsultant inc.



Archeoconsultant inc.

4, 3<sup>e</sup> Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,  
Québec, G0R 3A01

Telephone: (418) 409-7455

[info@archeoconsultant.ca](mailto:info@archeoconsultant.ca)

[www.archeoconsultant.ca](http://www.archeoconsultant.ca)



*Page couverture : Vue aérienne du site DaEk-40, vers le nord-est*

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Sépaq a retenu les services d'Archeoconsultant inc. pour la réalisation de services archéologiques divers dans le cadre du projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac, à Tadoussac. Les services comprenaient, dans un premier temps, la fouille du site DaEk-40, organisée en urgence en raison de l'érosion active de l'espace. Dans un second temps, il fallait assurer une supervision archéologique de l'aménagement d'un escalier dans les limites du site DaEj-3. Enfin, le mandat comprenait l'élaboration d'une stratégie minimisant l'érosion du site DaEk-19 tout en permettant aux VTT de circuler sur le sentier existant.

## *Résultats*

La fouille du site DaEk-40 a eu lieu sur cinq jours (30 septembre au 4 octobre 2024). Elle a permis d'excaver 9,5 m<sup>2</sup> au sein d'une aire totale de 35 m<sup>2</sup> dans une dune en érosion. Les artefacts se concentraient dans les puits situés aux abords immédiats du talus d'érosion. La collection de 2024 totalise 132 pièces majoritairement lithiques (96,2 %). Une partie des artefacts a été récupérée en bas du talus érodé, en surface du sol, et sous le niveau de sable éolien, soit dans un organique sableux ou un sable mélangé d'organique, de sable gris et/ou de sable orangé. Cet ensemble représente une occupation autochtone paléohistorique datant vraisemblablement d'après 9 000 ans avant aujourd'hui. La partie principale de l'aire d'occupation aurait été emportée à l'époque ou l'espace servait de banc d'emprunt. Il ne resterait donc que quelques artefacts épars sur le site. Sa valeur patrimoniale est donc jugée faible.



La supervision prévue pour DaEj-3 s'est finalement réalisée à distance, sur la base d'un protocole de communications des découvertes par l'entrepreneur. Elle a permis de documenter trois espaces de découvertes. Elles se résument à quelques clous et tessons du XIX<sup>e</sup> siècle, un lot d'instruments en fer possiblement lié au sciage, et des débris du XX<sup>e</sup> siècle (autobus, briques, remblais). D'anciennes constructions déjà recensées par Moss et Plourde ont aussi été arpentées par la Sépaq.

Pour le site DaEk-19, il a été recommandé de remblayer 81 m du sentier existant afin de permettre le maintien de la circulation des VTT et la conservation du site.

## *Risque d'impact*

Le site DaEk-40 n'est pour l'instant visé par aucun projet de développement. L'espace est toutefois soumis à l'érosion éolienne. Le risque d'impact par l'érosion est négligeable en considérant la faible valeur patrimoniale de la portion résiduelle du site.

Les travaux au site DaEj-3 présentaient un faible risque d'impact, considérant que les espaces affectés par les travaux avaient livré des vestiges en contexte déjà remaniés. Les aires de découverte 1 et 2 pourraient toutefois suggérer la proximité d'aires d'occupation encore non recensées. Ceux-ci pourraient être impactés si les plans du projet venaient à changer.

Pour le site DaEk-19, la circulation de VTT pourrait favoriser l'érosion des contextes archéologiques.

#### *Recommandations*

Le site DaEk-40 est en bonne partie détruit, de sorte qu'aucune fouille supplémentaire n'est recommandée. Il serait tout de même judicieux d'éviter toute activité humaine aux environs afin de ne pas favoriser l'érosion. La végétalisation de la dune ou la recouvrir de galets pourrait aussi aider à ralentir l'érosion, voire la stopper.

Au site DaEj-3, de nombreux vestiges peuvent encore être présents et en bon état de conservation. Tout futur projet d'aménagement devrait impliquer la consultation d'un archéologue en amont.

Pour le site DaEk-19, il est recommandé que la portion de 81 m du sentier qui traverse le site archéologique soit recouverte de gravier. Cela permettra de minimiser l'érosion causée par la circulation des VTT.

Tout changement aux aménagements projetés pourrait toutefois nécessiter des ajustements aux mesures de protection proposées. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

De façon plus générale, un programme de monitoring permettrait un suivi de la conservation des sites du futur parc, de récolter les pièces dégagées par l'érosion et de formuler des recommandations adaptées. Ce suivi régulier pourrait du même coup éviter d'avoir recours à des interventions coûteuses pouvant fragiliser l'environnement des dunes. L'ensemble de ces actions pourrait alors bonifier le plan de gestion durable du parc.

# ÉQUIPE DE PRODUCTION

## **Archéoconsultant inc.**

François Guindon, Ph. D.	Archéologue principal – chargé de projet
Édith Bergeron, B. Env., M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et cartographie Technicienne archéologue - terrain
Jonathan Caron, B. A.	Archéologue (technique) – terrain, laboratoire et traçage des figures
Éloïse St-Pierre, M. A.	Archéologue (technique) – terrain

## **Sépaq**

Marielle Brousseau, ing.	Chargée de projets
Marie-Christine Cantin, ing.	Chargée de projets

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	viii
LISTE DES CARTES	viii
LISTE DES TABLEAUX	viii
1. INTRODUCTION	1
1.1. Résumé du projet	1
1.2. Objectifs et portée du mandat	1
1.3. Structure du rapport	2
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Recherche documentaire	4
2.2. Inspection visuelle	4
2.3. Fouille	4
2.4. Supervision	5
2.5. Consignation des données	5
2.6. Traitement des artefacts	6
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	7
3.1. Environnement	7
3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique	11
4. RÉSULTATS	27
4.1. DaEk-40 – fouille archéologique	27
4.2. DaEj-3 – supervision archéologique	34
4.3. DaEk-19 – recommandation de protection	37
5. CONCLUSION	39
5.1. Résultats	39
5.2. Risque d'impact	39
5.3. Recommandations	40



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Site DaEk-40 – vue aérienne, en plan.....	9
Figure 2 : Site DaEj-3 – vue aérienne, vers le nord-est.....	9
Figure 3 : Carte cadastrale de Tadoussac et Moulin-Baude, réalisée par George Duberger en 1876 (tiré de Desbiens 1992).....	22
Figure 4 : DaEk-40 – distribution spatiale des artefacts.....	30
Figure 5 : DaEk-40 – pilon (cat. no. 9).....	31
Figure 6 : DaEk-40 – nucléus (cat. no. 21).....	31
Figure 7 : DaEk-40 – Grattoir (cat. no. 31) et outil unifacial (cat. no.32).....	31
Figure 8 : DaEk-40 – profil du puits 16W-4N, paroi est.....	31
Figure 9 : DaEk-40 – puits 17W-5N et 16W-4N, profil stratigraphique nord-sud.....	32
Figure 10 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 1 (Source : Bé-con 2025).....	35
Figure 11 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 2, grandes pièces (Source : Bé-con 2025).....	35
Figure 12 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 2, clous (Source : Bé-con 2025).....	35
Figure 13 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 13, débris (Source : Bé-con 2025).....	35

## LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude et synthèse des connaissances.....	3
Carte 2 : DaEk-40 – résultat de la fouille archéologique.....	33
Carte 3 : DaEj-3 – résultat de la supervision archéologique.....	36
Carte 4 : DaEk-19 – recommandation de protection.....	38

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des connaissances archéologiques aux environs de l'aire d'intervention.....	23
Tableau 2 : Site DaEj-3 – synthèse des vestiges recensés lors d'interventions antérieures.....	26
Tableau 3 : DaEk-40 – artefacts récoltés en 2024.....	32
Tableau 4 : DaEk-40 – matières premières lithiques de 2024.....	32

# 1. INTRODUCTION

La Sépaq a fait appel à Archéoconsultant inc. pour mener des fouilles archéologiques au site DaEk-40, superviser des travaux d'aménagement sur le site DaEj-3 et proposer des mesures de conservation du site DaE-19 (carte 1). Ce mandat s'inscrivait dans le cadre du projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac, à Tadoussac.

## 1.1. Résumé du projet

La proposition de parc national des Dunes-de-Tadoussac vise à préserver de manière permanente un territoire riche en biodiversité et en écosystèmes variés sur une superficie projetée de 6,8 km<sup>2</sup>. Elle vise notamment la protection de milieux dunaires, tout en facilitant l'accès au public à des fins d'éducation et de récréation. Le concept d'aménagement inclut entre autres un centre de services, des sentiers de randonnée et de vélo, une aire de jeux, deux stationnements et un camping. La gestion du parc et de ses ressources naturelles et culturelles relèverait de la Sépaq, qui assurerait la conservation, le développement de l'offre d'activités et l'entretien des infrastructures (Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs 2024). Le patrimoine archéologique ferait l'objet d'une gestion préventive dans ce contexte.

## 1.2. Objectifs et portée du mandat

Le mandat comprenait trois parties, soit une fouille au site DaEk-40, une supervision au site DaEj-3 et établir une stratégie de conservation du site DaEk-19.

La fouille du site DaEk-40 visait un maximum de 8 m<sup>2</sup>. Elle avait pour objectif de prévenir la destruction du site pour laquelle un risque d'érosion avait été identifié. À cette fin, elle devait :

- 1) Extraire les artefacts et informations de façon contrôlée;
- 2) Préciser les limites des concentrations artéfactuelles et des vestiges d'aménagements. Notons à ce titre que l'échantillonnage en sondages semblait encore partiel en raison des limitations induites par un épais niveau éolien. Il était donc possible que le site s'étende sur plus de 8 m<sup>2</sup>. La banque de 8 m<sup>2</sup> à fouiller devait idéalement permettre de mieux établir les limites du site afin de mieux guider la gestion préventive du lieu.
- 3) Évaluer la valeur patrimoniale et le risque d'impact résiduel du processus

d'érosion sur l'espace visé;

- 4) Proposer des mesures de mitigation supplémentaires, si requises, afin d'atténuer adéquatement le risque d'érosion, en respect des bonnes pratiques et de la législation en vigueur.

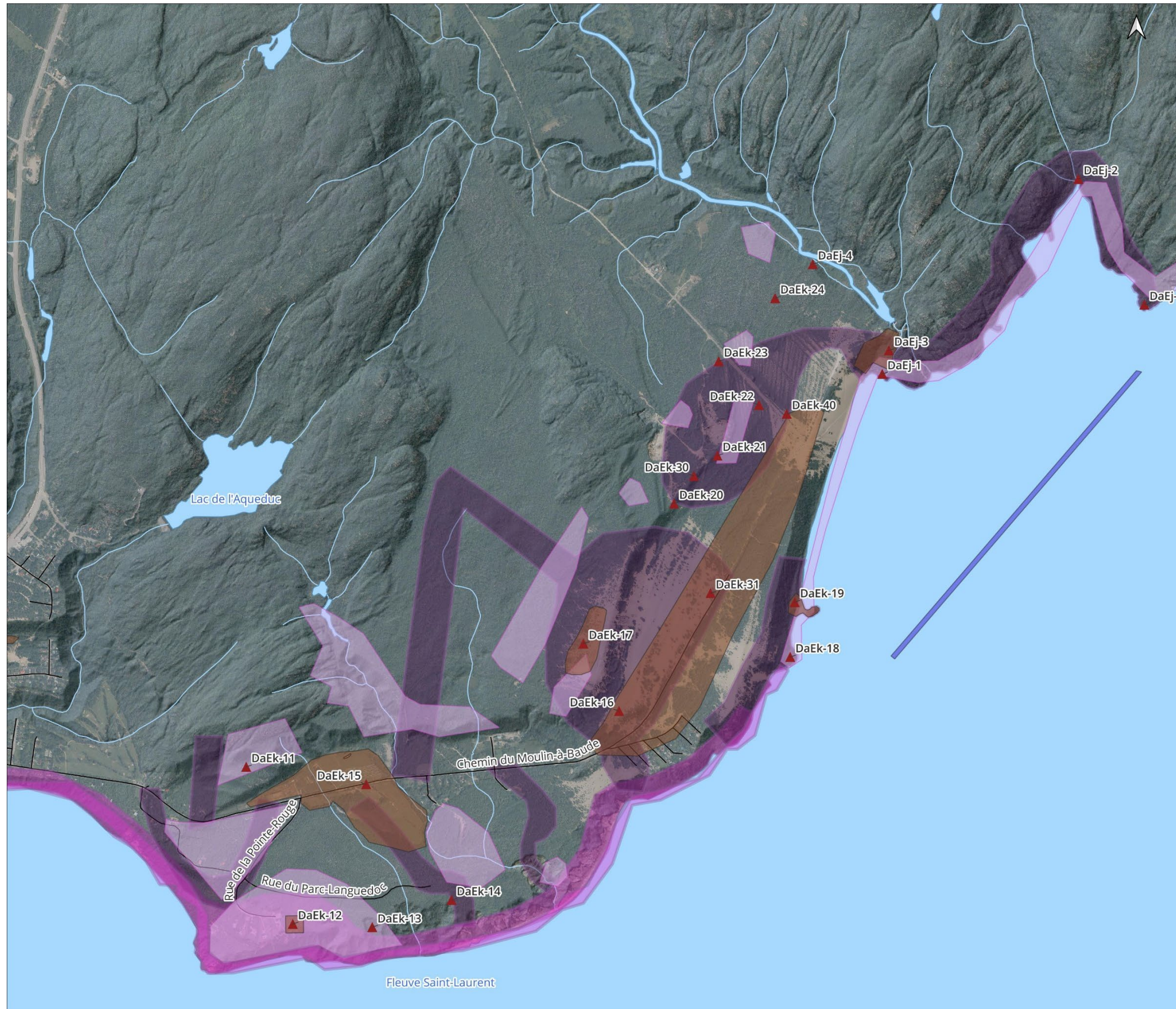
Au site DaEj-3, la supervision archéologique devait être assurée à travers l'identification de zones de protection des vestiges et par un protocole de découverte fortuite à appliquer par l'entrepreneur. L'objectif était de récolter d'éventuelles informations liées aux vestiges en présence tout en minimisant les coûts pour la Sépaq.

Au site DaEk-19, l'objectif était d'identifier des mesures pouvant permettre la conservation du site archéologique et la circulation des VTT dans le sentier existant.

### **1.3. Structure du rapport**

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour la fouille. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de la fouille et de la supervision, ainsi que les stratégies de conservations établies. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle recommande aussi des mesures d'atténuation à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les figures, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.

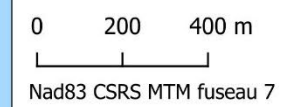


**FOUILLE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES  
PROJET DE CREATION DU PARC NATIONAL DES  
DUNES-DE-TADOUSSAC DAEK-40, DAEK-19 ET  
DAEJ-3, SECTEUR DES DUNES**

Carte 1  
Localisation de l'aire à l'étude et synthèse des connaissances

- Plan d'eau
- Cours eau
- Chemin
- Site archéologique (surface)
- ▲ Site archéologique (centroïde)
- Zone d'information archéologique**
- Bernier 2002
- Lalande 1987
- Martijn 1973
- Martijn 1973a

Sources  
Ressources naturelles Canada - Séries CanVec 2017, MFFP 2013, MCC-ISAQ 2024



Nad83 CSRS MTM fuseau 7

E. Bergeron  
2025-09-27



Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude et synthèse des connaissances

## 2. MÉTHODOLOGIE

La fouille et la supervision archéologiques ont suivi une méthodologie correspondant aux bonnes pratiques généralement préconisées en archéologie québécoise. Elle comprenait six composantes principales, soit la recherche documentaire, l'inspection visuelle, la fouille, la supervision, la consignation des données et le traitement des artefacts.

### 2.1. Recherche documentaire

Différentes sources ont été consultées afin de répertorier et localiser les interventions archéologiques, études de potentiel archéologique, vestiges, aménagements et perturbations du secteur à l'étude. Ces informations ont principalement été tirées de rapports d'intervention produits antérieurement, de l'est du village de Tadoussac, jusqu'au ruisseau de la Grande Anse. Les informations disponibles ont été bonifiées principalement grâce à la Bibliothèque numérique en archéologie et à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). La démarche a permis d'obtenir un portrait général des ressources patrimoniales aux environs de l'aire d'étude.

### 2.2. Inspection visuelle

L'inspection visuelle consistait en un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention. Elle permettait de déceler les vestiges archéologiques visibles en surface. Les terrains accidentés, présentant un risque pour les travailleurs, en étaient toutefois exclus. Toute découverte entraînait une inspection minutieuse du sol, incluant le déplacement d'éléments pouvant gêner les observations. Les vestiges récupérés étaient alors localisés par concentration visible. L'inspection permettait du même coup d'identifier d'éventuels obstacles à l'excavation et les lieux particulièrement stratégiques pour l'implantation d'unités d'excavation, là où des vestiges étaient observables en surface.

### 2.3. Fouille

La fouille du site DaEk-40 adoptait une approche entièrement manuelle afin de limiter l'impact des activités sur la végétation de l'environnement dunaire. Le site faisait l'objet d'une subdivision cartésienne où l'unité de base se composait d'un puits de fouille de 1 m × 1 m, subdivisé en sous-unités ou quadrants (50 × 50 cm). Ces sous-unités étaient

disposées de manière à atteindre les objectifs de l'intervention, sans nécessairement les implanter dans des espaces contigus, dans le but de faciliter l'évaluation des limites du site.

Le niveau éolien a été excavé à la pelle sans tamisage, puis le niveau d'occupation sous-jacent a été fouillé à la truelle. Un tamisage a été réalisé pour ce niveau avec des mailles successives de ¼" et 1/8". Les deux niveaux subséquents (Ae et B podzoliques) ont ensuite été excavés, jusqu'à un maximum de 10 cm de profondeur du dernier niveau, une fois que les premières excavations ont pu confirmer qu'il s'agissait d'un sol archéologiquement stérile. La profondeur pouvait toutefois être augmentée tant que des vestiges étaient observés et que les conditions de travail restaient sécuritaires.

Enfin, la zone fouillée a été immédiatement remblayée une fois les opérations terminées, afin de limiter le risque d'érosion lié à ces travaux.

## **2.4. Supervision**

Au site DaEj-3, une supervision archéologique avait été recommandée pour les secteurs 1 et 2 (carte 3) visés par les travaux, lors de l'intervention de 2023 (Truelle et Cie inc. 2023). Cependant, les informations fournies au rapport permettaient de comprendre que les sondages avaient été implantés à intervalles très rapprochés, d'environ 5 m et que les aires de découvertes avaient été bien circonscrites. De plus, les découvertes s'avéraient être des artefacts épars dans des niveaux bouleversés (secteur 1) ou d'âge très récent (secteur 2). Deux espaces traversés par les aménagements projetés, identifiés comme secteurs 3 et 4 (carte 3), n'avaient toutefois pas été sondés et il était proposé d'y réaliser quelques sondages lors de la supervision.

Toutefois, devant l'évaluation rigoureuse déjà faite pour les secteurs 1 et 2 et la faible valeur patrimoniale de ces ensembles, la présence d'un archéologue au chantier lors des travaux n'aurait permis de récolter que quelques pièces hors contexte. C'est pour cette raison que la stratégie de supervision a été révisée afin d'inclure des zones d'exclusion (zones de protection, carte 3) pour les travaux et une procédure de découverte fortuite pour atténuer le risque résiduel. Cette dernière consistait à communiquer à l'archéologue toute découverte sans délai afin de pouvoir aviser des mesures de protection à adopter, en cas de besoin.

## **2.5. Consignation des données**

Les données étaient consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention, sur la plateforme numérique Axyz d'Archéoconsultant et sur des fiches dédiées à cet effet. Les artefacts observés en surface du sol étaient recueillis selon les concentrations visibles. En excavation, ils étaient recueillis par lots individuels ou

collectifs (quadrant-niveau), selon leur nature. Une étiquette de provenance était produite pour chaque lot collectif ou individualisé. Dans les fiches, les aménagements structurels et tout autre vestige pertinent étaient décrits et localisés.

### 2.5.1. Relevés photographiques

Les relevés photographiques étaient faits à partir de la plateforme numérique Axyz. Les informations de catalogage comprenaient le code Borden ou le code temporaire, la latitude, la longitude, l'orientation cardinale, le puits, la date et une description. Des séquences stratigraphiques témoins étaient relevées de façon ponctuelle dans les excavations. L'environnement était aussi décrit. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) devaient aussi faire l'objet d'un relevé photographique détaillé.

### 2.5.2. Arpentage

Les informations de localisations étaient enregistrées à l'aide de deux types d'appareils, soit une station d'arpentage de type DGPS RTK et un niveau laser de précision. Le premier servait à relever la position X, Y, Z des vestiges et des limites de profils stratigraphiques. Le second appareil servait à relever les limites verticales de lots, selon l'axe Z. Il servait du même coup à produire les profils stratigraphiques.

## 2.6. Traitement des artefacts

En laboratoire, les artefacts étaient nettoyés et stabilisés en prenant soin de ne pas les endommager. Les pièces étaient ensuite cataloguées en suivant les meilleures pratiques. Les besoins en analyses spécialisées et conservation furent établis dès que possible, avant la phase d'analyse des données, afin de ne pas retarder la fin du projet. Les pièces sans intérêt patrimonial étaient élaguées (ex. plastique) et celles d'intérêt supérieur étaient cataloguées, incluant toutes les pièces autochtones. L'ensemble était ensaché en respect des lots préétablis et des étiquettes mises au propre ont été ensachées avec les artefacts, afin de préserver l'information de provenance. L'ensachage et la mise en boîte ont été faits selon les normes de conservation en vigueur et les exigences du ministère de la Culture et des Communications.

## 3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

### 3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

#### 3.1.1. Environnement contemporain

L'aire d'étude est située dans la région écologique des Hautes collines de Charlevoix et fjord du Saguenay. Elle est caractérisée par un climat de type continental humide en raison de la proximité à la côte. Les précipitations varient de 950 à 1 130 mm, mais peuvent atteindre jusqu'à 1 720 mm en altitude. La vitesse des vents dominants atteint une moyenne de 22 km/h, soit une vitesse suffisante pour déplacer les substrats à découvert (Brunet et al. 2024; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs 2011; 2012).

Le territoire appartient au sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune, à la transition avec la sapinière à bouleaux blancs de l'est. Le couvert forestier domine le paysage, quoique l'agriculture soit responsable d'une part de défrichement. Les grands pins dominaient autrefois les peuplements forestiers alors que les pins actuels sont issus de plantations effectuées depuis les années 1950 (Brunet et al. 2024).

La faune régionale est abondante et diversifiée. Les principales espèces de l'avifaune sont la gélinotte huppée, le tétras du Canada et le lagopède des saules. Les mammifères de petite taille sont principalement le lièvre d'Amérique, la martre, le castor, la belette, le rat musqué, le vison, le renard, le loup et le lynx du Canada. Le carcajou pourrait également être présent dans la région. Les principaux grands mammifères sont l'orignal et l'ours noir. La variété forestière du caribou est aussi présente en Haute-Côte-Nord. Les espèces de poisson recensées dans les lacs et rivières de l'intérieur incluent principalement l'omble de fontaine (truite mouchetée), le touladi (truite grise), l'ouananiche, le saumon, le corégone, l'omble chevalier et le brochet. La faune marine de l'estuaire foisonne de mollusques, crustacés, poissons et mammifères marins, présents à l'année ou de façon saisonnière. Le territoire comprend

également une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) fréquentée par plusieurs rapaces (Brunet et al. 2024; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs 2011; 2012).

Le paysage à l'ouest de la rivière du Moulin à Baude est marqué par des terrasses marines sablonneuses, vestiges de l'ancienne mer de Goldthwait. Elles sont sujettes à l'érosion éolienne et offrent un drainage vertical rapide en raison de la porosité des sédiments. L'aire fouillée du site DaEk-40 appartient à ce type d'environnement (figure 1). À l'est de la rivière, le relief diffère nettement, puisqu'il est dominé par des dépôts de till indifférencié, ainsi que par l'affleurement ponctuel de roches. Le site DaEj-3 s'inscrit dans cet environnement (figure 2). Le ruisseau de la Grande Anse présente une rive à drainage latéral, propice à une diversité biologique accrue, tandis que l'anse Puante est bordée de dépôts marins argileux (Brunet et al. 2024).

Quatre bassins hydrographiques s'imbriquent dans ce territoire, dont celui de la rivière du Moulin à Baude, qui s'étend sur 142 km<sup>2</sup> et longe le site DaEj-3 jusqu'à la baie du Moulin à Baude. Ce cours d'eau se sépare en deux pour former de petites chutes avant de se jeter dans l'estuaire, créant un delta et quelques cuvettes de marée visibles à la Caye à Quenon. Un barrage à forte contenance, d'une hauteur de 8,24 m, appartient à la municipalité de Tadoussac et crée un réservoir d'environ 3,4 ha. Situé à environ 150 m de l'embouchure de la rivière, cet ouvrage forme un important marais. Cet environnement artificiel pourrait avoir été bien différent avant la construction du barrage, avec des terres bien drainées et un environnement occupable jusqu'au bord de l'ancien cours d'eau (Brunet et al. 2024; Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs 2023).

Les fameuses « dunes » sont accessibles en voiture et aménagées pour l'accueil du public. On y trouve deux belvédères à chaque extrémité de la terrasse marine inférieure, quelques tables de pique-nique et un court sentier intermédiaire menant à un point d'observation à flanc de montagne (Brunet et al. 2024).

Le substrat rocheux est dominé par des formations cristallines composées de roches ignées ou métamorphiques, incluant principalement des amphibolites, des gneiss variés, des tonalites et granodiorites, ainsi que du gabbro (Ministère des Ressources naturelles et des Forêts 2025; Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs 2011; 2012).



Figure 1 : Site DaEk-40 – vue aérienne, en plan



Figure 2 : Site DaEj-3 – vue aérienne, vers le nord-est

### 3.1.2. Environnement ancien

La configuration environnementale contemporaine est le résultat de l'évolution climatique et environnementale depuis au moins la dernière ère glaciaire. C'est à partir de 18 000 AA, avec l'amorce du réchauffement climatique, que la calotte glaciaire recouvrant tout le nord du continent américain commence à se retirer. Vers 14 000 AA, le glacier appelé Inlandsis laurentidien recouvre encore tout le Québec, mais l'estuaire du Saint-Laurent s'ouvre en prenant la forme d'une baie glaciaire. La limite des glaces atteint Tadoussac autour de 12 000 AA. Les terres déglacées se voient alors envahies par une mer postglaciaire (Goldthwait), jusqu'à une hauteur de 140 m au-dessus du niveau marin actuel (NMA) (Dionne et al. 2004; Dionne et Occhietti 1996). Le front de l'inlandsis atteint le nord-est de la Basse-Côte-Nord vers 11 000 AA (Dubois 1996; Richard 1985). À la périphérie du front règne un climat périglaciaire et les terres émergées présentent un environnement de toundra herbacée (Dyke 2005; Richard et Grondin 2009).

Le retrait glaciaire est brièvement interrompu entre 10 900 et 10 000 AA, pendant le Dryas récent, alors que le climat se refroidit considérablement et freine la fonte. Certains secteurs auraient même connu une avancée des glaces (Dyke 2005). À partir de 10 000 AA, le niveau de la mer atteint 130 m NMA aux environs de Tadoussac (Dionne et Occhietti 1996) et des portions croissantes de terres sont dégagées le long de la côte. C'est aussi pendant cette période que les deltas perchés de Tadoussac se forment, alors que le Saguenay et la rivière du Moulin à Baude sont encore pris dans les glaces (Dionne et Occhietti 1996). Lors de leur émergence, ces surfaces auraient pu être parmi les premiers espaces à accueillir l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord. Une toundra arbustive, dominée par le bouleau glanduleux et l'aulne crispé, colonise ces nouvelles terres (Richard et Grondin 2009). Les caractéristiques écologiques de la mer de Goldthwait laissent aussi croire que cet environnement, encore à proximité du front glaciaire, reste turbide, à faible salinité et relativement pauvre en faune marine (Dionne et Occhietti 1996).

Aux environs du mont Valin, la toundra fait son apparition vers 9 500 AA alors qu'une mince bande de terre est maintenant libre de glace sur tout le littoral nord du Saint-Laurent (Richard 1985). Vers 9 000 AA, la toundra arbustive occupe toutes les terres déglacées au-dessus de 65 m NMA (Dubois 1996) de la Côte-Nord et de l'île d'Anticosti. Le caribou pourrait alors faire son apparition en Côte-Nord (Dyke 2005). On pourrait également penser que des groupes humains auraient pu suivre le caribou et faire leur apparition le long de la côte à cette époque. La terrasse sur laquelle le site DaEk-40 est établi aurait émergé vers cette époque.

Pendant l'intervalle de 9 000 à 8 000 AA, les cours d'eau, gonflés par la fonte accélérée des glaces et se jetant dans la mer de Goldthwait, façonnent de grands deltas, comme celui de la rivière Portneuf (Ethnoscop Inc. 2014), alors que le niveau marin atteint approximativement 20 à 30 m NMA (Dionne et Occhietti 1996). Certaines données suggèrent cependant que le niveau marin aurait plutôt été de 10 m NMA vers 8 000 AA (Dionne et al. 2004). À la fin de ce même intervalle, le front glaciaire est distant de quelques centaines de kilomètres de la côte et atteint la limite approximative du réservoir Manicouagan (Dubois 1996; Richard 1985). La toundra arbustive occupe encore la Basse-Côte-Nord, alors que la toundra forestière prend place le long du littoral, entre Tadoussac et Natashquan, et sur l'île d'Anticosti (Dyke 2005). La partie haute du site DaEj-3, à environ 44 m NMA, aurait alors été hors de l'eau et habitable.

Vers 7 000 AA, le niveau marin atteint environ 20 m dans les environs de Grandes-Bergeronnes (Dubois 1996). Dans le secteur de Longue-Rive, les étendues planes situées à cette hauteur sont identifiées comme la terrasse Micmac (Ethnoscop Inc. 2014). L'environnement de toundra qui dominait le littoral nord pendant les derniers millénaires laisse alors place à la forêt boréale, entre Tadoussac et Pointe-des-Monts, ainsi qu'entre Sept-Îles et Blanc-Sablon. L'épinette est alors l'espèce d'arbre la plus commune, suivie du sapin baumier et du bouleau blanc. Une bande de toundra forestière occupe encore le littoral au cinquantième parallèle, dans les environs de Baie-Trinité, ainsi qu'à l'intérieur des terres. À la périphérie du glacier, au-delà du réservoir Daniel-Johnson (Manic-5), la toundra arbustive est toujours présente (Dyke 2005).

Autour de 6 000 AA, la Côte-Nord est à peu près toute dégagée des glaces et le climat estival y est d'environ un ou deux degrés supérieurs aux conditions actuelles. Les sapinières atteignent leurs limites septentrionales (Richard et Grondin 2009) et la forêt boréale recouvre maintenant tout le littoral et l'intérieur des terres. Les configurations environnementales et le niveau marin sont alors très près des conditions contemporaines. La forêt mixte, occupant aujourd'hui les environs du Saguenay, fait toutefois son apparition vers 5 000 AA (Dyke 2005; Richard et Grondin 2009).

Le niveau marin connaîtrait une remontée d'environ un à deux mètres, vers 2 000 AA. Les évidences de cet événement sont cependant rares et, selon certains, celui-ci pourrait plutôt correspondre à une stabilisation du niveau marin (Dionne et al. 2004). Une terrasse de 6 m NMA émerge avec la régression marine subséquente, après 1 500

AA (Dionne et al. 2004; Dionne et Occhietti 1996). La terrasse du site DaEk-19 aurait alors pu émerger. Malgré quelques fluctuations climatiques mineures, entre 1 100 et 800 AA (réchauffement) et entre 500 et 120 AA (Petit Âge glaciaire) (Dubois 1996), les conditions environnementales restent sensiblement les mêmes jusqu'à aujourd'hui.

## 3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants des environs de Tadoussac. Une synthèse des connaissances archéologiques est offerte à la carte 1 et au tableau 1.

### 3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations, comme des foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets et artefacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières, tels que l'extraction de la pierre dans des affleurements rocheux. Les lieux à caractère rituel, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

La nature fugace de ces traces s'explique par le mode de vie des sociétés autochtones et par les problèmes de conservation des vestiges. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artefacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones à travers le temps.

Les premiers occupants du territoire québécois sont les Premières Nations qui sont présentes depuis la paléohistoire<sup>1</sup>. Les racines très lointaines de l'occupation amérindienne peuvent être recherchées chez leurs ancêtres qui auraient traversé en Amérique par le détroit de Béring il y a près de 24 000 ans (Bourgeon et al. 2017).

En raison des données présentées dans la section précédente, il faut considérer la possibilité que l'occupation du territoire, pendant la paléohistoire, ait pu avoir lieu sur

---

<sup>1</sup> Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé est plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique, puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fautive et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le même esprit, la terminologie divisant les groupes d'occupants en autochtone et allochtone est ici préférée à autochtone et euroquébécois. L'appellation « euroquébécois » tend à nier l'existence de groupes allochtones non européens à travers l'histoire coloniale du pays. Le terme « allochtone » est donc ici plus inclusif et respectueux de la diversité culturelle de la province.

des replats d'élévations variables selon les époques. L'aire d'intervention aurait pu être colonisée dès 9 000 – 8 000 AA, alors que le niveau marin était suffisamment bas pour laisser la terrasse émerger. L'occupation du secteur serait alors rattachée aux manifestations culturelles du Paléoindien récent ou de l'Archaïque ancien, possiblement déjà présentes en Côte-Nord vers 10 000 AA. La majorité des sites autochtone de Tadoussac se présentent toutefois comme des ensembles artéfactuels exposés par l'érosion éolienne et perturbés par l'activité agricole (tableau 1). Leur état en fait donc souvent des témoins peu loquaces de l'occupation autochtone ancienne de Tadoussac.

#### *Paléoindien et Archaïque*

Les pointes pentagonales trouvées dans certains sites de Tadoussac témoignent de cette présence ancienne, de sociétés en transition entre le Paléoindien et l'Archaïque. La ressemblance avec des pointes de projectiles de la Gaspésie et du golfe du Maine suggère d'ailleurs que les premiers occupants de la Haute-Côte-Nord aient pu provenir de ces régions ou, à tout le moins, maintenir des contacts avec celles-ci (Archambault 1987; Plourde 2003). La composante archaïque ancienne (109G29) du site Cap-de-Bon-Désir (DbEi-8) (Plourde 2003) présenterait également des ressemblances importantes avec les manifestations archaïques du golfe du Maine. De telles similitudes appuient l'idée de relations entre les premières populations de la Haute-Côte-Nord et celles participant à la tradition de l'Archaïque maritime dans le golfe du Maine. Les influences culturelles observables sur la culture matérielle des premiers groupes semblent cependant multiples, débordant du simple cadre maritime (Archambault 1987).

Les sites de cette période ont surtout livré des vestiges liés à la technologie de la pierre taillée, principalement faits à partir de quartz, schiste, quartzite et chert grossier (Archambault 1987; Plourde 2003). Plusieurs de ces matériaux pourraient provenir des formations appalachiennes, appuyant ainsi l'hypothèse d'une origine méridionale des premiers occupants (Plourde 2003). Les pointes de projectiles sont le plus souvent pédonculées ou encochées. Les sites de cette période ont également livré les premiers indices de façonnage de la pierre par polissage et bouchardage. Le cuivre natif aurait également été utilisé et on y associe les premières sépultures connues sur le territoire (Plourde 2003). Le mode de subsistance aurait été centré sur la chasse aux mammifères marins, alors que l'environnement terrestre était celui de la taïga (Plourde 2003). Les sites de l'Archaïque ancien en Haute-Côte-Nord présentent également plusieurs similitudes avec ceux de la Manicouagan et de la Basse-Côte-Nord (Plourde 2003), ce qui laisse croire que les premiers occupants de la région partageaient un ensemble de références culturelles.

Le site DaEk-11 serait parmi les plus anciens du secteur en raison de sa position sur une terrasse de 100 m (carte 1, tableau 1). Le site couvrirait une superficie d'environ 1 300 m<sup>2</sup>. Les artefacts récoltés sont tous issus de la taille de la pierre et incluent une préforme, des éclats retouchés, un biface pédonculé, des bifaces foliacés et ovoïdes, des fragments d'outils divers et quelques éclats. Les matières premières incluent le

quartz, quartzite, siltstone, schiste rouge, grès et chert vert (Moss et Plourde 1986).

Les sites DaEk-15, 16 et 40 s'inscriraient aussi dans cet ensemble de manifestations en raison notamment de leur altitude (tableau 1, carte 1). DaEk-15 et 16 regroupent de nombreuses petites concentrations d'artefacts, dont certaines pourraient correspondre à des occupations distinctes. Elles se répartissent au pied des collines de Tadoussac à l'abri des grands vents (Archéo-Mamu Côte-Nord 2015; Moss et Plourde 1986). La taille de ces aires est suggestive de petits groupes visitant ces espaces à répétition. La composante autochtone des deux collections comprend du débitage, des outils de fortes dimensions grossièrement taillés, ainsi que des outils polis et bouchardés. L'ensemble est principalement fabriqué à partir de quartz et grès. DaEk-40 ne comprenait pour sa part qu'une petite concentration d'artefacts où le quartz et le quartzite dominant.

Au site DaEk-15, les concentrations d'artefacts ont été trouvées à une altitude approximative de 65 à 70 m NMA. À cette altitude, l'occupation du site pourrait remonter jusqu'à 9 000 – 8 000 AA. Cependant, la présence d'outils faits à partir de quartzite de Mistassini suggère un âge plus récent. La seule source répertoriée de cette pierre se trouve aux environs de la rivière Témiscamie. Or, les terres aux environs de la source n'auraient été libres de glace qu'à partir de l'intervalle de 8 400 - 6 000 AA (Richard et Grondin 2009). Le quartzite de Mistassini n'a donc pu être accessible aux groupes humains qu'à partir de cette période. Il est donc beaucoup plus probable que l'occupation paléohistorique du site ait eu lieu pendant ce dernier intervalle.

La période suivante, l'Archaïque moyen (7 000 – 6 000 AA), est relativement peu connue en raison du faible nombre de sites recensés pour cette période en Haute-Côte-Nord. Leur altitude relative se maintiendrait entre 20 et 60 m NMA et les liens avec les cultures maritimes semblent persister. Les matières lithiques utilisées sont d'ailleurs principalement d'origine méridionale ou locale. Les pointes de projectiles présentent des pédoncules aux bords convergents et sont associées aux types Neville et Stark, deux styles communs en Nouvelle-Angleterre (Plourde 2003).

Les sites DaEk-12, 13 et 14 (carte 1, tableau 1), notamment, seraient de cette période en raison de leur altitude, oscillant entre 50 et 60 m NMA. DaEk-12 a d'ailleurs livré plusieurs pointes de projectiles typiques de l'Archaïque moyen. Le reste de l'outillage est principalement fait de pierre taillée et comprend des grattoirs, couteaux et nucléi. Les matières premières comprennent le quartz, le quartzite, le schiste, le grès, le chert, le basalte et le siltstone. L'ensemble couvre une superficie supérieure à 600 m<sup>2</sup> (Lowther 1959; Moss et Plourde 1986). Au site DaEk-14, les matières premières présentent des fréquences relatives comparables. Les vestiges couvriraient une superficie supérieure à 500 m<sup>2</sup>.

L'occupation humaine paraît de plus en plus soutenue à partir de l'Archaïque supérieur (6 000 – 4 200 AA), alors que l'environnement se stabilise vers 5 000 AA. On assiste également à des développements importants du réseau d'échange des groupes

occupant la Haute-Côte-Nord, puisque du cuivre natif provenant du lac Supérieur, des coquillages de la côte atlantique et des dents de requin du golfe du Mexique leur sont associés. Toutes les terres au nord du Saint-Laurent sont maintenant libres de glaces et occupées en continu (Chevrier 1996b). Ceci se reflète dans les assemblages lithiques des sites ayant livré des pierres aux origines septentrionales, incluant le chert de Nastapoka (baie d'Hudson), le quartzite de Mistassini (rivière Témiscamie) et le quartzite de Ramah (fosse du Labrador). On observe également les influences de la tradition de l'Archaïque laurentien (sud-ouest québécois) et de l'Archaïque maritime (Basse-Côte-Nord et provinces maritimes). Ces influences multiples pourraient être attribuables à l'existence d'un continuum culturel entre les groupes de traditions maritime et laurentienne, mais les opinions divergent à ce sujet (Chevrier 1996b; Pintal 2009; Plourde 2003; Plumet et al. 1993). Malgré l'importance relative des ressources terrestres, l'exploitation de la faune marine semble demeurer au cœur des stratégies de subsistance des groupes de cette période (Plumet et al. 1993). Notons aussi la découverte d'ossements de chien sur le site Lavoie (DbEj-11) (Plumet et al. 1993) et des traces possibles d'une sépulture humaine, à proximité, au site Utamaïkan (DbEj-21) (Plourde 1999).

À la fin de l'Archaïque, dit « post-laurentien » ou « terminal » (4 200 – 3 000 AA), les groupes occupant la Haute-Côte-Nord semblent décidément plus tournés vers l'intérieur des terres en raison de leur préférence marquée pour les matières lithiques comme le quartzite de Mistassini et la calcédoine du lac Saint-Jean. La plupart des sites connus sont cependant sur la côte (ex. : DbEj-11, DbEi-6 et DbEi-8), à une altitude approximative de 20 m, suggérant un mode d'occupation double, alternant entre le littoral Saint-Laurent et l'intérieur des terres. Les cherts, quartz et argilites se mêlent également à ces assemblages. Les pointes de projectiles associées à cette période sont généralement de formes triangulaires avec pédoncules. Elles s'apparentent aux types Lamoka, Susquehanna et Snook Kill. Cette préférence stylistique témoigne d'influences méridionales persistantes (Plourde 2003).

### *Sylvicole*

Le passage de l'Archaïque vers le Sylvicole est généralement indiqué par l'apparition des premières technologies céramiques dans le nord-est du continent. Aucun artefact associé à cette technologie n'est cependant connu pour le Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA) en Haute-Côte-Nord. Deux grands ensembles archéologiques sont tout de même reconnus, associés au complexe Meadowood et à la tradition funéraire Middlesex. Le premier est défini sur la base d'un outillage lithique fait le plus souvent de chert Onondaga, en provenance du Sud ontarien et de l'état de New York. L'outillage est reconnaissable par les lames bifaciales ayant servi de support à la fabrication de grattoirs triangulaires et pointes de projectiles à base encochée et carrée (Box Base). Cet outillage est d'ailleurs occasionnellement trouvé en contexte funéraire. Des formes d'outils polis, absentes des périodes précédentes, lui sont aussi associées, telles que

gorgerins, pierres aviformes et pipes tubulaires. Des ornements de cuivre composent également la culture matérielle du complexe Meadowood. La manifestation la plus importante de ce complexe en Haute-Côte-Nord est certainement le site DdEh-8, à l'extrémité nord-ouest de la baie des Bacon, à Longue-Rive, sur une terrasse de 37 m NMA (Ethnoscop Inc. 2014).

En parallèle avec le complexe Meadowood, la tradition funéraire Middlesex se distingue par l'absence d'évidences liées à la pratique de la crémation et par le type d'offrandes, incluant gorgerins d'ardoise polie, pipes tubulaires, herminettes, colliers de perles de cuivre cylindriques. La seule sépulture connue pour cet épisode en Côte-Nord est celle de Mingan. La tradition Middlesex est généralement associée à la toute fin du Sylvicole inférieur (Plourde 2003).

Le Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA) verra l'apparition des premières poteries en Haute-Côte-Nord. Les vases, modelés à partir de colombins, présentent une base conique et les parois extérieures sont décorées d'impressions ondulantes, basculantes et repoussées. La fréquence de ces poteries pourrait graduellement diminuer en se dirigeant vers l'est, jusqu'à se faire très discrète au-delà de Pointe-des-Monts (Chevrier 1996a). Notons également les premières manifestations d'art rupestre à cette période, avec le site Pepechapissinagan (DeEh-1), où 145 tracés digitaux à l'ocre rouge recouvrent la paroi d'une haute falaise sur environ 14 m<sup>2</sup>, témoignant d'un univers symbolique et spirituel partagé à l'échelle du Bouclier (Arsenault 1995). Pour ce qui est de la technologie lithique, les pointes de projectiles sont généralement petites et dotées d'encoches en coin ou latérales. Les éclats, utilisés tels quels ou avec des retouches sommaires, gagnent en popularité, alors que la pierre polie est presque inexistante. La diversité des matériaux lithiques suggère un réseau d'échange étendu, lié autant aux populations méridionales que septentrionales. Il faut aussi ajouter que les espaces occupés à la période précédente sont souvent réoccupés et le mode de subsistance est toujours partagé entre les ressources marines et, dans une moindre mesure, les ressources terrestres, principalement le castor. Les espèces animales chassées sont tout de même variées, témoignant de stratégies de subsistance à plus large spectre, permises par une connaissance fine des environnements de l'intérieur des terres et du littoral. La réoccupation de plusieurs sites de cette période et la persistance d'une stratégie de subsistance similaire témoignent d'une continuité culturelle avec la période précédente (Plourde 2003).

Le site DaEk-19 aurait été occupé pendant la période, sur un replat atteignant environ 6 m NMA (tableau 1, carte 1). Plusieurs milliers d'écofacts et artefacts témoignent de l'exploitation d'une faune variée, incluant quelques espèces de mollusques. L'outillage en pierre taillée est principalement fait à partir de cherts, quartz et quartzites alors que les quelques outils polis seraient en grès. Quelques tessons de poterie ont aussi été recensés dans l'assemblage.

Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AD), un nouveau style de poterie fait son

apparition, reconnu principalement par des ponctuations embossantes, mais aussi des impressions à la cordelette et dentelées quadrangulaires, principalement appliquées sur la partie supérieure des vases jusqu'à l'épaule. La panse, sous l'épaule, est le plus souvent lissée ou traitée au battoir. Les vases seraient cependant moins souvent décorés d'impressions dentelées que dans les régions plus méridionales du Québec. Ils seraient également absents de la partie orientale de la région, en Basse-Côte-Nord. Quelques sites témoignent de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord pendant le Sylvicole moyen tardif, mais celle-ci reste tout de même relativement peu visible en région (Plourde 2003).

Des changements culturels importants ont lieu lors du Sylvicole supérieur (1 000 – 500 AA). Il s'agit d'une période marquée par l'arrivée de groupes d'origine iroquoise provenant le plus probablement des environs de Québec (Plourde 2003). Encore une fois, leur présence sera en bonne partie reconnue sur la base de leurs productions céramiques. Les formes les plus anciennes, associées à la tradition Saint-Maurice (1 000 – 800 AA), sont décorées à la cordelette enroulée autour d'un bâton, les panses sont traitées au battoir cordé alors que le haut des vases est lissé. Les motifs décoratifs appliqués au col sont en forme de chevrons ou de traits horizontaux. Les lèvres sont généralement plates ou épaissies de façon à créer un parement naissant. Les pointes de cette tradition présentent des formes en triangle isocèle, aux bases encochées ou pédonculées (Plourde 2003). La phase Saguenay du Sylvicole supérieur moyen (800 – 650 AA) suit avec une production céramique en continuité avec la période précédente, mais maintenant caractérisée par un encochement fréquent à l'angle du col et du parement. Au Sylvicole supérieur récent, les vases sont alors dotés de décors complexes; leur col est plus étranglé, l'angle du col et du parement est toujours encoché, mais ce dernier est plus haut, tout comme les crestellations qui prennent aussi de la hauteur. Aux vases s'ajoutent maintenant pipes, perles et jetons de jeux en céramique. Les outils lithiques sont rares tandis que les outils en os deviennent de plus en plus fréquents. Pendant tout le Sylvicole supérieur, les groupes iroquoiens viennent en Haute-Côte-Nord pour y exploiter principalement le phoque et le béluga, mais aussi le poisson et les mollusques. Il est aussi très possible que ces groupes, présents l'été, aient cohabité et échangé avec les groupes algonquiens, ancêtres des Innus contemporains (Chapdelaine 1984). Les sites de cette période sont situés le long du littoral et ils incluent DaEj-1, ainsi que DaEk-19, à Tadoussac (tableau 1, carte 1). Les données historiques permettent également d'attester la présence de groupes micmacs et malécites dans l'estuaire du Saguenay (Plourde 1993; 2003). Les Iroquoiens disparaissent de toute la vallée du Saint-Laurent entre 1535 et 1608 AD, soit entre la visite de Jacques Cartier et l'arrivée de Samuel de Champlain (Plourde 2003).

#### *Période coloniale*

La création de la Traite de Tadoussac, en 1652, coïncide avec une crise démographique importante chez les Innus, alors désignés par les Français comme les

« Montagnais ». Les épidémies successives mènent, en effet, à une réduction dramatique de leurs effectifs. De plus, les raids iroquois qui ont lieu de 1659 à 1667 font en sorte qu'un nombre réduit d'Amérindiens visitent le poste. L'action combinée de ces facteurs, auxquels pourraient s'ajouter d'autres événements encore non identifiés, contribue à diminuer les effectifs des groupes visitant le poste de Tadoussac jusque dans le XVIII<sup>e</sup> siècle (Dufour 1996).

Pendant toute la période coloniale, la culture matérielle des Amérindiens occupant la Haute-Côte-Nord continue d'intégrer des biens d'origine européenne. Les postes offrent ainsi divers objets de métal (fers de flèches, batte-feu, couteaux, hachettes, épées à emmancher, hameçons, tranches, alènes, marmites) et des articles liés à l'habillement (fil, aiguilles, tissus, couvertures, capots, chemises, bas, bonnets pour hommes et femmes, manches amovibles, jarretières). De la nourriture sera aussi échangée, incluant biscuits, farine, maïs, pois, mélasse, prunes, raisins, en plus de miroirs, peignes, bagues, croix de cuivre jaune, rasades, vermillon, bombardes, tabac et calumets de pierre (Dufour 1996; Plourde 2003). Les armes à feu ne sont échangées qu'à partir des années 1670 et ne sont accessibles, sous le Régime français, qu'aux Amérindiens christianisés participant aux conflits armés aux côtés des Français (Chevrier 1996a).

À partir de ce moment, fusils, pierres à fusil, poudre, balles, plombs et tire-bourres sont distribués. L'eau-de-vie n'est pas officiellement considérée comme objet de traite, bien qu'elle fasse l'objet d'un commerce illicite et qu'elle soit souvent donnée aux Amérindiens lors de festins. Son commerce est libéralisé avec la Conquête, causant alors des ravages importants chez les Innus (Dufour 1996).

Le mode de vie de certains groupes montre également des signes d'une certaine transformation pendant les premiers siècles de la période coloniale. L'usage des armes anciennes (arc et flèches) se perd après la Conquête pour être complètement remplacé par les fusils et pièges de métal (Dufour 1996; McKenzie 1890). Le canot d'écorce aurait cependant encore été en usage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'abbé Huard visitait Betsiamites (Huard 1897). Aussi, le mode vestimentaire s'inspire de plus en plus de celui des Eurocanadiens (Dufour 1996). La chasse au phoque et la production d'huile contribuent à retenir certaines familles aux postes pendant l'hiver. Celles-ci ne font alors que de brefs séjours loin des postes, au printemps et à l'automne, vivant principalement de leur travail lié à l'exploitation du phoque. On distingue alors les Innus de la mer et ceux des terres (Dufour 1996; Mailhot 1996).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'envahissement toujours croissant du territoire par les allochtones constitue une entrave à l'occupation amérindienne de la Haute-Côte-Nord. C'est ainsi que la première réserve, ou réduction, est créée par les Oblats à Betsiamites, vers 1861, avec l'appui du gouvernement canadien (Mailhot 1996). Ils y réunissent principalement les familles innues qui fréquentent Tadoussac, Escoumins et Portneuf. L'endroit est surtout occupé l'été, lors des missions, alors que plusieurs tentes d'écorce s'y dressent (Buies 1896). La Compagnie de la Baie d'Hudson déménage également à Betsiamites

en 1859 et ferme ses postes de Tadoussac, Îlets-Jérémie et Godbout (Mailhot 1996).

Cependant, la majeure partie des Innus visitant Betsiamites ne se convertit pas encore à la sédentarité et poursuit ainsi l'exploitation de l'intérieur des terres de façon saisonnière (Mailhot 1996). Les Innus continuent de pratiquer la chasse, la pêche et la collecte de végétaux, en alternant entre la côte et l'intérieur des terres. Du printemps au début de l'automne, la côte y est convoitée pour la pêche et pour la chasse aux oiseaux migrateurs, principalement aux battures de la rivière Grandes-Bergeronnes (Parcoret 2009). Entre les mois d'août et de mai, les Innus partent vers l'intérieur des terres où ils vont passer l'hiver en groupes de trois ou quatre familles. Les principales rivières alors empruntées sont la Sainte-Marguerite, Escoumins et Portneuf (Parcoret 2009). La quantité de matériel acquis aux postes de traite semble alors relativement importante. Frank G. Speck rapporte à ce sujet :

*In ascending they are loaded with 2000 pounds of provisions; comprising 15 pounds of flour, 200 pounds of pork, 10 pounds of tobacco, 100 pounds of sugar, 100 pounds of grease, 25 pounds of tea, 10 bags (4 pounds each) of salt, 20 boxes of baking powder, 25 boxes of soap, 12 boxes of 20 gauge cartridges, 4 boxes of 44-40 cartridges, 300 traps from beaver-size down, 2 boxes of candles (about 72 in all), for light during the winter. This load requires three canoes which Simon and his family have to relay over the portages. (Speck 1927)*

Les cours d'eau constituent des voies anciennes de circulation, mais l'apparition des premiers chemins forestiers, puis des chemins de carrioles et « bacagnoles » (voiture d'hiver montée sur deux patins et tirée par des chevaux) transforment quelque peu le mode de circulation des Innus sur leurs terres pendant le XX<sup>e</sup> siècle. Les camions et motoneiges sont ensuite utilisés sur ces chemins pendant la deuxième moitié du dernier siècle (Parcoret 2009).

La présence croissante des groupes allochtones et l'exploitation forestière auraient forcé plusieurs d'entre eux à accéder aux territoires toujours plus au nord. Vers la fin des années 1930, la chute des prix de la fourrure en aurait forcé plusieurs à s'en remettre au travail salarié. L'ouverture de clubs de chasse privés en territoire innu rendra l'exploitation du territoire encore plus problématique pour ceux-ci (Parcoret 2009). Ainsi, l'intensité de l'occupation innue du territoire diminue pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, en lien avec l'augmentation continue de la présence allochtone.

### 3.2.2. Occupation allochtone

Les premières incursions européennes, le long du Saint-Laurent, se font plutôt timides, d'abord avec les pêcheurs bretons et portugais arrivant vers 1 500 AD dans le détroit de Belle Isle. Les Basques arrivent un peu plus tard, vers 1 520 AD, pour pêcher la morue le long de la côte sud du Labrador et de la côte nord du Saint-Laurent pendant l'été. Vers 1540-1550, les premiers baleiniers basques viennent chasser les

mammifères marins en se concentrant principalement dans le détroit de Belle Isle et dans les environs de Tadoussac (Chevrier 1996a; Loewen et Delmas 2012).

Les pêcheurs et baleiniers se livreront également à des échanges informels avec les groupes amérindiens qui troqueront fourrures contre couteaux, haches, marmites de cuivre, perles de verre et vêtements (Chevrier 1996a). La culture matérielle amérindienne changera cependant très peu sous l'influence de ces premiers Européens, alors que la culture matérielle ancienne se mêle aux biens d'origine européenne. Aucun changement dans leur mode de vie n'est détecté et les sites habités à la fin de la paléohistoire sont réoccupés (Plourde 2003).

Le lieu le plus utilisé pour échanger avec les Amérindiens sera Tadoussac, et ce, dès les débuts de la présence européenne (Dufour 1996). Avec la création de la « Traite de Tadoussac », en 1652, ce poste permet de contrôler les échanges avec les groupes amérindiens sur un territoire s'étendant de L'Isle-aux-Coudres jusqu'aux environs de la rivière Moisie et de la rive sud du Saint-Laurent jusqu'aux lacs se déversant dans le Saguenay (Dufour 1996). En 1653, ce territoire fut amputé par l'octroi de la seigneurie de La Malbaie et de celle des Millevaches. Cette dernière s'étendait de Sault-au-Mouton à Sault-au-Cochon. La seigneurie de Mingan fut créée en 1661 et elle contrôlait le territoire compris entre l'île aux Œufs et terre ferme de Mingan (Dufour 1996). À la Conquête, ces seigneuries passent sous le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, alors que la Traite de Tadoussac reste entre les mains de la Compagnie du Nord-Ouest. La Compagnie de la Baie d'Hudson en prend possession en 1831 et en garde le contrôle jusqu'en 1859 (Dufour 1996).

De 1652 à 1830, bien que plus intensément pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, la Haute-Côte-Nord voit naître une série de postes de traite, incluant ceux de Bon-Désir, Sault-au-Mouton, Portneuf, Sault-au-Cochon et Îlets-Jérémie (Dufour 1996; Great Britain. Privy Council. Judicial Committee 1926). Jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, ces postes étaient, en général, composés de deux bâtiments, soit un magasin, servant aussi de résidence aux quelque trois à cinq occupants, et une chapelle de taille modeste (Dufour 1996). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les postes connaissent une phase d'expansion due à la diversification de leurs productions, incluant la chasse aux mammifères marins et la pêche (Dufour 1996). Le plus grand nombre d'employés requis pour ces nouvelles activités permet d'ajouter quelques bâtiments à plusieurs de ces postes (Dufour 1996).

La plupart des postes de traite sont aussi visités ou habités par des missionnaires venant à la rencontre des Amérindiens pour les convertir au christianisme. Les premiers sont les Récollets qui se partageront la Nouvelle-France en trois zones à partir de 1615. Le père Dolbeau était responsable de la région de Tadoussac et des Innus. Les jésuites prennent la relève à partir de 1625 (Chevrier 1996a). À partir de 1640, ils mettent sur pied une stratégie d'évangélisation de longue durée connue comme les « missions volantes ». Celles-ci permettent de visiter les Amérindiens aux postes de traite de toute la côte pendant la saison estivale, alors qu'ils s'y rassemblent (Dufour 1996). Les

postes de Tadoussac, Chicoutimi, Bon-Désir, Escoumins et Betsiamites servent successivement de bases aux missions volantes et sont occupés, de façon plus ou moins permanente, selon les époques (Carrière 1963; Dufour 1996; Tremblay 1977). Cette stratégie semble avoir porté ses fruits, puisqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle la majorité des Innus avait adopté la foi chrétienne (Dufour 1996). Après la Conquête, les jésuites et les Récollets ne peuvent plus recruter de nouveaux membres dans leurs ordres, de sorte que ceux-ci sont condamnés à s'éteindre. Par la suite, des prêtres séculiers s'y succèdent jusqu'en 1830 (Dufour 1996) tandis que les prêtres Oblats arrivent en 1844. Ils occupent successivement Grande Baie, Escoumins et Betsiamites (Buies 1896; Carrière 1963; Huard 1897; Tremblay 1977).

C'est avec l'abolition du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1842, que s'ouvrent les premiers établissements agroforestiers de la Haute-Côte-Nord. L'exploitation forestière avait, en fait, déjà lieu depuis le début du siècle, comme aux Escoumins en 1825. Mais, cette fois, l'occupation est résolument plus permanente et se multiplie à l'échelle du territoire (Perron 1996). Les principaux centres sont Tadoussac, Sacré-Cœur, Moulin-à-Baude, Bergeronnes, Bon-Désir, Escoumins, Millevaches, Saint-Paul-du-Nord, Sault-au-Mouton, Sault-au-Cochon et Portneuf. Ils voient le jour dans les décennies de 1830 et 1840 (Buies 1896; McPherson 1843; Perron 1996). Les sites allochtones aux environs de l'aire d'étude remontent à cette période (tableau 1, carte 1).

Le hameau du Moulin-Baude débute en 1841 avec Thomas Simard, un agriculteur et producteur forestier, ainsi qu'actionnaire de la Société des vingt-et-un. Il détenait des droits de coupe pour quelque 4 000 pièces de bois, mais n'occupait pas encore ces terres. Simard était en fait basé aux Petites-Bergeronnes, où il détenait une autre licence pour 4 000 pièces de bois et pour la production de 4 000 paquets de foin. L'endroit était alors le principal lieu de rassemblement des Premières Nations du secteur pendant l'été et l'automne. Un inspecteur mandaté par la Compagnie de la Baie d'Hudson suspectait que Simard n'était en fait pas intéressé par l'exploitation forestière du Moulin-Baude et des Petites-Bergeronnes. Il aurait plutôt tiré profit de la culture du foin et d'un commerce clandestin avec les Premières Nations. L'activité forestière lui aurait servi de façade pour ses activités illicites (McPherson 1843).

Ce n'est seulement qu'en 1845 que Simard construit un premier moulin, sur la rive ouest de la rivière du Moulin-à-Baude. Les vestiges maçonnés (DaEj-3.6A et 7M100) du site DaEj-3 pourraient lui être associés, mais les sondages environnants ont plutôt livré des pièces du XX<sup>e</sup> siècle, soulevant ainsi la possibilité qu'il s'agisse plutôt du second moulin construit le long de la rivière (carte 3, tableau 2). Avec la fermeture officielle de la scierie de l'Anse-à-l'Eau en 1848, trois familles à l'emploi de William Price s'établissent au Moulin-Baude pour y cultiver la terre et, possiblement, travailler au moulin. Le moulin passe aux mains de la famille Price en 1849 et l'activité y prend de l'expansion à partir de ce moment. Le moulin aurait d'ailleurs servi à la fois de moulin à scie et de moulin à farine. Il restera en activité jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Un second

moulin à scie sera construit à proximité et restera en activité jusqu'en 1938. La construction du barrage de la rivière du Moulin-à-Baude (DaEj-3.1A) aurait nui à l'activité du moulin en aval de sorte qu'un troisième moulin sera construit (DaEj-3.1A) en aval du barrage. Ce dernier restera en activité jusqu'en 1960. Une couche de déblai amalgamant des artefacts du XIX<sup>e</sup> siècle est reconnue à sa périphérie. Elle a vraisemblablement été créée lors de la construction du barrage (tableaux 1 et 2, carte 3) (Truelle et Cie inc. 2023).

Le hameau du Moulin-à-Baude se développe en parallèle avec les activités industrielles. En 1851, lors du premier recensement de Tadoussac, 13 familles sont établies au Moulin-Baude. Les registres de la Compagnie Price permettent d'établir que l'agriculture y est pratiquée à partir de l'été 1852. La carte de Duberger (1876) montre que 20 propriétaires possèdent des lots le long du 1<sup>er</sup> rang du Moulin-Baude (figure 3). On y constate également que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne contrôle alors plus qu'un bloc de terre à l'est de la baie de Tadoussac, partant de la pointe Rouge et s'arrêtant un peu avant la pointe aux Vaches, sur une profondeur d'à peine quelques centaines de m, au sud du chemin du Moulin-à-Baude.

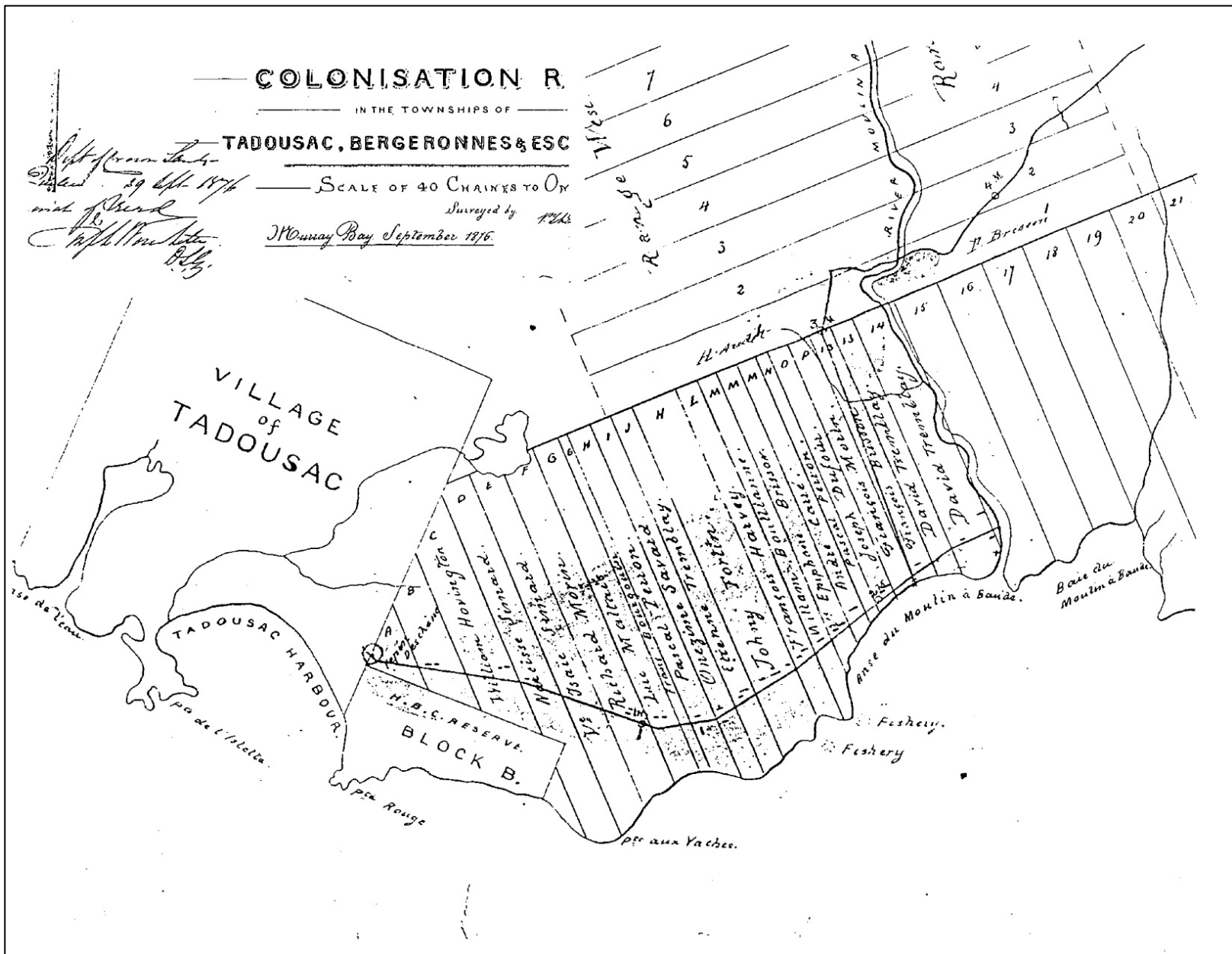


Figure 3 : Carte cadastrale de Tadoussac et Moulin-Baude, réalisée par George Duberger en 1876 (tiré de Desbiens 1992)

Tableau 1 : Synthèse des connaissances archéologiques aux environs de l'aire d'intervention

SITE	COORDONNÉES	ALTITUDE (NMA)	ANNÉE	SOURCE	RÉSULTATS	RECOMMANDATIONS
DaEj-1	-69,662501 48,157514	6	(1927)	Speck, Franck	Récolte de surface. Campement autochtone interprété comme une station de pêche au saumon. Objets en os et poteries (possiblement d'origine iroquoise selon Wintemberg 1943)	Aucune
			(1943)	Wintemberg, W.J.	Récolte de surface. Outils en pierre taillée et polie.	Aucune
			(1959)	Lowther, Gordon	Site rapporté comme submergé	Aucune
DaEj-2	-69.651398 48.164732	10	(2003)	Samson et Sasseeville	Inspection visuelle. Trois structures en pierres et briques liées par du mortier, associées à des fours à chaux (1897-1945).	Aucune
DaEj-3	-69,662111 48,158394	36	(1959)	Lowther, Gordon	Récolte de surface. Artefacts en pierre taillée et polie	Aucune
			(1986)	Moss et Plourde	Inspection visuelle. Vestiges d'un moulin à farine et à scie construit dans la côte (ca 1845 – fin XIX <sup>e</sup> ) ou du second moulin à scie de Moulin-à-Baude (début XX <sup>e</sup> – ca 1938), d'un troisième moulin (ca 1940 – fin des années 1960) en amont d'un barrage (1938 – ca 1963) et d'une centrale hydroélectrique (1938 – ca 1963).	Recherche et mise en valeur
			(2023)	Truelle et Cie	Inventaire avec sondages. Vestiges d'un moulin à farine et à scie construit dans la côte (ca 1845 – fin XIX <sup>e</sup> ) [ou du second moulin à scie de Moulin-à-Baude (début XX <sup>e</sup> – ca 1938)] (7M100), d'un troisième moulin (ca 1940 – fin des années 1960) en amont d'un barrage (1938 – ca 1963) et d'une centrale hydroélectrique (1938 – ca 1963). Quelques sondages avec vestiges allochtones hors contexte.	Supervision archéologique près des sondages avec artefacts épars Supervision archéologique des travaux à proximité du vestige maçonné (deuxième moulin) si excavation. Mise en valeur de la centrale. Mise en valeur et conservation du troisième moulin.
DaEj-4	-69,666324 48,161651	47	(1986)	Moss et Plourde	Quinze artefacts en pierre taillée (quartz, quartzite) incluant des plaquettes, un éclat retouché et un couteau.	Fouille
DaEj-5	-69.662111 48.158394	6	(1986)	Moss et Plourde	Récolte de surface. Ébauche de hache bouchardée et fragment d'outil bifacial en schiste rouge associés à une occupation paléohistorique.	Aucune
DaEk-11	-69.698333 48.143056	98	(1973)	Martijn	Récolte d'artefacts lithiques en surface et sondages sur superficie de 1 300 m <sup>2</sup> .	Aucune
			(1986)	Moss et Plourde	Récolte d'artefacts lithiques en surface sur superficie de 400 m <sup>2</sup>	Compléter l'évaluation par des sondages et une inspection de surface sur toute l'aire du site
DaEk-12	-69.695819 48.137154	61	(1959)	Lowther	Artefacts en surface incluant bifaces, pointes de projectiles, grattoirs en quartz.	Aucune
			(1973)	Martijn	Artefacts en surface	Aucune
			(1986)	Moss et Plourde	564 artefacts lithiques sur superficie de 600 m <sup>2</sup> , en surface et en sondage	Aucune
DaEk-13	-69.691374 48.137002	50	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
DaEk-14	-69.686925 48.137989	59	(1973)	Martijn	Récolte d'artefacts	Aucune

SITE	COORDONNÉES	ALTITUDE (NMA)	ANNÉE	SOURCE	RÉSULTATS	RECOMMANDATIONS
			(1986)	Moss et Plourde	Quelques artefacts lithiques en surface sur plus de 500 m <sup>2</sup>	Aucune
DaEk-15	-69,691632 48,142356	68	(1973)	Martijn	Récolte d'artefacts	Aucune
			(1986)	Moss et Plourde	513 artefacts lithiques en surface sur superficie de plus de 86 000 m <sup>2</sup>	Aucune
			(2015)	Archéo-Mamu	Inspection visuelle et récolte de surface. 133 artefacts lithiques autochtones et 152 artefacts allochtones en surface sur superficie de 100 000 m <sup>2</sup> .	Éviter tout creusement sous le labour et compléter la caractérisation par sondages aux environs des concentrations. Ratissages de surface ponctuels, après les labours. Mise en valeur.
			(2020)	Archéo-Mamu	Récolte de quelques artefacts historiques associés à l'occupation allochtone du lieu et recensement d'un vestige de muret	Délimiter l'ancien muret et poursuivre l'inventaire afin de couvrir la totalité du site. Mise en valeur in situ.
			(2020)	François Guindon, archéologue consultant	Inventaire avec sondages. 242 artefacts en surface du sol et dans huit sondages. L'ensemble couvre un maximum 1 000 m <sup>2</sup> .	Poursuivre l'inventaire par sondages dans la portion de la concentration recensée en 2014 et fouille archéologique.
DaEk-16	-69,677435 48,144999	76	(1959)	Lowther, Gordon	Artefacts en pierre taillée et polie	Aucune intervention supplémentaire. Site détruit.
			(1986)	Moss et Plourde	15 concentrations de 787 pièces lithiques en surface en matière verte faiblement siliceuse, quartz, quartzite, schiste, siltstone, autres. La collection inclut des percuteurs, affûtoirs, nucléi, grattoirs, raclours, plaquettes et éclats outils.	Aucune intervention supplémentaire. Site détruit.
DaEk-17	-69,679392 48,147534	130	(1959)	Lowther, Gordon	Artefacts en pierre taillée et polie	Aucune
			(1973)	Martijn, Charles	Artefacts en surface.	Inventaire avec sondages dans la portion arrière du replat.
			(1986)	Moss et Plourde	Récolte de surface de 2 872 pièces lithiques, incluant notamment des percuteurs, polissoirs, bifaces, grattoirs, éclats outils, raclours, burins, haches, perçoirs en quartz, quartzite, schiste, siltstone et autres. Quelques structures de pierre observées.	Inventaire par sondage afin de définir les limites du site dans sa partie nord-ouest
DaEk-18	-69,667824 48,146953	3	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
DaEk-19	-69,667538 48,149004	6	(1983)	Dumont, Jean	Artefacts allochtones et autochtone du Sylvicole moyen.	Fouille
			(1994)	Plourde, Michel	Inventaire par sondages révélant 2 869 artefacts, dont 789 associés à une occupation allochtone à l'emplacement d'un ancien chalet. Possible occupation coloniale autochtone.	Fouille
			(2001)	Plourde, Michel	Fouille sur 16,5 m <sup>2</sup> . Vestiges d'une habitation allochtone du XIX <sup>e</sup> siècle. Assemblages de pierres chauffées, taches d'ocre rouge avec près de 6 500 fragments d'os et fragments de mollusques; 784 éclats de pierre (cherts, quartzites, quartz, schiste, grès et autres) et 26 outils en pierre taillée et polie. Quelques tessons de poterie du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur.	Protection du site sur toute sa surface (1 525 m <sup>2</sup> )

SITE	COORDONNÉES	ALTITUDE (NMA)	ANNÉE	SOURCE	RÉSULTATS	RECOMMANDATIONS
			(2023)	Truelle et Cie	Inventaire avec sondages livrant des vestiges en deux secteurs. Le premier : 131 écofacts, 13 éclats de quartz, quartzite de Mistassini, siltstone, schiste ardoisier, chert gris, calcédoine et chert, ainsi qu'un polissoir en grès. Quelques artefacts historiques du XIX <sup>e</sup> et du XX <sup>e</sup> siècle. Le second : 226 écofacts, 81 éclats lithiques, 7 outils en pierre et 3 fragments de poterie du Sylvicole supérieur, ainsi que quelques pièces du XIX <sup>e</sup> siècle.	Fouille
DaEk-20	-69,674233 48,152744	89	(1983)	Dumont, Jean	Récolte de surface de 29 éclats de quartz, quartzite et ardoise. Site entièrement détruit.	Aucune intervention complémentaire.
			(1986)	Moss et Plourde	Site détruit	Aucune intervention complémentaire
DaEk-21	-69,671777 48,154525	87	(1983)	Dumont, Jean	Récolte de surface et sondages (négatifs). 254 éclats et 5 outils en quartz, quartzite, grès et ardoise. Site entièrement détruit.	Aucune intervention complémentaire
			(1986)	Moss et Plourde	Site détruit	Aucune intervention complémentaire
DaEk-22	-69,669419 48,156402	74	(1986)	Moss et Plourde	Site détruit	Aucune intervention complémentaire
DaEk-23	-69,671648 48,158055	83	(1986)	Moss et Plourde	Site détruit	Aucune intervention complémentaire
DaEk-24	-69,668451 48,160394	80	(1986)	Moss et Plourde	Site partiellement détruit. Quantité importante d'éclats en quartz.	Inventaire par sondages afin de délimiter le site
DaEk-30	-69,673104 48,15377	86	(1983)	Dumont, Jean	Sondages négatifs et récolte de surface. 46 éclats et 2 fragments d'outils en quartz, quartzite, grès et ardoise. Site entièrement détruit.	Aucune intervention complémentaire
DaEk-31	-69,672244 48,149377	57	(1986)	Moss et Plourde	Inspection visuelle et récolte de surface. Concentration d'artefacts allochtones associés à l'ancien hameau du Moulin-à-Baude. Site grandement érodé du côté ouest du chemin. La portion à l'est du chemin semble en meilleur état.	Enquête auprès des résidents et inventaire par sondages du côté est du chemin
			(2023)	Truelle et Cie	Concentration d'artefacts sur 75 m <sup>2</sup> comprenant notamment terres cuites fines, grès grossier et verre vert foncé anglais. Aucun sondage manuel. Possible occupation domestique. Comprend aussi un espace de 450 m <sup>2</sup> d'occupation domestique de la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle avec un possible racloir en pierre taillée.	Inventaire avec tranchées manuelles de 6 par 2 m.
DaEk-40	-69,66787 48,15606	68	(2023)	Truelle et Cie	59 artefacts en pierre, dont 54 en surface et 5 en sondages, sous la dune. Le quartz est la matière principale, ainsi que du quartzite blanc, du quartzite grossier gris et un possible gabbro verdâtre. Possible occupation de l'Archaique.	Fouille d'urgence

Tableau 2 : Site DaEj-3 – synthèse des vestiges recensés lors d'interventions antérieures

CODE (MOSS ET PLOURDE 1986)	CODE (TRUELLE ET CIE 2023)	NATURE DU VESTIGE	FONCTION	DESCRIPTION	CHRONOLOGIE
1A		Barrage	Industriel – production d'énergie	Ouvrage en béton coulé, partiellement arasé depuis l'abandon. Deux évacuateurs de crue font partie de ce vestige.	1938 – ca 1963
1B		Prise d'eau ou bief amont	Industriel – production d'énergie	Extrémité ouest du barrage 1A.	1938 – ca 1963
1C		Vanne de contrôle	Industriel – production d'énergie	Ouvrage permettant de contrôler le débit d'eau dans la conduite forcée (1D). À l'extrémité sud de la prise d'eau (1B)	1938 – ca 1963
1D	7K100	Conduite forcée	Industriel – production d'énergie	Ouvrage circulaire en bois et fer de 75 cm de diamètre intérieur. Deux sections visibles.	1938 – ca 1963
1E	7L100	Centrale hydroélectrique	Industriel – production d'énergie Domestique - villégiature	Bâtiment en « L » construit en béton sur deux étages et d'une galerie servant de voie d'eau. Utilisé comme chalet dans les années 1980.	1938 – ca 1963 Après 1963
2A		Moulin à scie	Industriel – bois d'œuvre	Bâtiment rectangulaire en pierres granitique maçonnées, au premier étage, et en bois, au deuxième étage. Plancher en terre battue et béton. Rampe de chargement en remblai du côté nord. Incendié à la fin des années 1960. Le moulin fonctionnait au diesel.	ca 1940 – fin des années 1960
3A		Quai/digue de dosses	Industriel – bois d'œuvre	Pile de croutes de sciage atteignant possiblement 15 m de long sur 2 m de large à l'origine. Elle aurait barré le chenal et protégeait le quai des crues de la rivière.	Début XX <sup>e</sup> – ca 1938
3B		Tréteaux de bois (arboriduc)	Industriel – bois d'œuvre	Quatre vestiges décrits comme des plateformes surélevées, formant vraisemblablement un arboriduc. L'ensemble aurait servi à acheminer les billots depuis le barrage jusqu'au moulin de la même époque.	Début XX <sup>e</sup> – ca 1938
4A		Chaussée d'arrêt	Industriel – bois d'œuvre	Digue de terre servant à dévier une partie du cours de la rivière vers sa branche est. En utilisation à un moment où aucun moulin n'était en opération sur la branche ouest de la rivière.	Fin XIX <sup>e</sup> ou après 1940
5A		Barrage en radier	Industriel – bois d'œuvre	Structure de poutres en bois équarries, comblée par de la pierre et couverte de planches. L'ensemble forme une pente douce vers la rivière. Seule la partie ouest de la structure est visible. Aurait permis un rehaussement du niveau de la rivière sur 4 m de haut. Servait de retenue pour les billots flottés sur la rivière.	Début XX <sup>e</sup> – ca 1938
5B		Tréteaux de bois (arboriduc)	Industriel – bois d'œuvre	Structures en bois surélevées qui servaient possiblement à acheminer le bois scié du moulin à la plage.	Début XX <sup>e</sup> – ca 1938
6A	7M100	Moulin à scie	Industriel – bois d'œuvre	Construction en pierres granitiques liées par du mortier ou du béton. Servait possiblement de voie de décharge à l'arboriduc 3B (deuxième moulin) ou comme puits d'évacuation de l'eau alimentant les turbines du premier moulin.	ca 1845 – fin XIX <sup>e</sup> ou début XX <sup>e</sup> – ca 1938
Sans code		Hangar à canot	Domestique - villégiature	Sans description	Après 1963
Sans code		Escalier	Domestique – villégiature (?)	Sans description	Après 1963
	Sondages 7J et 7H	Niveau d'artefacts	Hors contexte	Quelques objets, dont du verre à bouteilles teinté brun et lime en acier. Le catalogue ne contient aucun artefact associé à ces sondages.	XIX <sup>e</sup> ou XX <sup>e</sup> siècle
	Sondages 7A à 7E et 7P à 7Q	Niveau d'artefacts	Hors contexte	29 artefacts présentés au rapport comme dans un niveau sans aménagement, incluant une pierre à fusil et un tesson de terre cuite fine de type creamware. Le catalogue ne rapporte toutefois qu'un seul artefact au sondage 7B.	XVIII <sup>e</sup> ou plus probablement XIX <sup>e</sup>
	Sondages sans identifiants	Déchets	Domestique	Ensemble de sondages positifs sans identifiant près de 2A. Terres cuites fines, clous tréfilés, terre cuite. Tesson de verre vert foncé, pipes en terre cuite fine argileuse blanche. Possiblement associé à une maison voisine, construite en 1925.	Début XX <sup>e</sup>

## 4. RÉSULTATS

L'intervention a eu lieu en deux temps, soit en octobre 2024 pour la fouille du site DaEk-40 et en mai 2025 pour la supervision à distance. Les résultats sont présentés séparément pour les deux interventions et se concluent par la proposition d'une stratégie de conservation pour le site DaEk-19.

### 4.1. DaEk-40 – fouille archéologique

La fouille a été réalisée sur le site DaEk-40, situé en bordure d'un chemin pavé au sein d'une dune en érosion (carte 1). Elle a permis l'investigation d'une superficie totale de 9,5 m<sup>2</sup>, répartie sur 35 m<sup>2</sup> (carte 2).

#### 4.1.1. Répartition horizontale

L'intervention a notamment permis d'identifier l'aire principale de concentration, localisée en bordure immédiate de la zone d'érosion active. Cette concentration se situe principalement aux puits 16W-5N, 16W-6N, 17W-6N et 17W-5N, où 110 artefacts ont été récoltés (figure 4). Les 10 lots recueillis en surface, au pied de cette concentration, totalisent 15 artefacts additionnels (carte 2).

#### 4.1.2. Collection artéfactuelle

La collection issue de la fouille de 2024 totalise 132 pièces. Celles-ci s'ajoutent aux 59 artefacts recueillis à l'inventaire de 2023 (Truelle et Cie inc. 2023). Toutes les pièces recueillies en 2024, sauf quatre fragments ferreux hors contexte, peuvent être associées à une occupation autochtone paléohistorique. La collection 2024 comprend principalement des pièces lithiques (127 pièces, 96,2 %), dont 119 éclats issus de la taille de pierre, trois manuports, un pilon (figure 5), un nucléus (figure 6), un grattoir (figure 7), un outil unifacial (figure 7) et une pièce lithique indéterminée. À ces pièces s'ajoutent les quatre fragments ferreux (3 %) et un fragment d'os blanchi, probablement calciné (0,8 %).

Les trois manuports sont des blocs ou galets détonnant par rapport au contexte géomorphologique du site. Les sols du secteur sont en sable homogène, de sorte que ces pierres pourraient avoir été apportées sur le site par l'être humain. Il s'agit de galets faits de granite, de gabbro et d'un matériau indéterminé, qui sont relativement lisses et qui ne portent pas de traces permettant d'en interpréter la fonction. Le manuport de granite présente toutefois des traces de rubéfaction, permettant d'envisager qu'il a été

chauffé. Il pourrait s'agir d'un galet de foyer. Une pièce indéterminée pourrait aussi constituer un manuport. Il s'agit d'une concrétion d'argile sans forme particulière. Ce type de concrétion est souvent trouvé en bord de plage marine. Sa présence, à distance de la plage, pourrait s'expliquer par un transport humain.

Le pilon, fait en grès, est aussi un galet relativement lisse, mais il se distingue des manuports par du piquetage intensif aux deux extrémités. Il fait 104 mm de long, 71 mm de large et 63 mm en épaisseur. Sa forme et ses dimensions se prêtent bien à la préhension et laissent envisager une fonction de broyage.

Le nucléus est un petit bloc de quartz pesant 79 grammes. La plateforme de percussion correspond à un plan de clivage avec composante feldspathique. Sa petite taille laisse supposer qu'il s'agit d'un bloc de matière épuisé.

Deux outils unifaciaux s'ajoutent à la collection. Le premier, un grattoir de quartz hyalin, présente un front grattant abrupt cassé aux deux extrémités latérales. Le second est une pièce unifaciale taillée, mais trop fragmentaire pour lui attribuer une catégorie plus spécifique. Sa partie latérale présente une encoche possiblement travaillée. Il pourrait s'agir d'un aménagement destiné à l'emmanchement ou d'un grattoir à encoche, parfois désigné « vastringue » (tableau 3).

Les matériaux lithiques identifiés dans la collection sont dominés par le quartz hyalin (111 pièces, 87,4 %) dont certains spécimens comportent des inclusions d'hématites aux plans de clivage. Il est suivi en quantité par un quartzite gris beige, translucide près des bords et incluant parfois des inclusions ferreuses (7 pièces, 5,5 %). D'autres matériaux sont présents en faibles quantités : quartz (4 pièces, 3,1 %), grès (1), gabbro (1), granite (1), argile (1) et un matériau lithique indéterminé (1) (tableau 4). Les quartz et quartz hyalins pourraient être des variations d'une même matière, voire d'un même bloc puisque leur variabilité se recoupe.

#### 4.1.3. Stratigraphie

Le sol présente quatre niveaux stratigraphiques principaux, associés à une séquence podzolique qui affleure sous le sable éolien (figures 8 et 9). Cette séquence se caractérise par :

- 1) **Niveau 1** : sable éolien beige, meuble et sec, présentant une certaine cohésion en profondeur, permettant des parois droites quoique relativement fragiles. Sa couleur devient progressivement plus foncée en profondeur.
- 2) **Niveau 2** : lentilles d'organique noir sableux, meuble, alternant avec du sable grossier gris meuble et du sable orangé meuble grossier. Tous les artefacts découverts lors de la fouille proviennent exclusivement de ce

niveau remanié.

- 3) **Niveau 3** : horizon podzolique Ae constitué de sable gris discontinu bien drainé.
- 4) **Niveau 4** : horizon podzolique B composé principalement de sable orangé bien drainé.

La séquence podzolique est perturbée, de sorte que les niveaux 2 et 3 apparaissent sous forme de lentilles irrégulières et discontinues, difficiles à suivre en fouille. Le sol étant particulièrement meuble, le talus formé par l'érosion est particulièrement fragile le long de la ligne 17W. L'horizon B (niveau 4) a été testé à quelques endroits, mais n'a livré aucun artefact. Il n'a donc pas été fouillé de façon systématique.

#### 4.1.4. Interprétation

Il était au départ présumé que le talus d'érosion était exclusivement d'origine éolienne. Cependant, M. Frédéric Dufour nous a informés que son grand-père, Magela Dufour, se servait autrefois de l'espace comme banc d'emprunt pour le sablage des routes du village de Tadoussac. Le site DaEk-40 aurait donc vraisemblablement été emporté et épandu avec le sable le long des routes du village. En considérant la concentration des vestiges en bord de talus d'érosion et en surface du talus érodé, il faut envisager que les fouilles ont eu lieu dans la périphérie du site. L'utilisation de l'espace comme banc d'emprunt et la fouille de 2024 ont vraisemblablement eu raison de la portion la plus significative du site DaEk-40.

Aucun artefact n'est suffisamment diagnostique pour aider à déterminer la chronologie du site DaEk-40. Cependant, la dominance du quartz accompagné du quartzite est plutôt typique des sites recensés sur la terrasse de 65 m à Tadoussac, dont l'habitabilité a déjà été établie à 9 000 AA. Toutefois, au site DaEk-15, la présence de quartzite de Mistassini laisse présumer un âge maximum plus récent, entre 8 400 et 6 000 AA, soit la période à partir de laquelle la seule source connue de cette matière aurait été accessible.

Les sites de la terrasse de 65 m, notamment à DaEk-15 et 16, se présentent comme de petites concentrations d'artefacts pouvant correspondre à de petits campements successifs. Le site DaEk-40 pourrait représenter un autre petit locus datant d'après 9 000 AA.

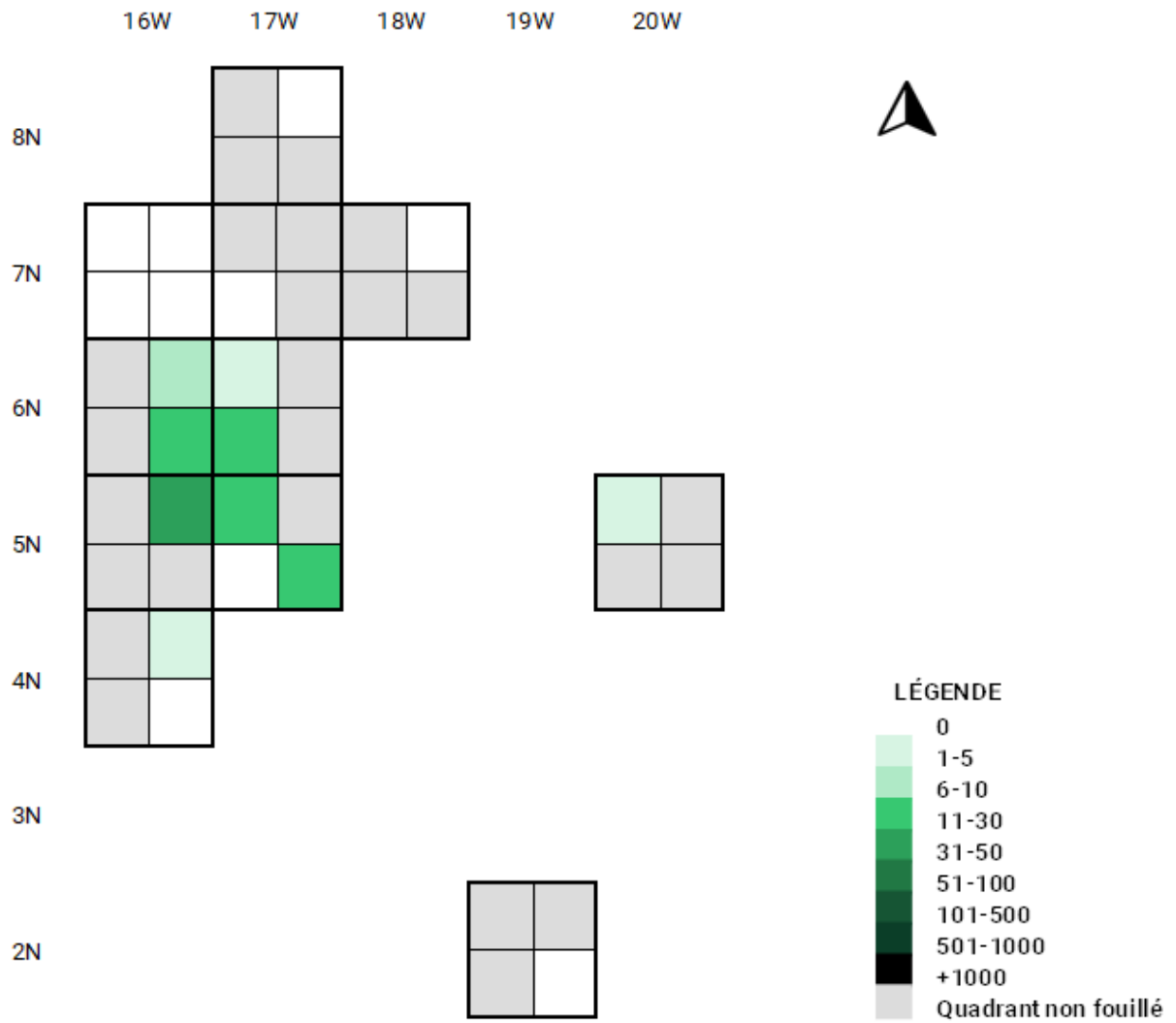


Figure 4 : DaEk-40 – distribution spatiale des artefacts



Figure 5 : DaEk-40 – pilon (cat. no. 9)



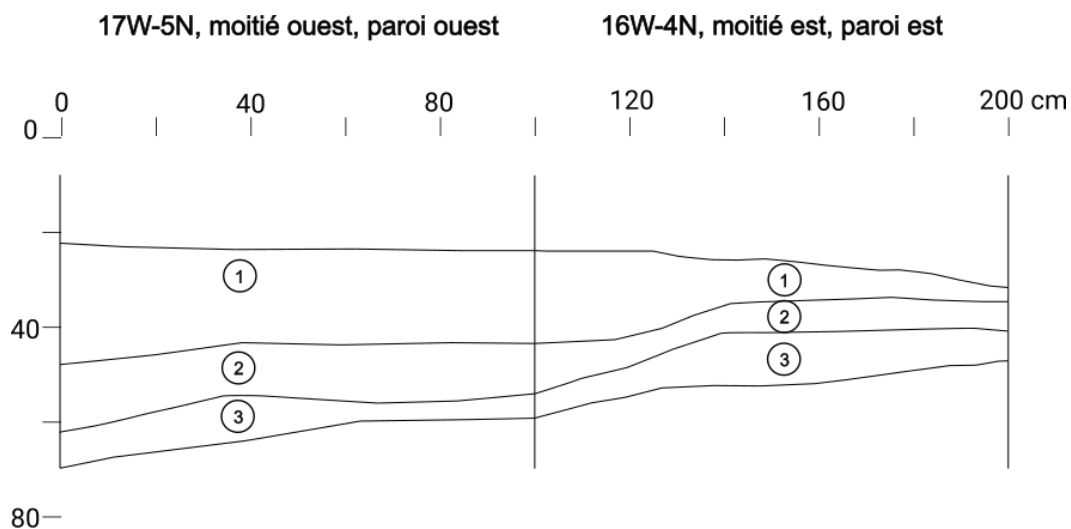
Figure 6: DaEk-40 – nucléus (cat. no. 21)



Figure 7 : DaEk-40 – Grattoir (cat. no. 31) et outil unifacial (cat. no.32)



Figure 8 : DaEk-40 – profil du puits 16W-4N, paroi est



# Archeo consultant

Dessin                      Traçage  
Éloïse St-Pierre      Jonathan Caron  
Jonathan Caron      10-10-2024  
03 et 04-10-2024

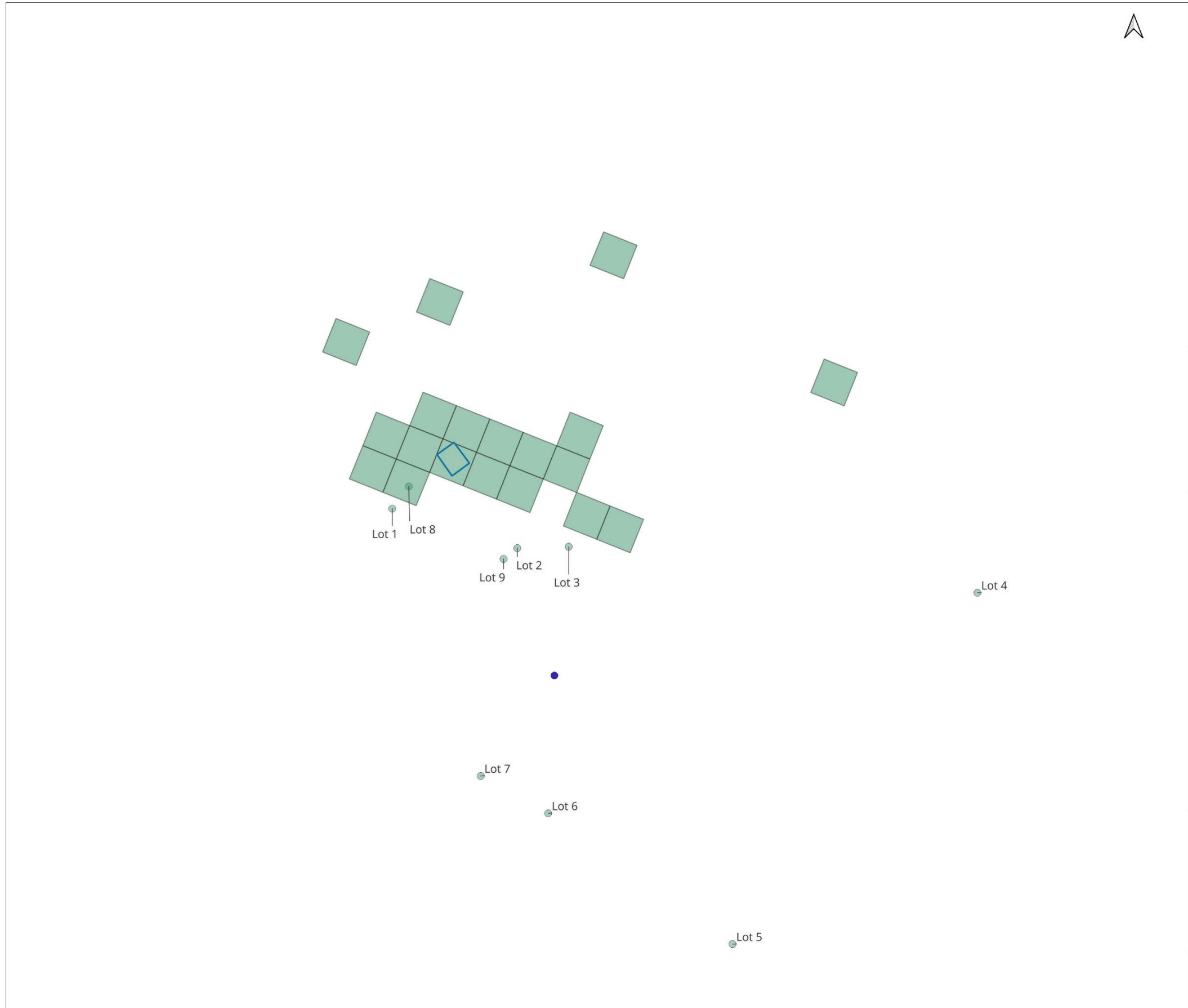
Figure 9 : DaEk-40 – puits 17W-5N et 16W-4N, profil stratigraphique nord-sud

Tableau 3 : DaEk-40 – artefacts récoltés en 2024

ITEM	NOMBRE	%
<u>Allochtone</u>		
Indéterminé	4	3
<i>Sous-total</i>	4	3
<u>Autochtone - lithique</u>		
Éclat	119	90,2
Manuport	3	2,3
Pilon	1	0,8
Nucléus	1	0,8
Grattoir	1	0,8
Outil unifacial	1	0,8
Indéterminé	1	0,8
<i>Sous-total</i>	127	96,2
<u>Écofact</u>		
Os blanchis	1	0,8
<i>Sous-total</i>	1	0,8
<i>TOTAL</i>	132	100

Tableau 4 : DaEk-40 – matières premières lithiques de 2024

MATIÈRE PREMIÈRE	NOMBRE	%
Quartz hyalin	111	87,4
Quartzite	7	5,5
Quartz	4	3,1
Grès	1	0,8
Gabbro	1	0,8
Indéterminé	1	0,8
Granite	1	0,8
Argile	1	0,8
<i>TOTAL</i>	127	100



**FOUILLE ET SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES  
PROJET DE CREATION DU PARC NATIONAL DES  
DUNES-DE-TADOUSSAC DAEK-40, DAEK-19 ET DAEJ-3,  
SECTEUR DES DUNES**

Carte 2  
Fouille archéologique

- Aire de fouille
- Chemin
- Quadrant fouillé
- Lot de surface
- Découverte de surface GPS-1-SUR4 (Truelle et cie 2023)
- Sondage positif DaEk-40-1A (Truelle et cie 2023)

Sources  
 Archéoconsultant 2024, Truelle et cie 2023, MFFP 2013  
 Ressources naturelles Canada-Série CanVec 2019,

Nad83 MTM fuseau 7  
 0 1 2 m

Réalisé par E.Bergeron

2025-09-27



Carte 2 : DaEk-40 – résultat de la fouille archéologique

## 4.2. DaEj-3 – supervision archéologique

L'intervention au site DaEj-3 comprenait une supervision archéologique (à distance) et la réalisation de sondages aux secteurs 3 et 4 (carte 3). Une confusion entre l'entrepreneur et l'archéologue a toutefois fait en sorte que les travaux d'aménagement ont eu lieu aux secteurs 3 et 4 avant que les sondages ne puissent être réalisés. Le protocole de communication des découvertes a tout de même été respecté, de sorte que trois espaces de découvertes peuvent être rapportés.

- 1) Trois clous découpés et deux tessons de terre cuite fine blanche. Le premier tesson présente un motif de type « Willow » imprimé bleu alors que le second présente une bande bleutée au marli. L'ensemble date du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle et se trouve en dehors des espaces prévus à la supervision (carte 3, figure 10). L'espace est situé à distance des principaux aménagements ayant pu perturber les vestiges archéologiques. Cela pourrait suggérer la proximité d'une aire d'occupation du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle encore non évaluée.
- 2) Neuf pièces ferreuses. Les deux plus grands objets pourraient être des instruments liés à l'activité de sciage alors que les sept autres sont des clous découpés et possiblement forgés et tréfilés, à une dizaine de mètres au nord-est du secteur 2 (carte 3, figures 11 et 12).
- 3) Débris épars du XX<sup>e</sup> siècle. L'emplacement correspond au secteur 3. L'entrepreneur y a rapporté d'épais remblais ayant servi à combler une profonde crevasse naturelle dans le cadre de l'aménagement d'un ancien sentier carrossable. Il s'agit d'un vieil autobus, de briques liées par du ciment-mortier et de débris divers (carte 3, figure 13).

Notons également que des vestiges ont possiblement été identifiés par la Sépaq. Ceux-ci sont présentés à la carte 3 sous « Vestige ». Il s'agirait d'anciennes infrastructures déjà recensées par Moss et Plourde (Moss et Plourde 1986).



Figure 10 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 1 (Source : Bé-con 2025)



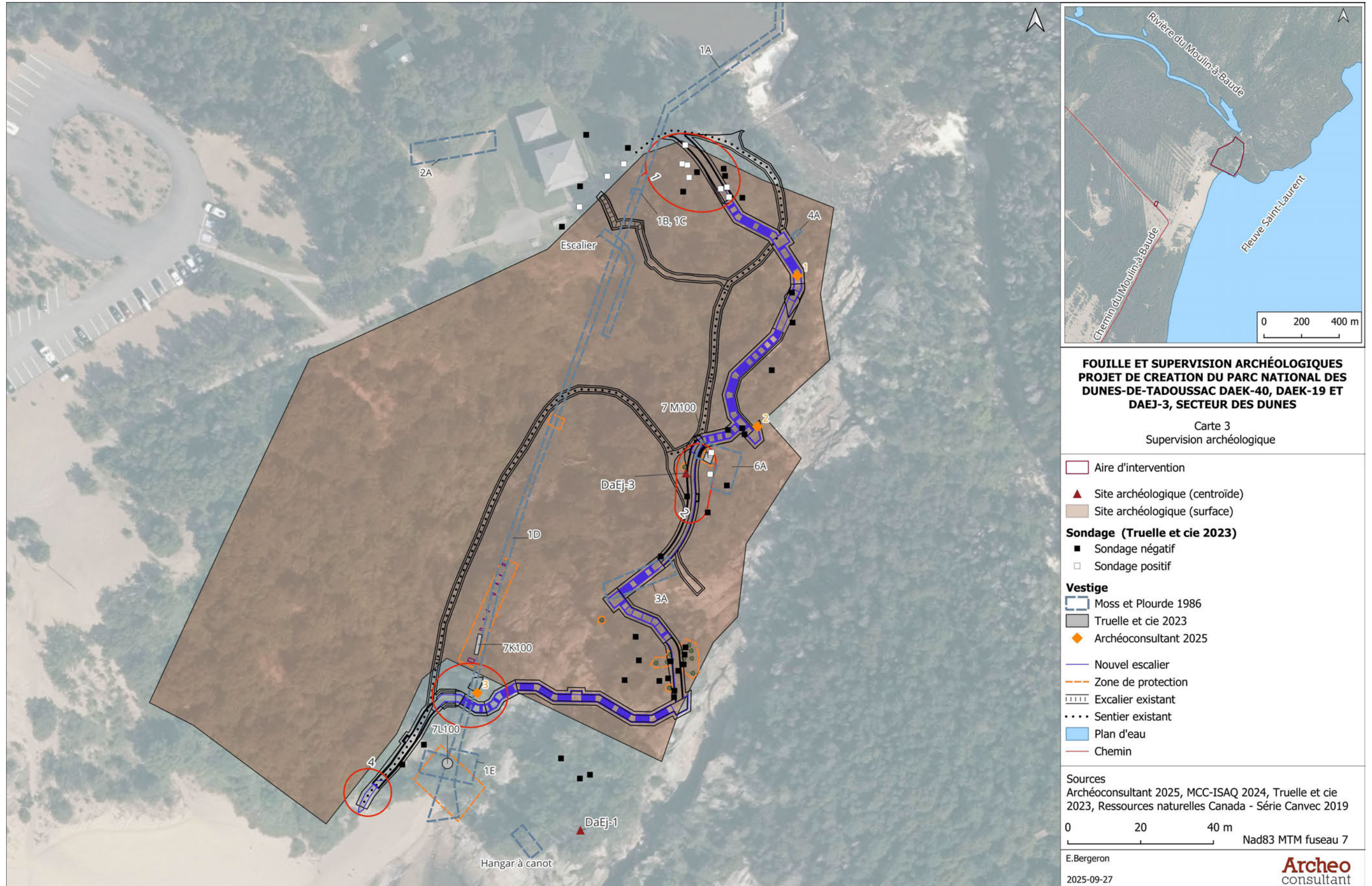
Figure 11 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 2, grandes pièces (Source : Bé-con 2025)



Figure 12 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 2, clous (Source : Bé-con 2025)



Figure 13 : Site DaEj-3 – lieu de découverte 13, débris (Source : Bé-con 2025)



Carte 3 : DaEj-3 – résultat de la supervision archéologique

### **4.3. DaEk-19 – recommandation de protection**

Le site DaEk-19 occupe vraisemblablement tout le replat bordé par le fleuve Saint-Laurent (carte 4). L'inventaire de 2023 (Truelle et Cie inc. 2023) suggère d'ailleurs que l'aire positive rejoint le pied du talus, quoiqu'un tracé distinct de celui proposé par la Sépaq semble avoir été sondé. Le sentier existant a possiblement déjà entamé une partie du site sur le replat, mais la circulation continue des VTT peut encore causer des dommages. Il est donc recommandé d'appliquer une couche de remblai d'environ 20 cm d'épaisseur sur toute la surface du sentier dans les limites du site DaEk-19, soit sur un total de 81 m linéaires (carte 4).



Carte 4 : DaEk-19 – recommandation de protection

## 5. CONCLUSION

Le mandat confié par la Sépaq consistait à fouiller le site DaEk-40, superviser l'aménagement d'un sentier au site DaEj-3 et établir une stratégie de conservation du site DaEk-19. Le mandat et les travaux avaient lieu dans le cadre du projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac, à Tadoussac.

### 5.1. Résultats

La fouille du site DaEk-40 a eu lieu sur cinq jours (30 septembre au 4 octobre 2024). Elle a permis d'excaver 9,5 m<sup>2</sup> au sein d'une aire totale de 35 m<sup>2</sup> dans une dune en érosion. Les artefacts se concentraient dans les puits situés aux abords immédiats du talus d'érosion. La collection de 2024 totalise 132 pièces majoritairement lithiques (96,2 %). Une partie des artefacts a été récupérée en bas du talus érodé, en surface du sol, et sous le niveau de sable éolien, soit dans un organique sableux ou un sable mélangé d'organique, de sable gris et/ou de sable orangé. Cet ensemble représente une occupation autochtone paléohistorique datant vraisemblablement d'après 9 000 ans avant aujourd'hui. La partie principale de l'aire d'occupation aurait vraisemblablement été emportée à l'époque où l'espace servait de banc d'emprunt. Il ne resterait donc que quelques artefacts épars dans l'aire restante. Sa valeur patrimoniale est donc jugée faible.

La supervision prévue pour DaEj-3 s'est finalement réalisée à distance, sur la base d'un protocole de communications des découvertes par l'entrepreneur. Elle a permis de documenter trois espaces de découvertes. Elles se résument à quelques clous et tessons du XIX<sup>e</sup> siècle, un lot d'instruments en fer possiblement lié au sciage, et des débris du XX<sup>e</sup> siècle (autobus, briques, remblais). D'anciennes constructions déjà recensées par Moss et Plourde ont aussi été arpentées par la Sépaq.

Pour le site DaEk-19, il a été recommandé de remblayer 81 m du sentier existant afin de permettre le maintien de la circulation des VTT et la conservation du site.

### 5.2. Risque d'impact

Le site DaEk-40 n'est pour l'instant visé par aucun projet de développement. L'espace est toutefois soumis à l'érosion éolienne. Le risque d'impact par l'érosion éolienne est négligeable en considérant la faible valeur patrimoniale de la portion résiduelle du site.

Les travaux au site DaEj-3 présentaient un faible risque d'impact, considérant que les espaces affectés par les travaux avaient livré des vestiges en contexte déjà remaniés.

Les aires de découverte 1 et 2 pourraient toutefois suggérer la proximité d'aires d'occupation encore non recensées. Ceux-ci pourraient être impactés si les plans du projet venaient à changer.

Pour le site DaEk-19, la circulation de VTT pouvait favoriser l'érosion des contextes archéologiques.

### **5.3. Recommandations**

Le site DaEk-40 est en bonne partie détruit, de sorte qu'aucune fouille supplémentaire n'est recommandée. Il serait tout de même judicieux d'éviter toute activité humaine aux environs afin de ne pas favoriser l'érosion. La végétalisation de la dune ou la recouvrir de galets pourrait aussi aider à ralentir l'érosion, voire la stopper.

Au site DaEj-3, de nombreux vestiges peuvent encore être présents et en bon état de conservation. Tout futur projet d'aménagement devrait impliquer la consultation d'un archéologue en amont.

Pour le site DaEk-19, il est recommandé que la portion de 81 m du sentier qui traverse le site archéologique soit recouverte de gravier. Cela permettra de minimiser l'érosion causée par la circulation des VTT.

Tout changement aux aménagements projetés pourrait toutefois nécessiter des ajustements aux mesures de protection proposées. Un archéologue devrait donc être consulté dans cette éventualité.

En cours de travaux, si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

De façon plus générale, un programme de monitoring permettrait un suivi de la conservation des sites du futur parc, de récolter les pièces dégagées par l'érosion et de formuler des recommandations adaptées. Ce suivi régulier pourrait du même coup éviter d'avoir recours à des interventions coûteuses pouvant fragiliser l'environnement des dunes. L'ensemble de ces actions pourrait alors bonifier le plan de gestion durable du parc.

## 6. RÉFÉRENCES

- Archambault, Marie-France. 1987. « L'Archaïque sur la haute côte nord du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec XVII (1-2)* : 101-13.
- Archéo-Mamu Côte-Nord. 2015. *Intervention archéologique au site DaEk-15 – ferme Hovington de Tadoussac, automne 2014*. Rapport technique. Remis à la Conférence régionale des élus de la Côte- Nord, le Musée régional de la Côte-Nord, la Corporation Tadoussac 2000 Inc. et au ministère de la Culture et des Communications.
- Archéo-Mamu Côte-Nord. 2020. *Rapport d'inventaire archéologique - ferme Hovington à Tadoussac (DaEk-15)*. Rapport technique. Remis à la municipalité de Tadoussac et au ministère de la Culture et des Communications.
- Arsenault, Daniel. 1995. « Le projet Nisula : recherche pluridisciplinaire autour d'un site à pictogrammes (DeEh-1) en Haute-Côte-Nord ». Dans *Archéologies québécoises*, édité par Anne-Marie Balac, Claude Chapdelaine, Norman Clermont, et Françoise Duguay. Paléo-Québec 23. Recherches amérindiennes au Québec.
- Bourgeon, Lauriane, Ariane Burke, et Thomas Higham. 2017. « Earliest Human Presence in North America Dated to the Last Glacial Maximum: New Radiocarbon Dates from Bluefish Caves, Canada ». *Plos One* 12 (1).
- Brunet, Geneviève, Gabrielle Grenier, Nancy Lavoie, et Marc-André Villard. 2024. *Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac – État des connaissances*. Direction des parcs nationaux, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).
- Buies, Arthur. 1896. *Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean : ouvrage historique et descriptif*. 3e édition. Léger Brousseau.
- Carrière, Gaston, O.M.I. 1963. *Explorateur pour le Christ : Louis Babel, o.m.i., 1826-1912*. Rayonnement.
- Chapdelaine, Claude. 1984. « Un campement de pêche iroquoien au Royaume du Saguenay ». *Recherches amérindiennes au Québec XIV (1)* : 25-33.
- Chevrier, Daniel. 1996a. « Le partage des ressources du littoral : 2 000 à 350 avant aujourd'hui ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette. Les régions du Québec 9. Les presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Chevrier, Daniel. 1996b. « Les premières populations humaines : 8 500 à 2 000 ans avant aujourd'hui ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette. Les régions du Québec 9. Les presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dionne, Jean-Claude, Jean-Marie M. Dubois, et Pascal Bernatchez. 2004. « La terrasse Mitis à la pointe de Mille-Vaches (péninsule de Portneuf), rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent : nature des dépôts et évolution du niveau marin relatif à l'holocène ». *Géographie physique et Quaternaire* 58 (2-3) : 281-95.

- Dionne, Jean-Claude, et Serge Occhietti. 1996. « Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 50 (1) : 5-34.
- Duburger, George. 1876. *Colonisation R. in the Townships of Tadoussac, Bergeronnes & Esc.* Carte. Tiré du rapport de Danny Desbiens (Étude ethno-historique du hameau du Moulin Baude, 1992).
- Dubois, Jean-Marie M. 1996. « Le milieu naturel ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Jacques Frenette. Les régions du Québec 9. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dufour, Pierre. 1996. « De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830 ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette. Les régions du Québec 9. Les presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dumont, Jean. 1983. *Évaluation du potentiel archéologique de cinq sites de la région de Tadoussac*. Rapport technique. Remis au ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Dyke, Arthur S. 2005. « Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains" ». *Géographie physique et Quaternaire* 59 (2-3) : 211-62.
- Ethnoscop Inc. 2014. *Fouille archéologique du site DdEh-8 dans le cadre des travaux de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 (2013)*. Rapport technique. Remis à la direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (Projet MTQ No 154-98-0322).
- François Guindon, archéologue consultant. 2020. *Rapport d'inventaire archéologique. Ferme Hovington, Tadoussac, Québec, été 2020*. Rapport technique. Remis à la MRC de la Haute-Côte-Nord et au ministère de la Culture et des Communications.
- Great Britain. Privy Council. Judicial Committee. 1926. *Forts and trading posts in Labrador Peninsula and adjoining portions of Ontario and Quebec (White, James)*. Labrador Inuit through Moravian Eyes. King's Printer.  
<http://collections.mun.ca/cdm/ref/collection/moravian/id/25694>.
- Huard, abbé V.-A. 1897. *Labrador et Anticosti : Journal de voyage - Histoire - Topographie - Pêcheurs canadiens et acadiens - Indiens montagnais*. C.-O. Beauchemin et Fils, Libraires-Imprimeurs.
- Loewen, Brad, et Vincent Delmas. 2012. *The Basques in the Gulf of St. Lawrence and Adjacent Shores*. 54.
- Lowther, Gordon R. 1959. *The archaeology of the Tadoussac area. A preliminary account of field-work carried out in 1959*. Rapport technique. McCord Museum, McGill University.
- Mailhot, José. 1996. « La marginalisation des Montagnais ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette. Les régions du Québec 9. Les presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Martijn, Charles A. 1973. *Compte rendu d'un relevé dans la région de Baie-Sainte-Catherine - Tadoussac*. Rapport technique. Ministère des Affaires culturelles.
- McKenzie, M. James. 1890. « The King's Posts and journal of a canoe jaunt through the King's Domains - 1808 - The Saguenay and the Labrador Coast ». Dans *Bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest, publiés avec une esquisse historique et des annotations*, édité

- par L. R. Masson, Deuxième série : récits de voyages, lettres et rapports inédits relatifs au nord-ouest canadien. Imprimerie générale A. Côté et Cie.
- McPherson, (prénom inconnu). 1843. *Report on the lumbering establishments and saw mills in operation at the King's Posts*. Rapport manuscrit. Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson (B.214/e/1).
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. 2023. « Répertoire des barrages ». Répertoire des barrages.  
<https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/>.
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. 2024. « Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac, présentation ». 2024. <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000608730>.
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. 2025. « Système d'information géominière du Québec (Carte interactive) ». [http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108\\_afchCarteIntr](http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 2011. *Document d'information - attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires*. Documentation pour les consultations du public sur les projets d'aires protégées; projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région administrative de la Côte-Nord; Déposé en procédure au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves\\_cote-nord/documents/liste\\_documents.htm#PR](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves_cote-nord/documents/liste_documents.htm#PR).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 2012. *Les aires protégées au Québec : un héritage pour la vie. Document d'information – attribution d'un statut permanent de protection à dix territoires – région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Documentation pour les consultations du public sur les projets d'aires protégées; projets de réserves de biodiversité pour neuf territoires et d'une réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Déposé en procédure au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves\\_cote-nord/documents/liste\\_documents.htm#PR](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/8reserves_cote-nord/documents/liste_documents.htm#PR).
- Moss, William, et Michel Plourde. 1986. *Inventaire archéologique en la municipalité de Tadoussac, été 1985*. Municipalité de Tadoussac.
- Parcoret, Florence. 2009. *Occupation et utilisation du territoire par les Innus Essipit au cours de la période contemporaine : rapport de recherche à partir des sources ethnographiques de la Grande Recherche du CAM (1983)*. Rapport confidentiel. Conseil de la Première Nation des Innus Essipit.
- Perron, Normand. 1996. « Le peuplement agro-forestier ». Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette. Les régions du Québec 9. Les presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture.
- Pintal, Jean-Yves. 2009. *Le site DbEj-11 à Grandes-Bergeronnes. Inventaire et fouille archéologique, automne 2008*. Rapport technique. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), Musée régional de la Côte-Nord.

- Plourde, Michel. 1993. *D'Escanimes à Pletipishtuk : Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines, série Dossiers. Les publications du Québec.
- Plourde, Michel. 1994. *Préhistoire des Iroquoiens sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent : ré-évaluation des sites DaEk-19, DbEj-7, DbEj-1, DbEi-2 et DcEi-1*. Rapport de terrain. Remis au ministère de la Culture de Québec et à la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord.
- Plourde, Michel. 1999. *Rapport de fouilles archéologiques 1998 : Sites du cap de Bon-Désir (109G), Falaise (DbEj-13) et Utamaïkan (DbEj-21)*. Rapport technique. Parcs Canada, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et Centre Archéo Topo. En rapport imprimé dans la bibliothèque.
- Plourde, Michel. 2001. *Recherches archéologiques dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en l'an 2001 : Pointe-à-John 2 (DbEj-22) et Rochers-du-Saguenay-Est (DaEk-19)*. Rapport technique. Centre Archéo-Topo et ministère de la Culture et des Communications.
- Plourde, Michel. 2003. *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent : 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques*. Rapport technique. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
- Plumet, Patrick, Jean-François Moreau, Hélène Gauvin, Marie-France Archambault, et Virginia Elliot. 1993. *Le site Lavoie (DbEj-11) : L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Paléo-Québec 20. Recherches amérindiennes au Québec.
- Richard, Pierre J.H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec XV (1-2)* : 39-56.
- Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, Deuxième édition, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. MultiMondes.
- Samson, Gilles, et Anne Sasseville. 2003. *Inventaire des sites de four à chaux*. Rapport technique. Ministère de la Culture et des Communications.
- Speck, Frank G. 1927. « Family Hunting Territories of the Lake St. John Montagnais and Neighboring Bands ». *Anthropos* 22 (2-4): 387.
- Tremblay, Huguette. 1977. *Journal des voyages de Charles Arnaud, 1872-1873*. Tekouerimat 5. Les presses de l'Université du Québec.
- Truelle et Cie inc. 2023. *Inventaire archéologique (été 2023). Projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac*. Rapport technique. Remis à la Sépaq et au ministère de la Culture et des Communications.
- Wintemberg, W. J. 1943. « Artifacts From Ancient Workshop Sites Near Tadoussac, Saguenay County, Quebec ». *American Antiquity* VIII (4) : 313-40.

# Microcentrale électrique à l'embouchure de la rivière Pierriche Nord-Ouest

Étude du potentiel archéologique et  
inventaire archéologique



Microcentrale électrique à l'embouchure de la rivière  
Pierriche Nord-Ouest

Étude du potentiel archéologique et  
inventaire archéologique

Rapport présenté à  
Agence de développement économique Canada

Octobre 2024

**Archéotec** inc.  
Consultants en archéologie



## Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Les méthodes utilisées .....	4
3. Le terrain à l'étude.....	7
4. Évaluation du potentiel archéologique .....	10
5. Les résultats de l'inventaire.....	17
5.1 Zone A .....	17
5.2 Zone B .....	27
6. Conclusion.....	31
7. Bibliographie .....	31

## Liste des figures

Figure 1.1. Localisation de la zone d'étude .....	2
Figure 1.2. Localisation de l'intervention à la confluence des rivières Pierriche et Pierriche Nord-Ouest.....	3
Figure 2.1. Délimitation des deux zones de travail (ligne rouge). .....	5
Figure 3.1. Topographie générale du secteur .....	6
Figure 3.2. Tranchée TR2 dans le replat .....	7
Figure 3.3. Topographie autour de la confluence et position des coupes. ....	8
Figure 3.4. Coupe à travers la zone A (voir figure 3.2).....	9
Figure 3.5. Coupe à travers la zone B (voir figure 3.2).....	9
Figure 3.6. Dénivelé de la Pierriche Nord-Ouest le long des 465 derniers mètres (voir figure 3.2).....	9
Figure 4.1. Carte produite en 1907 par l'arpenteur Elzéar Laberge .....	11
Figure 4.2. Carte produite en 1931 par l'arpenteur J. P. Gastonguay. ....	12
Figure 4.3. Photographie aérienne prise en 1966 (Q66209-162). ....	13
Figure 4.4. Exemple de barrage à caissons construit par la Brown Corporation .....	14
Figure 4.5. Évolution des rives de la Pierriche entre 1966 et 2019. ....	15
Figure 4.6. Les hauts-fonds actuels (tireté lilas) résultent des décrochements .....	16
Figure 5.1. Zone A. Vue du replat de la rive droite de la Pierriche et du chemin. ....	18
Figure 5.2. Zone A. Vue du replat de la rive droite de la Pierriche et de la rampe d'accès à la rivière. ....	19
Figure 5.3. Profil stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 1 .....	20
Figure 5.4. Profil stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 2.....	21
Figure 5.4. Zone A. Sondage creusé sur le replat .....	22
Figure 5.5. Zone A. Sondage creusé sur le replat .....	22
Figure 5.6. Zone A. Sentier menant à la Pierriche Nord-Ouest à partir des chalets.....	23
Figure 5.7. Zone A. Vestiges d'un caisson du barrage qui traversait la rivière Pierriche Nord-Ouest.....	24
Figure 5.8. Zone A. Vestiges d'un caisson du barrage qui traversait la rivière Pierriche Nord-Ouest .....	25
Figure 5.9. Zone A. Plan des vestiges du caisson qui s'appuyait sur la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest .....	26
Figure 5.10. Zone B. Étroit replat sur la rive droite de la Pierriche et un des sondages.....	28
Figure 5.11. Zone B. Sondage montrant la présence d'un sol podzolique.....	29
Figure 5.12. Zone B. Sondage montrant la présence d'un sol podzolique.....	29
Figure 5.13. Zone B. Hypothèse du portage (ligne bleue) sur la rive droite de la Pierriche Nord-Ouest .....	30

## Fonctions et attributions

### Archéotec inc.

Recherche et rédaction

Daniel Chevrier

Cartographie

Alexandre Bisson

### Wemotaci

Simon Coocoo

Marie-Laure Lusignan

Jean-Claude Petiquay

Tony Laloche

### Agence de développement économique Canada

Marta Acevedo

Martin Duchesneau



## Résumé

Archéotec a été mandaté par l'Agence de développement économique Canada afin de réaliser un inventaire archéologique à l'embouchure de la rivière Pierriche Nord-Ouest en prévention de la mise en place d'une microcentrale sur la rive droite par la Pourvoirie Relais 22 Milles. L'intervention s'est déroulée du 23 au 27 septembre 2024 avec une équipe composée de trois archéologues dont deux étaient issus de la communauté atikamekw de Wemotaci. Deux zones ont été ciblées en raison du potentiel archéologique à la fois préhistorique et historique qu'elles présentaient. La première (A), se trouvant sur la rive gauche, a révélé que les niveaux supérieurs de sol avaient été décapés et remaniés lors de l'aménagement des chalets, mais aussi par les travaux forestiers dans le secteur au cours du vingtième siècle. Les vestiges de l'un des piliers du barrage qui était présent en 1966 ont aussi été observés. Cependant, aucune trace d'un portage n'a pu être décelée. La seconde zone (B), localisée sur la rive droite, a révélé des sols podzoliques toujours en place. Aucun artefact ni indice d'un portage à cet endroit n'a pu être mis au jour. Toutefois, des traces laissées par l'exploitation forestière ont été observées dans ce secteur.

L'inventaire réalisé s'est donc avéré négatif malgré le potentiel théorique du secteur. Aucune recommandation archéologique n'a été émise pour la poursuite des travaux.

**Auteur :** Les Entreprises Archéotec inc.

**Date :** Octobre 2025

**Référence :** Archéotec inc. 2025. *Microcentrale électrique à l'embouchure de la rivière Pierriche Nord-Ouest. Étude du potentiel archéologique et inventaire archéologique.* Rapport remis à l'Agence de développement économique Canada, 31 p.

**Mots clés :** Haute-Mauricie, rivière Pierriche Nord-Ouest, inventaire archéologique, Atikamekw, portage, barrage



## 1. Introduction

La Pourvoirie Relais 22 Milles désire mettre en place une microcentrale électrique à l'embouchure de la rivière Pierriche Nord-Ouest. Cette microcentrale comprend une prise d'eau en amont des rapides, un canal d'amenée souterrain qui traverse la pointe de la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest et une microcentrale sur la rive droite de la rivière Pierriche. Le projet comprend également la mise en place souterraine d'un câble d'alimentation entre la microcentrale et les installations de la Pourvoirie Relais 22 Milles.

La rivière Pierriche est un affluent de la rive gauche de la rivière St-Maurice. (figures 1.1 et 1.2). Elle fait partie des affluents qui permettent la communication entre le bassin du St-Maurice et celui du lac St-Jean. La zone d'étude fait partie du territoire des Atikamekw de Wemotaci.

La rivière Pierriche a été utilisée par les Atikamekw comme axe de communication entre ces bassins et comme un secteur d'exploitation des ressources animales. La rivière Pierriche Nord-Ouest a surtout été utilisée pour l'exploitation des ressources animales. À partir de la fin du dix-neuvième siècle, les deux rivières ont aussi été utilisées pour le flottage du bois par les compagnies forestières.

La présence d'une zone de rapides à l'embouchure de la Pierriche Nord-Ouest nécessitait l'utilisation d'un sentier de portage pour la contourner. Selon le gardien atikamekw du territoire, ce portage se situait sur la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest. Une analyse de la confluence montre que la rive droite de la Pierriche Nord-Ouest a également pu être utilisée pour contourner les rapides.

Les deux rives de la Pierriche Nord-Ouest présentent un potentiel archéologique. Pour vérifier la nature du potentiel archéologique, l'Agence de développement économique Canada a confié à Archéotec inc. le mandat d'effectuer une intervention archéologique sur le terrain. Cette intervention a été effectuée entre le 23 septembre et le 27 septembre 2024. Pour cette intervention, le permis d'occupation provisoire du domaine de l'État 4151 24 904 avait été octroyé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et le permis de recherche archéologique 24-ARCH-10 avait été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications. L'équipe était composée de trois personnes : MM. Jean-Claude Petiquay et Tony Laloche de Wemotaci, et M. Daniel Chevrier d'Archéotec inc.



Figure 1.1. Localisation de la zone d'étude .



Figure 1.2. Localisation de l'intervention à la confluence des rivières Pierriche et Pierriche Nord-Ouest

## 2. Les méthodes utilisées

Les inventaires archéologiques réalisés jusqu'à maintenant principalement le long du St-Maurice ont révélé la présence de plusieurs sites archéologiques qui font remonter la présence humaine à plus de 6000 ans. La rivière Pierriche et la rivière Pierriche Nord-Ouest s'inscrivent parmi les lieux ayant pu être occupés pendant toute cette période, mais aucune recherche archéologique n'y a été réalisée.

Pour l'étude du potentiel archéologique, les sites archéologiques connus, les modalités de l'utilisation du territoire par les Atikamekw aussi bien à la période préhistorique qu'à la période historique, et les modalités de l'utilisation du territoire par les groupes eurocanadiens ont été analysés. Dans la région à l'étude, la composante eurocanadienne est reliée à la traite des fourrures à partir du dix-septième siècle et à l'exploitation forestière dès le dix-neuvième siècle.

Des cartes produites par des arpenteurs du gouvernement au dix-neuvième et au vingtième siècles ont été numérisées et géoréférencées. Les cartes topographiques produites à différentes époques ont aussi été analysées afin d'identifier l'évolution morphologique de la région immédiate. Des photographies aériennes datant de 1966 et de 2019 ont été géoréférencées et ont permis de mieux comprendre l'évolution récente de la zone d'étude. Les images satellitaires et le Modèle numérique de terrain (MNT) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts ont permis de bien saisir la topographie de la zone d'étude.

L'inventaire archéologique comprenait une inspection visuelle de la surface et le creusement de sondages manuels pour repérer les témoins archéologiques qui pourraient être enfouis. Le sol de la zone d'étude est composé de dépôts meubles reposant sur la roche en place. Les sondages mesuraient 50cm sur 50cm et ont été creusés jusqu'à une profondeur variable pouvant atteindre 30cm sous la surface. Une fois terminé le creusement d'un sondage, un relevé des parois était effectué. Les sondages ont été remblayés au fur et à mesure.

Les espaces inventoriés ont été divisés en deux parties. La zone A correspond à la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest et à sa jonction avec la rive droite de la Pierriche. La zone B correspond à la rive droite de la Pierriche Nord-Ouest et à sa jonction avec la rive droite de la Pierriche. (figure 2.1).



Figure 2.1. Délimitation des deux zones de travail (ligne rouge).  
Les deux rectangles jaune correspondent aux deux baux de villégiature.

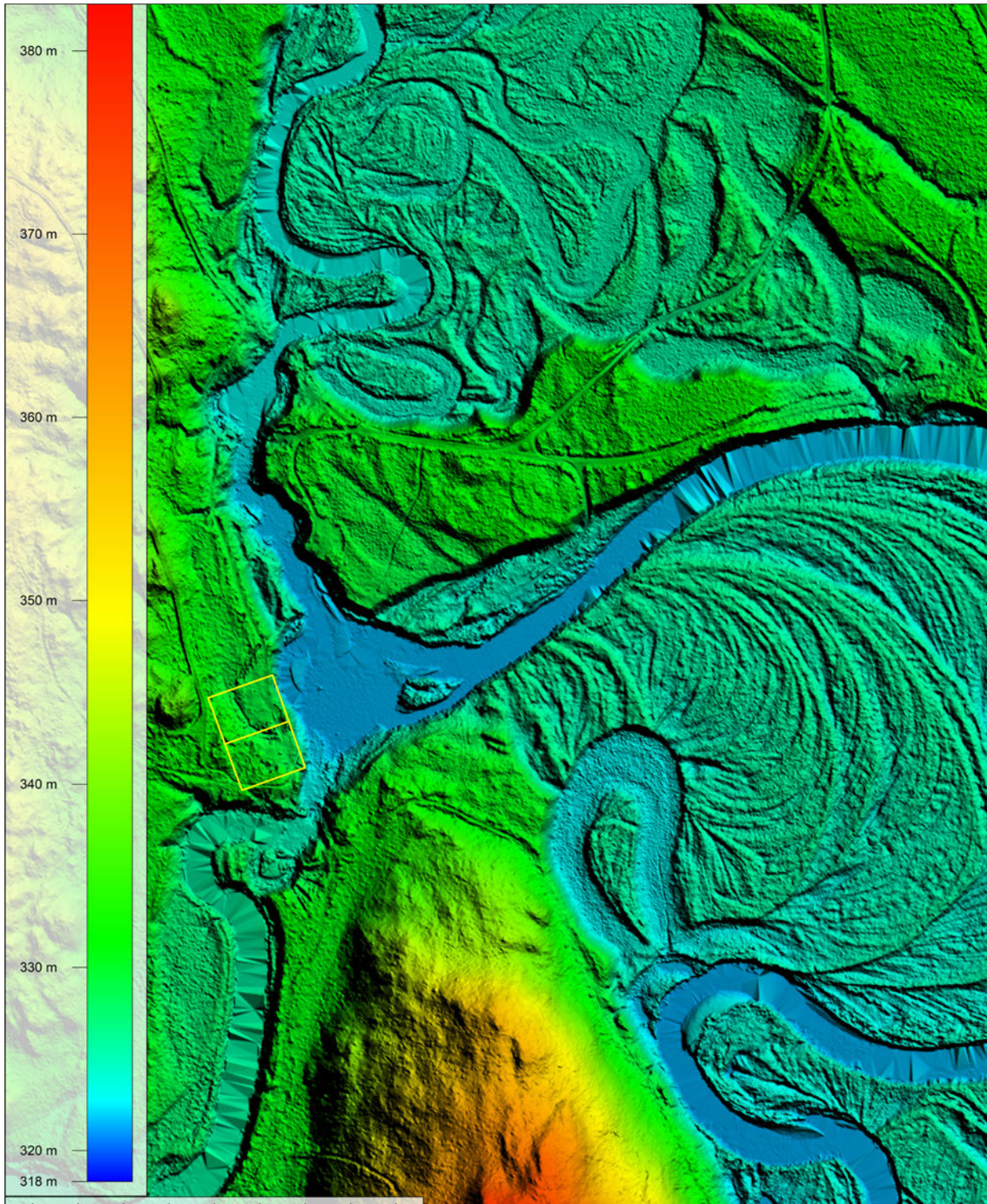


Figure 3.1. Topographie générale du secteur  
Ministère des Ressources naturelles MNT31P14NE

### 3. Le terrain à l'étude

Le niveau de la Pierriche se situe à l'altitude 321,95 mètres anm (au-dessus du niveau de la mer) tandis que celui de la Pierriche Nord-Ouest se situe à 325,8 en amont des rapides. Les replats autour de la confluence se trouvent à environ 330 m anm. Les affleurements rocheux culminent à plus de 450 mètres.

Le terrain à l'étude s'inscrit dans le delta formé par la confluence des rivières Pierriche et Pierriche Nord-Ouest. Les vallées de ces deux rivières correspondent à des failles comblées en partie par les dépôts morainiques laissés par le glacier laurentidien il y a environ 10500 ans. Après la fonte du glacier, les sédiments charriés par les eaux ont été déposés au fur et à mesure que le socle rocheux se relevait de la pression exercée par le glacier. Les dépôts fluviatiles ont par la suite été entamés par les cours d'eau. On peut constater à la figure 3.1



Figure 3.2. Tranchée TR2 dans le replat.

On distingue bien le litage (lignes noires entrecoupées de bandes claires). Le pendage différentiel indique différents épisodes des dépôts. Le pendage horizontal de la partie supérieure indique un niveau d'eau peu profond. Le pendage oblique sous-jacent indique que la formation initiale du dépôt s'est effectuée en eau profonde sous l'influence dominante de la Pierriche Nord-Ouest.

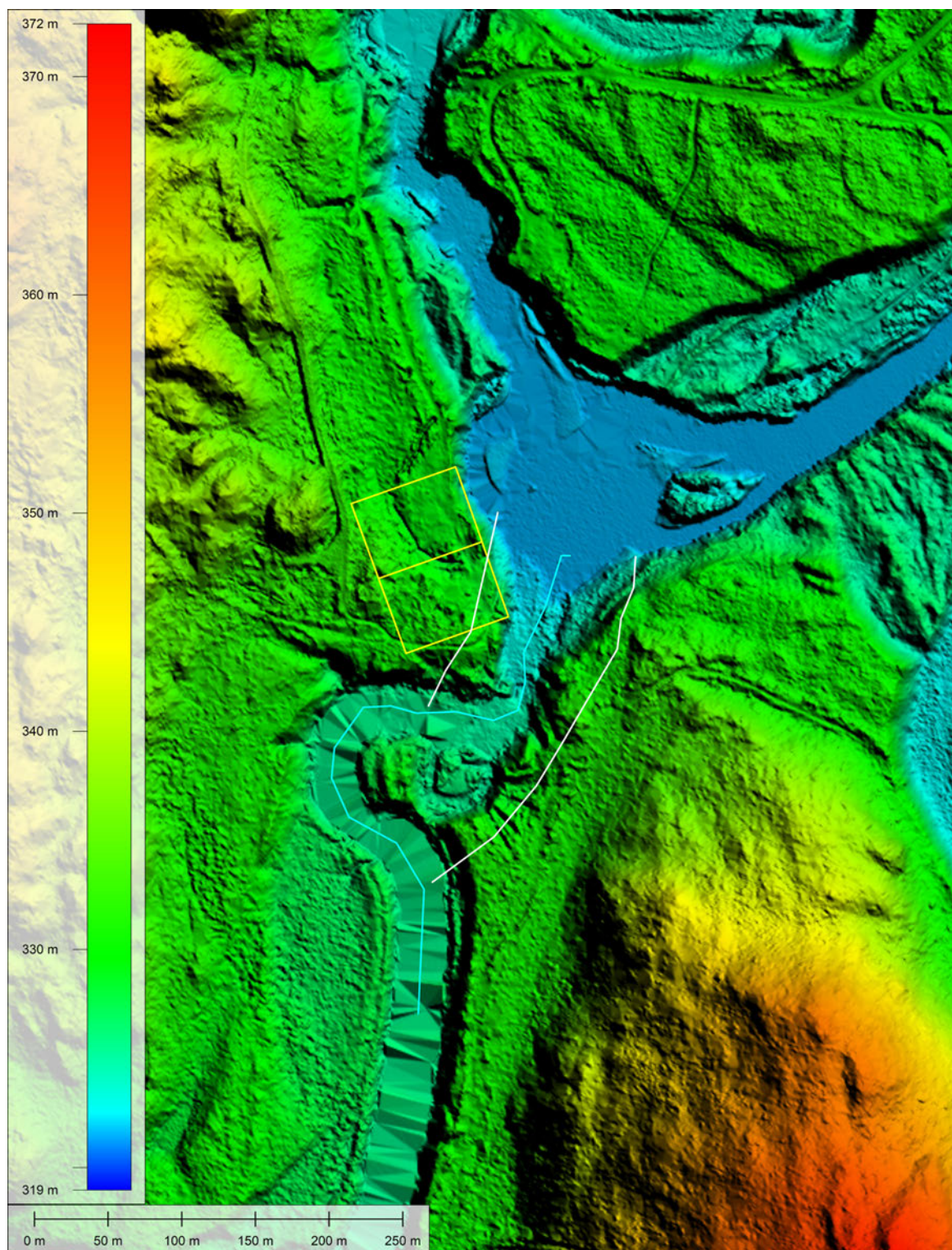


Figure 3.3. Topographie autour de la confluence et position des coupes. Les deux lignes blanches correspondent aux figures 3.4 et 3.5 tandis que la ligne bleue correspond à la figure 3.6. MNT31P14NE Ministère des Ressources naturelles.

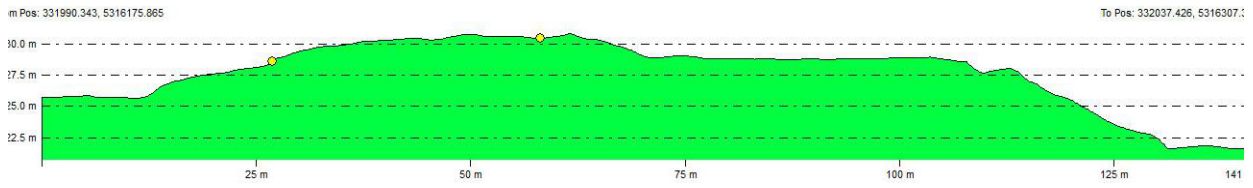


Figure 3.4. Coupe à travers la zone A (voir figure 3.2)

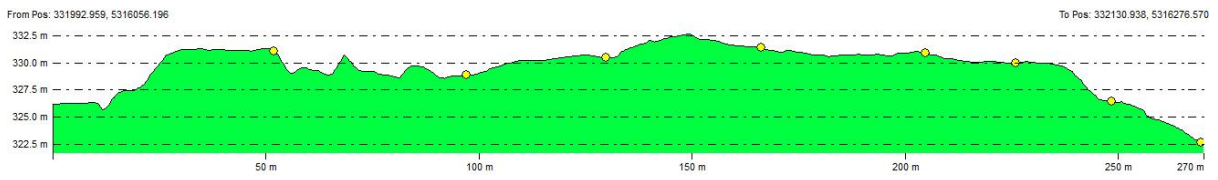


Figure 3.5. Coupe à travers la zone B (voir figure 3.2)

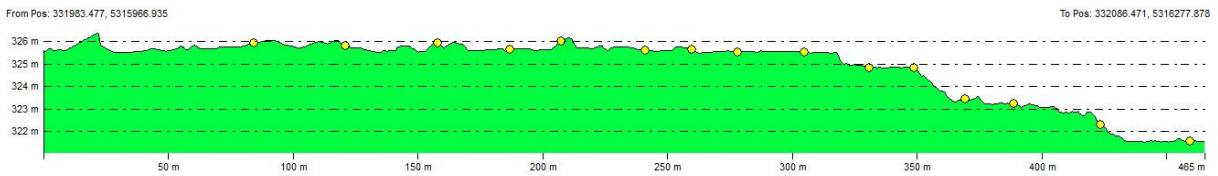


Figure 3.6. Dénivelé de la Pierriche Nord-Ouest le long des 465 derniers mètres (voir figure 3.2)

que le cours de la rivière Pierriche a beaucoup évolué à travers le temps avec la formation de terrasses et de nombreux méandres et en suscitant de nombreux décrochements des rives.

Le socle rocheux est omniprésent et crée des ressauts où l'écoulement des eaux prend la forme de rapides, de cascades ou de chutes. Le socle rocheux empêche ou facilite l'érosion des berges selon la configuration des lieux. On note la présence de plusieurs décrochements des rives. Dans la zone A, la rive de la Pierriche a ainsi reculé de 13 mètres entre 1966 et aujourd'hui. Des hauts-fonds ont été créés par ces décrochements. La forme de ces hauts-fonds varient d'année en année selon l'ampleur de l'érosion fluviale. Dans la zone B, l'érosion de la rive de la Pierriche est moins prononcée et prend la forme d'un sapement régulier et de décrochements.

La figure 3.2 illustre la formation de la zone A. Les couches naturelles correspondent à des dépôts fluviaux.

La figure 3.3 et les coupes des figures 3.4 à 3.6 illustrent la topographie des zones A et B.

#### 4. Évaluation du potentiel archéologique

La zone d'étude fait partie du territoire exploité par les Atikamekw de Wemotaci. En 1928, le territoire de la Pierriche était exploité par la famille de Lésime Boivan (Davidson 1928, p.38). Les lieux exploités comprenaient les rivières, les lacs et la forêt environnante. Aucun poste de traite des fourrures n'a été établi sur la rivière Pierriche, mais les chasseurs pouvaient se rendre au poste de Coococache qui se trouvait à neuf kilomètres en amont de l'embouchure de la rivière Pierriche sur le St-Maurice. L'exploitation des ressources animales a été perturbée par la présence des compagnies forestières puisque les rivières servaient au flottage du bois, mais les Atikamekw ont pu continuer leur utilisation traditionnelle du territoire (Gélinas 2002).

Une carte produite en 1907 (figure 4.1) montre la confluence de la Pierriche et de la Pierriche Nord-Ouest. Les rives sont plus rapprochées qu'elles ne le sont présentement, mais l'échelle de cette carte est trop petite pour calculer des distances précises.

Les concessions forestières le long de la Pierriche et de la Pierriche Nord-Ouest datent de la fin du dix-neuvième siècle. La compagnie détentrice de ces concessions était la Brown Corporation établie à La Tuque.

Une carte produite en 1931 (figure 4.2) montre la même confluence avec des caractéristiques différentes et la présence d'un pont enjambant la Pierriche Nord-Ouest.

La photo aérienne de 1966 (figure 4.3) montre un environnement très différent de l'actuel. L'exploitation forestière a entraîné de nombreuses modifications : présence d'un barrage à six piliers, d'une digue, d'un canal de détournement et d'un pont sur la Pierriche Nord-Ouest, de chemins, de zones de coupe, d'empilements de billes, d'un bâtiment et d'une embarcation, et d'un pont enjambant la Pierriche un peu en amont de la confluence. La figure 4.4 montre un plan d'un barrage en caissons qui ressemble à celui visible sur la



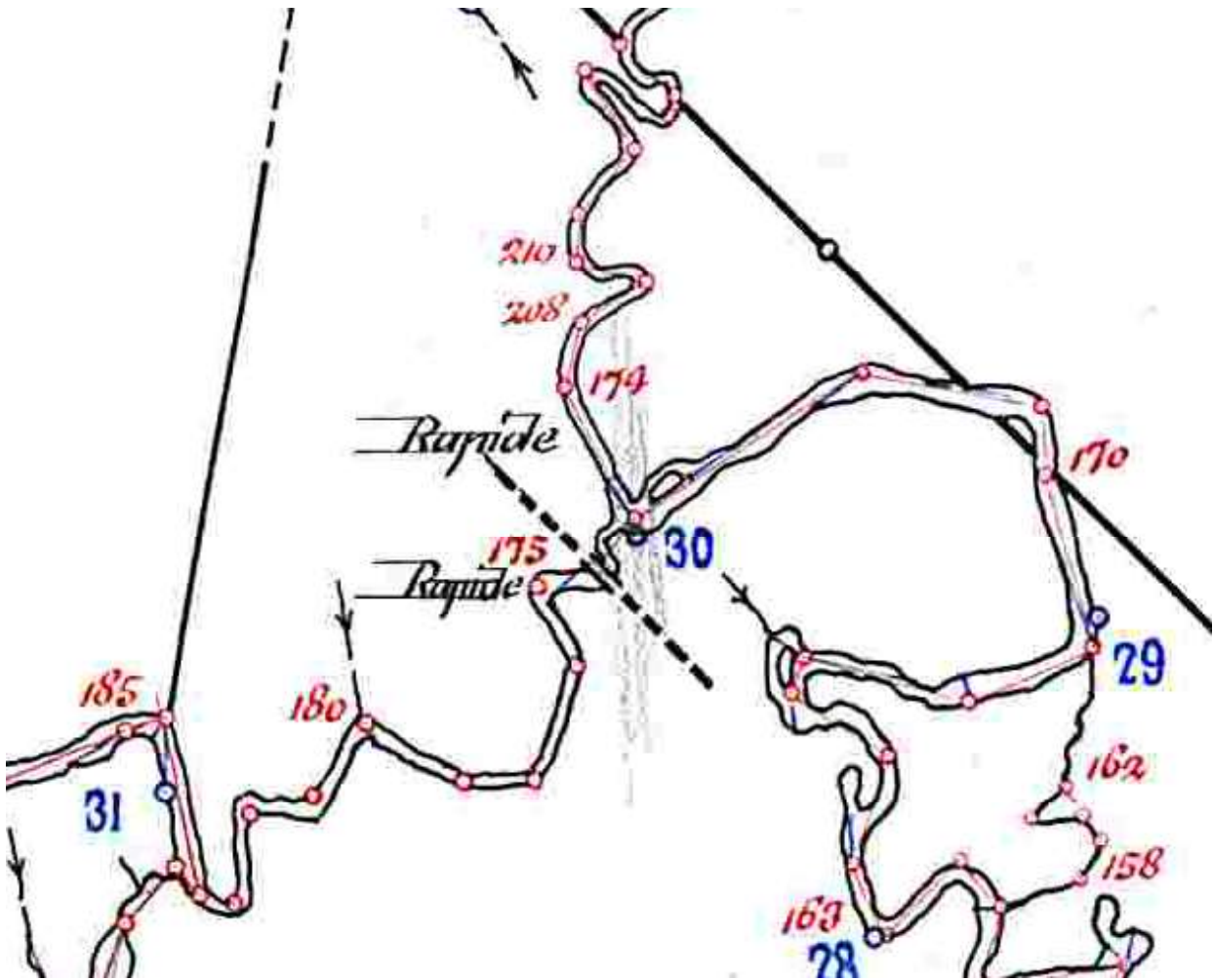


Figure 4.2. Carte produite en 1931 par l'arpenteur J. P. Gastonguay.



Figure 4.3. Photographie aérienne prise en 1966 (Q66209-162).  
On y distingue plusieurs aménagements qui n'existent plus aujourd'hui.

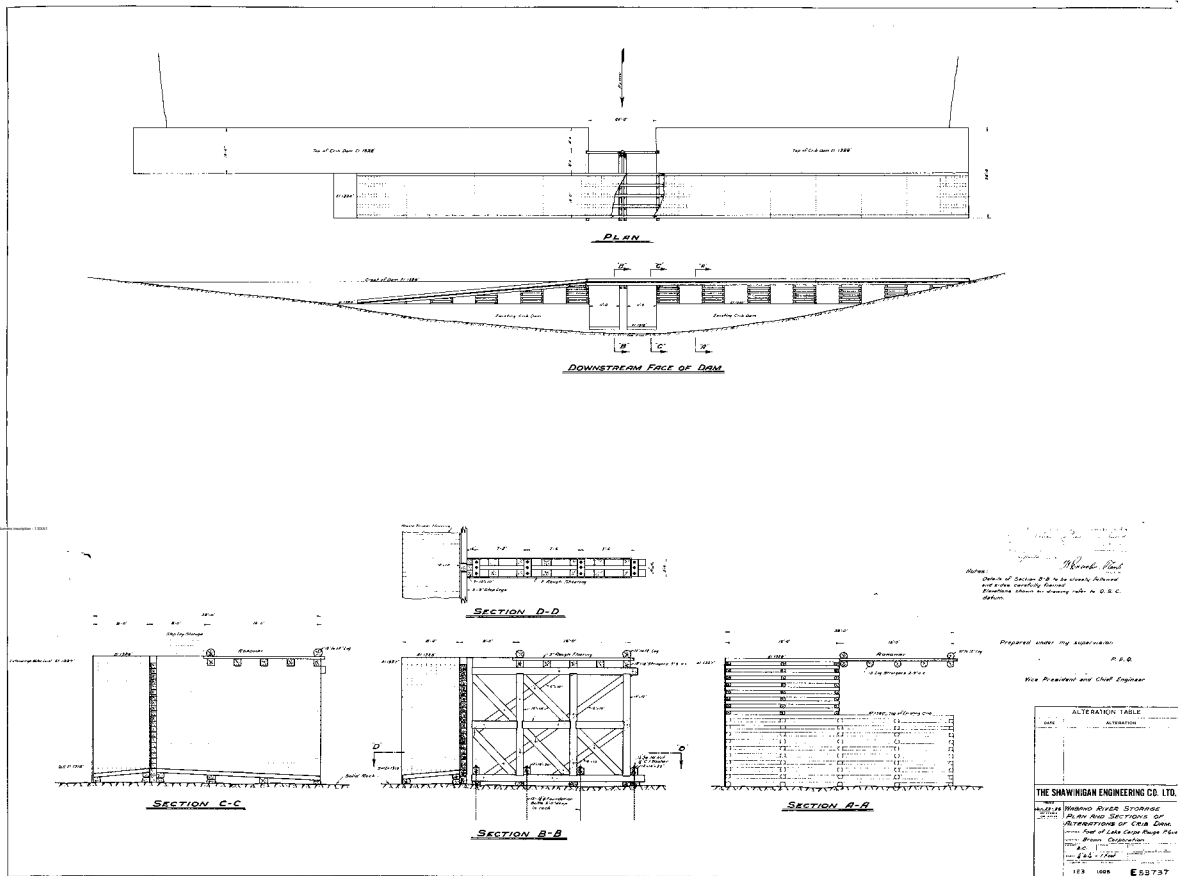


Figure 4.4. Exemple de barrage à caissons construit par la Brown Corporation



Figure 4.5. Évolution des rives de la Pierriche entre 1966 et 2019.  
La ligne en bleu correspond à la rive des rivières en 1966.



Figure 4.6. Les hauts-fonds actuels (tireté lilas) résultent des décrochements survenus le long de la rive droite de la Pierriche. Les formes délimitées par le tireté rouge correspondent aux hauts-fonds en 1966.

photographie aérienne. Tous les aménagements en bois sont maintenant disparus. Ils n'ont pas été détruits par un feu de forêt puisqu'aucun feu important n'a eu lieu dans ce secteur depuis 1921 (Québec, Forêts, Faune et Parcs 2018). Leur destruction résulte sans doute de l'effet des glaces.

Les photos aériennes ou satellitaires récentes ne montrent plus d'aménagements au-dessus des rivières. La figure 4.5 illustre les modifications aux rives : recul de la rive droite de la Pierriche dans la zone A et dans la zone B. Le niveau de la Pierriche Nord-Ouest était plus élevé à cause du barrage. La figure 4.6 illustre la position des hauts-fonds en 1966 (tireté rouge) et en 2019 (tireté lilas). On y voit également comment le courant de la Pierriche se mêle à celui de la Pierriche Nord-Ouest; ce dernier bifurque plus rapidement vers l'aval qu'en 1966 (figure 4.3).

Le potentiel archéologique de la confluence est élevé car ces rivières étaient exploitées pour leurs ressources fauniques, et leurs rives étaient occupées en différentes saisons principalement du printemps à l'automne. Les modifications naturelles des rives ont cependant transformé ce potentiel puisque les caractéristiques qui prévalaient avant le vingtième siècle ont disparu.

## 5. Les résultats de l'inventaire

### 5.1 Zone A

Dans la zone A, l'inventaire a couvert tout l'espace indiqué à la figure 2.1. Deux chalets occupent présentement l'espace de la zone A. Nous avons d'abord examiné la surface du sol pour identifier des artefacts. Il est vite devenu certain que cette surface avait été décapée et modifiée par les travaux forestiers du vingtième siècle et par la présence des occupants des chalets (figure 5.1). Trois lignes de référence ont été mises en place le long des sentiers afin de cartographier le bord du replat et de positionner les sondages.

Le replat se trouve à une altitude de 7,95 m au-dessus du cours d'eau. Une rampe d'accès à l'eau a été aménagée par les utilisateurs le long du talus sur un ancien décrochement de la rive (figure 5.2). Ce décrochement est survenu après 1966. Deux tranchées ont été creusées dans le talus afin de comprendre la structure du replat (TR1 et TR2) (figures 5.3 et 5.4). La stratigraphie de TR1 montre la présence de remblais sur près de deux mètres, tandis que la stratigraphie de TR2 montre une série de dépôts fluviaux.

Aujourd'hui, le bord de la rive au sud de la rampe d'accès est essentiellement rocheux et surmontée d'un dépôt sableux peu épais. L'ancien chemin relié au pont qui enjambait la Pierriche Nord-Ouest est maintenant un sentier (figure 5.6). Aucun élément de la structure du pont n'a été identifié. Vers l'amont, le long de la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest, la roche en place est présente partout. C'est à cette hauteur que les rapides ont été formés dans des ressauts de la roche. Immédiatement à l'amont des rapides, on distingue des madriers et de la rocaille (figures 5.7 à 5.9). Il s'agit du pilier du barrage qui s'appuyait sur la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest. Ce pilier était un caisson en bois rempli de roches



Figure 5.1. Zone A. Vue du replat de la rive droite de la Pierriche et du chemin.

Vue vers le nord.



Figure 5.2. Zone A. Vue du replat de la rive droite de la Pierriche et de la rampe d'accès à la rivière. Vue vers le nord-nord-est.



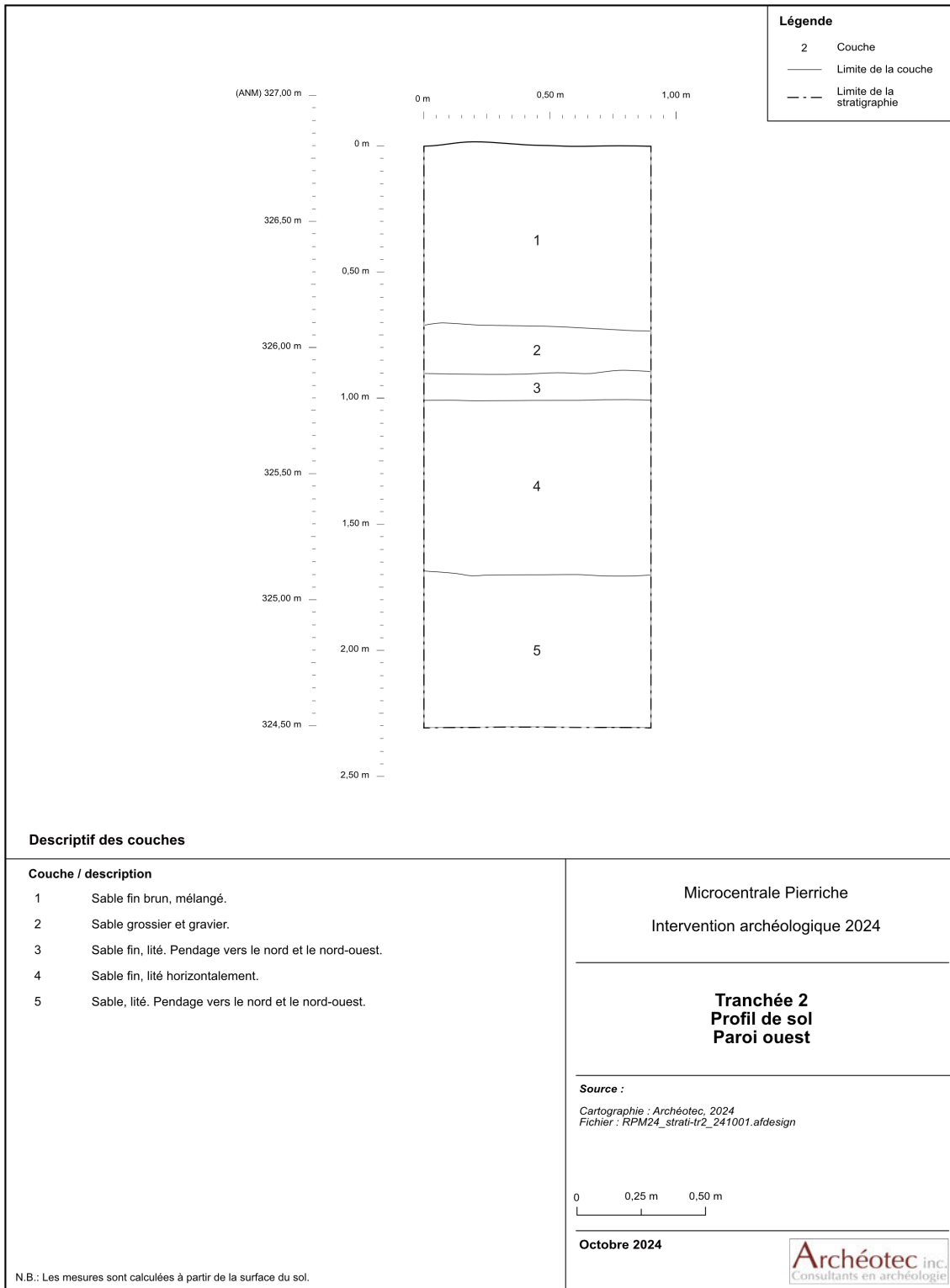


Figure 5.4. Profil stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée 2



Figure 5.4. Zone A. Sondage creusé sur le replat.  
Toutes les couches supérieures du sol ont été décapées anciennement



Figure 5.5. Zone A. Sondage creusé sur le replat.  
Toutes les couches supérieures du sol ont été décapées anciennement



Figure 5.6. Zone A. Sentier menant à la Pierriche Nord-Ouest à partir des chalets.  
Ce sentier correspond au chemin relié au pont qui enjambait la Pierriche Nord-Ouest.



Figure 5.7. Zone A. Vestiges d'un caisson du barrage qui traversait la rivière Pierriche Nord-Ouest dans les années 1960. Vue vers le sud



Figure 5.8. Zone A. Vestiges d'un caisson du barrage qui traversait la rivière Pierriche Nord-Ouest dans les années 1960. Vue vers l'est.

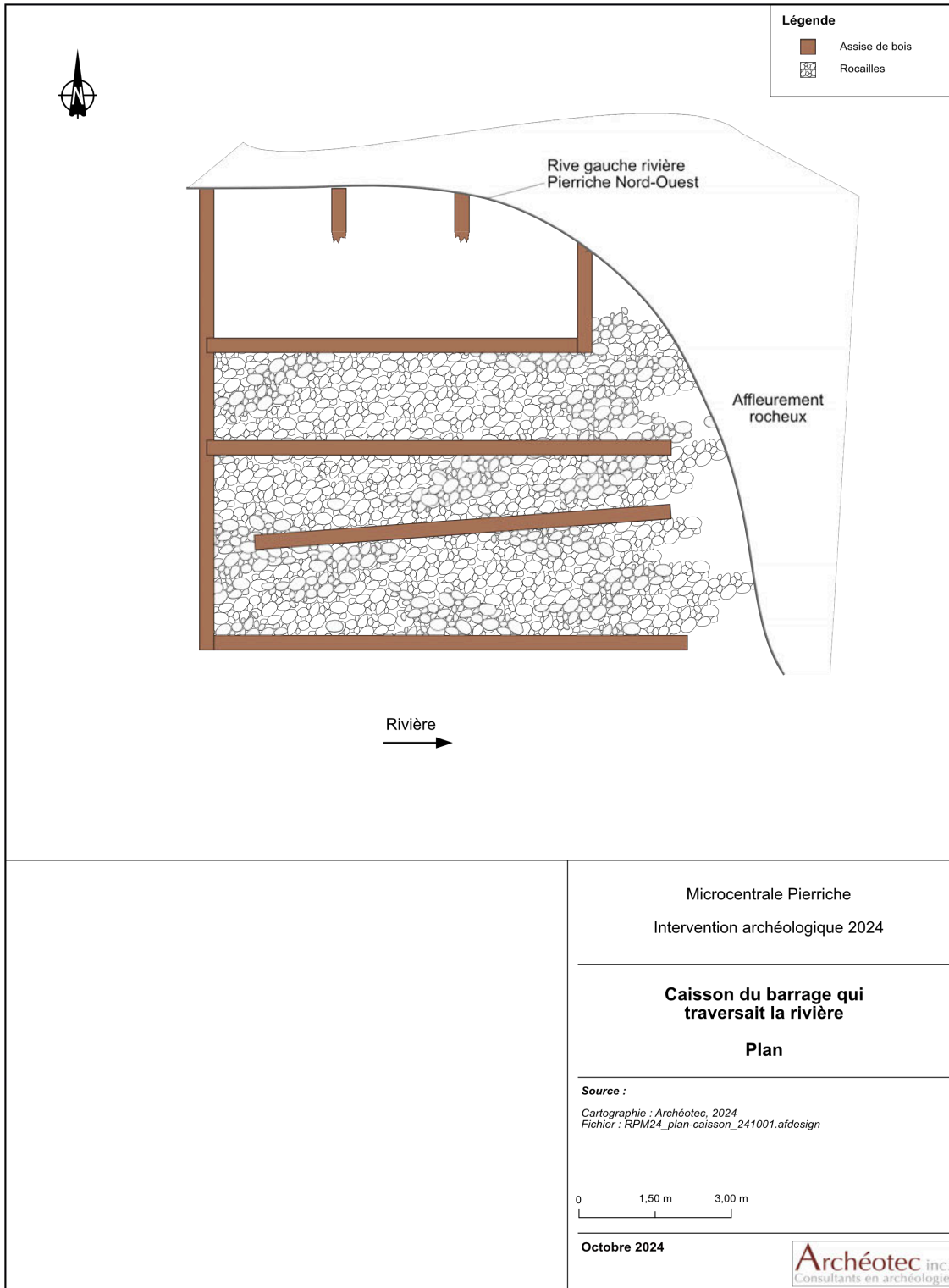


Figure 5.9. Zone A. Plan des vestiges du caisson qui s'appuyait sur la rive gauche de la Pierriche Nord-Ouest

de petites tailles. Dans un immense bloc situé à quelques mètres en amont, on distingue la présence d'un ancrage en acier qui devait servir de soutien à une estacade.

Des sondages ont été creusés à différents endroits sur le replat aussi bien près des sentiers que dans les espaces boisés. Ces sondages indiquent tous un décapage des niveaux supérieurs du sol naturel. On ne distingue plus en effet les horizons supérieurs du sol podzolique qui a dû se former à cet endroit au cours des derniers millénaires.

Il n'a pas été possible d'évaluer la présence d'un sentier de portage puisque tout l'environnement a été modifié. Il appert toutefois que le talus original de la rive droite de la Pierriche était escarpé. Comme on peut le voir sur la photo aérienne de 1966, une rampe d'accès à l'eau entre le replat et la rivière avait été aménagée plus en amont dans une direction sud-nord. Cette rampe n'existe plus aujourd'hui. Une exploration le long du chemin actuel et de l'espace entre le chemin et la rive sur environ 300 mètres n'a pas permis de repérer d'indices reliés à la présence d'un sentier de portage.

## 5.2 Zone B

Pour atteindre la zone B, nous avons utilisé un canot aimablement prêté par le propriétaire du Relais 22 milles. Cet espace est complètement boisé d'épinettes noires, de bouleaux et de sapins qui semblent toutefois assez jeunes (moins d'une cinquantaine d'années). L'accès à la rive est simple puisque l'érosion a créé une plage à partir du sapement du talus. Un replat se trouve à 3,63 m au-dessus de la rivière. Des sondages y ont été creusés. Ils montrent la présence d'un sol podzolique ancien repris par une podzolisation plus récente. Ceci indique que la forêt originale a été coupée puis remplacée par la forêt actuelle; aucun indice d'un feu de forêt n'a été remarqué. Aucun artefact n'a été mis au jour dans les sondages.

Afin de vérifier l'hypothèse d'un sentier de portage entre la rive droite de la Pierriche et la rive droite de la Pierriche Nord-Ouest, une exploration de cet espace a été réalisée sur une longueur d'environ 400 mètres sur une largeur de 100 mètres. Bien que la forêt soit omniprésente la circulation pédestre y est facile. Le talus qui borde la rivière est cependant généralement escarpé. Un léger affaissement a cependant été remarqué en amont de la grande pointe qui s'avance dans la rivière. Cet affaissement peut facilement servir de rampe d'accès à un petit replat qui borde la rivière. Ce petit replat se situe en zone inondable, mais peut être utilisé une bonne partie de l'année; la présence d'une cabane de castor à proximité indique bien que les inondations potentielles ne sont pas catastrophiques. Même si aucun indice de la présence d'un sentier n'a été repéré, nous croyons qu'un tel sentier a pu être utilisé; le tracé proposé est indiqué à la figure 5.13.

Lors de cette exploration, des indices de la phase d'exploitation forestière ont été remarqués : anciens chemins, grosses billes sur lesquelles des câbles en acier étaient encore attachés, et rampes de halage. Il n'a pas été possible de traverser le canal de dérivation qui semble avoir été aménagé sur la rive droite, ce qui nous aurait peut-être permis de retrouver des éléments du barrage sur la rive droite.



Figure 5.10. Zone B. Étroit replat sur la rive droite de la Pierriche et un des sondages.  
Vue vers le nord



Figure 5.11. Zone B. Sondage montrant la présence d'un sol podzolique, paroi nord



Figure 5.12. Zone B. Sondage montrant la présence d'un sol podzolique, paroi nord  
Le sol est composé d'un sable grossier et de petit gravier.



Figure 5.13. Zone B. Hypothèse du portage (ligne bleue) sur la rive droite de la Pierriche Nord-Ouest. Sur la rive gauche, un portage aurait pu emprunter plusieurs itinéraires à partir de l'entrée de la Pierriche dans la confluence.

## 6. Conclusion

Malgré un potentiel archéologique élevé des deux rives de la Pierriche Nord-Ouest, l'inventaire archéologique n'a pas permis de retrouver des indices de l'occupation amérindienne car les bouleversements naturels et anthropiques survenus au vingtième siècle ont oblitéré cette présence.

Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite des travaux archéologiques.

## 7. Bibliographie

- Alvarez, Eric 2009. Influence d'un siècle de récolte forestière sur la forêt mélangée tempérée de la Mauricie. Thèse Ph.D., Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval, Québec.
- Archéotec inc. 2010. Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Coeurs. Au coeur du réseau du Sud-Ouest. Synthèse des informations archéologiques. Hydro-Québec, Montréal.
- Brown Corporation. 1936. Specifications and Memorandum. Registre foncier du Québec.
- Davidson, D.S. 1928. Notes on Tête de Boule Ethnology. *American Anthropologist*, vol. 30 : 18-46.
- Englobe 2023. Microcentrale hydroélectrique Relais 22 milles inc. Étude de caractérisation des milieux naturels. Corporation Bearstream inc.
- Gastonguay, J. P. 1931. Rivière Pierriche, comtés de Champlain et Lac St-Jean. Bureau de l'arpenteur général, plan PL53175.
- Gélinas, Claude 2003. *Entre l'assommoir et le godendart. Les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois 1870-1940*. Septentrion, Sillery.
- Laberge, Elzéar 1907. Plan de la rivière Pierriche tributaire de la rivière St-Maurice. Échelle de 40 chaînes au pouce. Bureau de l'arpenteur général, plan PL5327\_B.
- Québec. Forêts, Faune et Parcs 2018. Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023. Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Unité d'aménagement 042-51. Trois-Rivières.

# La Grande-3

## Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique  
Rapport



Rapport présenté à  
Hydro-Québec  
par Archéotec inc.  
Septembre 2025

**Archéotec** inc.  
Consultants en archéologie



## Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique:

### Archéotec inc.

#### Direction générale

Daniel Chevrier

#### Chargé de projet

Chavin Chavez Vyroubal

#### Inventaire sur le terrain

Chavin Chavez Vyroubal, archéologue chargé de projet  
Alexandre Bisson-Larrivée, archéologue de terrain  
Camille Dubois-Francoeur, archéologue de terrain  
Emmanuelle Duchemin, archéologue de terrain  
Jade Parent, archéologue de terrain

#### Rédaction

Chavin Chavez Vyroubal

#### Cartographie

Alexandre Bisson-Larrivée

#### Éditique

Camille Dubois-Francoeur

### Hydro-Québec

Isabelle Duval, *Environnement, archéologue*

**Photo de la page couverture :** À gauche, plaque-repère, zone 09.3.06.005, photo Archéotec 2024 LGI24\_CH1\_160; à droite, lac Chakapash depuis la zone 09.3.06.005, photo Archéotec 2024 LGI24\_CH1\_154

#### Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. ([www.archeotec.ca](http://www.archeotec.ca)) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

#### Les Entreprises Archéotec inc.

1115, rue de Louvain Est Montréal, Bureau 206  
Montréal, H2M 2E6  
Téléphone 514.381.5112 Fax 514.381.4995  
[www.archeotec.ca](http://www.archeotec.ca)

**Archéotec inc.**  
Consultants en archéologie

# Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Méthodologie .....	3
3. Cadre environnemental .....	5
4. Occupation du territoire.....	7
4.1 Occupation autochtone à la période préhistorique.....	7
4.1.1 Les sites archéologiques .....	11
4.2 Occupation et utilisation du territoire par les Cris (Eeyou Istchee) à la période historique .....	11
4.2.1 Terrain de piégeage VC8.....	12
4.2.1.1 Sites d'été.....	14
4.2.1.2 Sites d'hiver .....	14
4.2.1.3 Sites de printemps.....	15
5. Résultats .....	17
5.1 Axe de circulation A .....	17
5.1.1 Zone 09.3.06.001 .....	17
5.2 Axe de circulation B.....	22
5.2.1 Zone 09.3.06.002.....	22
5.2.2 Zone 09.3.06.003.....	31
5.2.3 Zone 09.3.06.004.....	31
5.2.4 Zone 09.3.06.005.....	38
5.3 Axe de circulation C.....	43
5.3.1 Zone 09.3.06.008.....	43
5.3.2 Zone 09.3.06.009.....	47
5.3.3 Zone 09.3.06.010.....	49
6. La présence Cris (Eeyou Istchee) sur le territoire inventorié.....	57
7. Conclusion .....	61
8. Références.....	63

## Liste des photos

<b>Photo 5.1</b>	Vue de la zone 09.3.06.001 vers le sud-ouest .....	17
<b>Photo 5.2</b>	Plan du SN1, zone 09.3.06.001 .....	20
<b>Photo 5.3</b>	Paroi nord du SN1, zone 09.3.06.001 .....	20
<b>Photo 5.4</b>	Partie nord de la zone 09.3.06.002 .....	22
<b>Photo 5.5</b>	Planches de bois rainurées, zone 09.3.06.002 .....	25
<b>Photo 5.6</b>	Cerceau de métal, zone 09.3.06.002 .....	25
<b>Photo 5.7</b>	Coupe faite à la hache à un mètre de la surface du sol, zone 09.3.06.002 .....	25
<b>Photo 5.8</b>	Branche coupée à la hache, zone 09.3.06.002 .....	25
<b>Photo 5.9</b>	Perche, zone 09.3.06.002 .....	26
<b>Photo 5.10</b>	Perches entre deux arbres, zone 09.3.06.002 .....	26
<b>Photo 5.11</b>	Vue d'ensemble du site FkGa-11 vers le nord-ouest, zone 09.3.06.002 .....	27
<b>Photo 5.12</b>	Éclat de quartzite du Labrador, S1, site FkGa-11, zone 09.3.06.002 .....	27
<b>Photo 5.13</b>	Paroi sud du S1, FkGa-11, zone 09.3.06.002 .....	29
<b>Photo 5.14</b>	Vue d'ensemble du site FkGa-11 vers l'est, zone 09.3.06.002 .....	29
<b>Photo 5.15</b>	Partie sud de la zone 09.3.06.003 .....	31
<b>Photo 5.16</b>	Déchets se trouvant dans le dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004 .....	34
<b>Photo 5.17</b>	Vue d'ensemble du dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004 .....	34
<b>Photo 5.18</b>	Déchets se trouvant dans le dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004 .....	34
<b>Photo 5.19</b>	Localisation du SN1, vue vers le sud-est, zone 09.3.06.004 .....	35
<b>Photo 5.20</b>	Paroi sud du SN1, zone 09.3.06.004 .....	35
<b>Photo 5.21</b>	Paroi est du SN2, zone 09.3.06.004 .....	36
<b>Photo 5.22</b>	Arbre coupé à la hache en hiver, zone 09.3.06.004 .....	36
<b>Photo 5.23</b>	Arbre coupé à la hache, zone 09.3.06.004 .....	36
<b>Photo 5.24</b>	Partie bouleversée de la zone 09.3.06.005 .....	38
<b>Photo 5.25</b>	Amas d'arbres coupés, vue de la zone bouleversée, zone 09.3.06.005 .....	38
<b>Photo 5.26</b>	Vue générale de la terrasse sud-est depuis la rivière, zone 09.3.06.005 .....	41
<b>Photo 5.27</b>	Vue de la partie sud-est du lac, terrasse haute, zone 09.3.06.005 .....	41
<b>Photo 5.28</b>	Paroi est du SN1-est, zone 09.3.06.005 .....	41
<b>Photo 5.29</b>	Localisation du SN1-ouest, vue vers l'est, zone 09.3.06.005 .....	42
<b>Photo 5.30</b>	Paroi ouest du SN1-ouest, zone 09.3.06.005 .....	42
<b>Photo 5.31</b>	Plaque-repère, zone 09.3.06.005 .....	42
<b>Photo 5.32</b>	Plaque-repère, zone 09.3.06.005 .....	42
<b>Photo 5.33</b>	Chemin d'accès et zone bouleversée, zone 09.3.06.008 .....	43
<b>Photo 5.34</b>	Plan du SN1, zone 09.3.06.008 .....	43
<b>Photo 5.35</b>	Vestiges d'une table à pique-nique, zone 09.3.06.008 .....	47
<b>Photo 5.36</b>	Vue de la zone 09.3.06.009 vers le nord-ouest .....	47
<b>Photo 5.37</b>	Localisation du SN1, zone 09.3.06.010 .....	49
<b>Photo 5.38</b>	Paroi nord du SN1, zone 09.3.06.010 .....	49

<b>Photo 5.39</b>	Foyer, structure 1, avec chemin, zone 09.3.06.010.....	52
<b>Photo 5.40</b>	Plan du foyer, structure 1, zone 09.3.06.010.....	52
<b>Photo 5.41</b>	Détail d'un morceau de bois taillé, associé à la structure 1, zone 09.3.06.010.....	53
<b>Photo 5.42</b>	Détail d'un morceau de bois taillé, associé à la structure 1, zone 09.3.06.010.....	53
<b>Photo 5.43</b>	Structure 2, côté sud, zone 09.3.06.010.....	53
<b>Photo 5.44</b>	Structure 2, côté est, zone 09.3.06.010.....	54
<b>Photo 5.45</b>	Structure 2, côté ouest, zone 09.3.06.010.....	54
<b>Photo 5.46</b>	Arbre coupé à la hache, associé à la structure 2, zone 09.3.06.010.....	54
<b>Photo 5.47</b>	Arbre coupé à la hache, associé à la structure 2, zone 09.3.06.010.....	55
<b>Photo 5.48</b>	Structure 3, zone 09.3.06.010.....	55
<b>Photo 5.49</b>	Structure 3, zone 09.3.06.010.....	55
<b>Photo 5.50</b>	Structure 3, perche avec pierres comme support, zone 09.3.06.010.....	56
<b>Photo 5.51</b>	Foyer, structure 3, zone 09.3.06.010.....	56

## Liste des cartes

<b>Carte 1.1</b>	Localisation de la zone d'étude .....	2
<b>Carte 2.1</b>	Localisation des zones à potentiel archéologique.....	4
<b>Carte 4.1</b>	Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques dans la région .....	9
<b>Carte 4.2</b>	Territoires de trappes des Cris (Eeyou Istchee) dans le secteur en 1978.....	13
<b>Carte 5.1</b>	Axe de circulation A et localisation de la zone 09.3.06.001.....	18
<b>Carte 5.2</b>	Limites de la zone 09.3.06.001.....	19
<b>Carte 5.3</b>	Axe de circulation B et localisation des zones .....	23
<b>Carte 5.4</b>	Limites de la zone 09.3.06.002.....	24
<b>Carte 5.5</b>	Localisation du site FkGa-11, zone 09.3.06.002 .....	28
<b>Carte 5.6</b>	Limites de la zone 09.3.06.003.....	32
<b>Carte 5.7</b>	Limites de la zone 09.3.06.004.....	33
<b>Carte 5.8</b>	Limites de la zone 09.3.06.005.....	39
<b>Carte 5.9</b>	Axe de circulation C et localisation des zones, 09.3.06.008, 09.3.06.009, 09.3.06.010.....	44
<b>Carte 5.10</b>	Limites de la zone 09.3.06.008.....	45
<b>Carte 5.11</b>	Limites de la zone 09.3.06.009 .....	48
<b>Carte 5.12</b>	Limites de la zone 09.3.06.010.....	50
<b>Carte 6.1</b>	Utilisation du territoire de trappe VC8 par Sydney Ratt.....	59

## Liste des figures

<b>Figure 5.1</b>	Profil de la paroi est du SN2, zone 09.3.06.001.....	21
<b>Figure 5.2</b>	Profil de la paroi sud du S1, FkGa-11, zone 09.03.06.002.....	30
<b>Figure 5.3</b>	Profils des parois sud et est des SN1 et SN2, zone 09.03.06.004.....	37
<b>Figure 5.4</b>	Profils des parois ouest et est des SN1-ouest et SN1-est, zone 09.03.06.005.....	40
<b>Figure 5.5</b>	Profil de la paroi nord du SN1-est et SN1, zone 09.03.06.008.....	46
<b>Figure 5.6</b>	Profil de la paroi est du SN2, zone 09.03.06.010.....	51

## Résumé

Ce rapport dresse un portrait général des interventions archéologiques ayant eu lieu dans le cadre du projet La Grande-3 – Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami.

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 7 au 11 octobre 2024 et a mobilisé une équipe de cinq archéologues sur le terrain. Huit zones à potentiel archéologique avaient été ciblées pour ce projet et déterminées par Archéotec dans une étude de potentiel réalisée en 2023 (Archéotec 2023). Ces zones ont été inventoriées. Chacune a fait l'objet d'une inspection visuelle et de sondages manuels, et la composition des sols a été documentée.

L'inspection visuelle des zones a permis d'observer des structures liées à la chasse et au piégeage avec des dimensions et caractéristiques propres. Un site préhistorique a aussi été mis au jour lors de l'inventaire.

**Auteur :** Les Entreprises Archéotec inc.

**Date :** Septembre 2025

**Référence :** ARCHÉOTEC INC. 2025. *La Grande-3 – Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami. Inventaire archéologique. Rapport d'activité.* Rapport remis à Hydro-Québec, 63 p.

**Mots-Clés :** LG-3, Baie James, Cris (Eeyou Istchee), rivière La Grande, Aménagement routier, résidences Sakami, Archéologie, FkGa-11, Occupation du territoire

# 1. Introduction

Hydro-Québec prévoit la réfection de la route menant à la centrale de LG-3 et aux résidences Sakami à partir de la route Transtaïga (carte 1.1). Une étude réalisée en 2023 avait identifié un potentiel archéologique dans le secteur en raison de sa position géographique qui en faisait un lieu probable de circulation entre les bassins inférieurs de la Sakami et de La Grande rivière (Archéotec 2023). Par conséquent, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. afin de réaliser les travaux archéologiques afin de vérifier le potentiel archéologique avant l'aménagement de la route. Conformément à la Loi sur patrimoine culturel du Québec, le permis de recherche archéologique 24-ARCH-11 a été obtenu préalablement à la réalisation de ces travaux.

L'inventaire archéologique a tenu compte des données relevées dans l'étude de potentiel de 2023 (Archéotec 2023). Celle-ci considérait différentes informations liées à l'occupation du territoire et à l'exploitation des ressources de ce territoire, et ce aussi bien à la période préhistorique qu'aux périodes précédant la mise en eau des réservoirs de LG-2 et de LG-3 par les groupes autochtones dont notamment les Cris de Chisasibi (Fort-George) et de Wemindji (Vieux-Comptoir) dans les années 1970 et 1980.

L'intervention de 2024 s'est déroulée entre le 7 et le 11 octobre 2024 avec une équipe de cinq archéologues, incluant le chargé de projet. Ils étaient accompagnés d'une archéologue d'Hydro-Québec. Au total, huit zones à potentiel archéologique ont été inventoriées en bordure de la route et à proximité des résidences. Un site archéologique de la période préhistorique a été répertorié dans la zone 09.3.06.002, entre le chemin d'accès et le lac, sur le replat supérieur. Le site, nommé temporairement LGI24-PED-01 (FkGa-11), comprend un éclat de quartzite du Labrador. De plus, plusieurs lieux rattachés à l'utilisation du territoire par les Cris (Eeyou Istchee) de l'époque contemporaine ont été repérés dans certaines zones par la présence entre autres de plaques-repères et d'arbres coupés à la hache.



La Grande-3 - Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami

### Localisation de la zone d'étude

**Sources :**  
 Barrages : MERN, 2020  
 Hydrographie : RNCAN, 2019 / MERN (GRHQ), novembre 2019 / Archéotec, 2025  
 Réseau routier : RNCAN, 2019 / BDGA, 2024  
 Toponymie : RNC, 2019 / Archéotec, 2025

**Données de projet :** Hydro-Québec, 2024  
 Cartographie : Archéotec, 2025  
 Fichier : xxxx\_ar\_01\_loc-gen\_250912.aprx

0 50 100 Kilomètres  
 Québec Lambert, NAD83

**Carte 1.1**  
 Septembre 2025

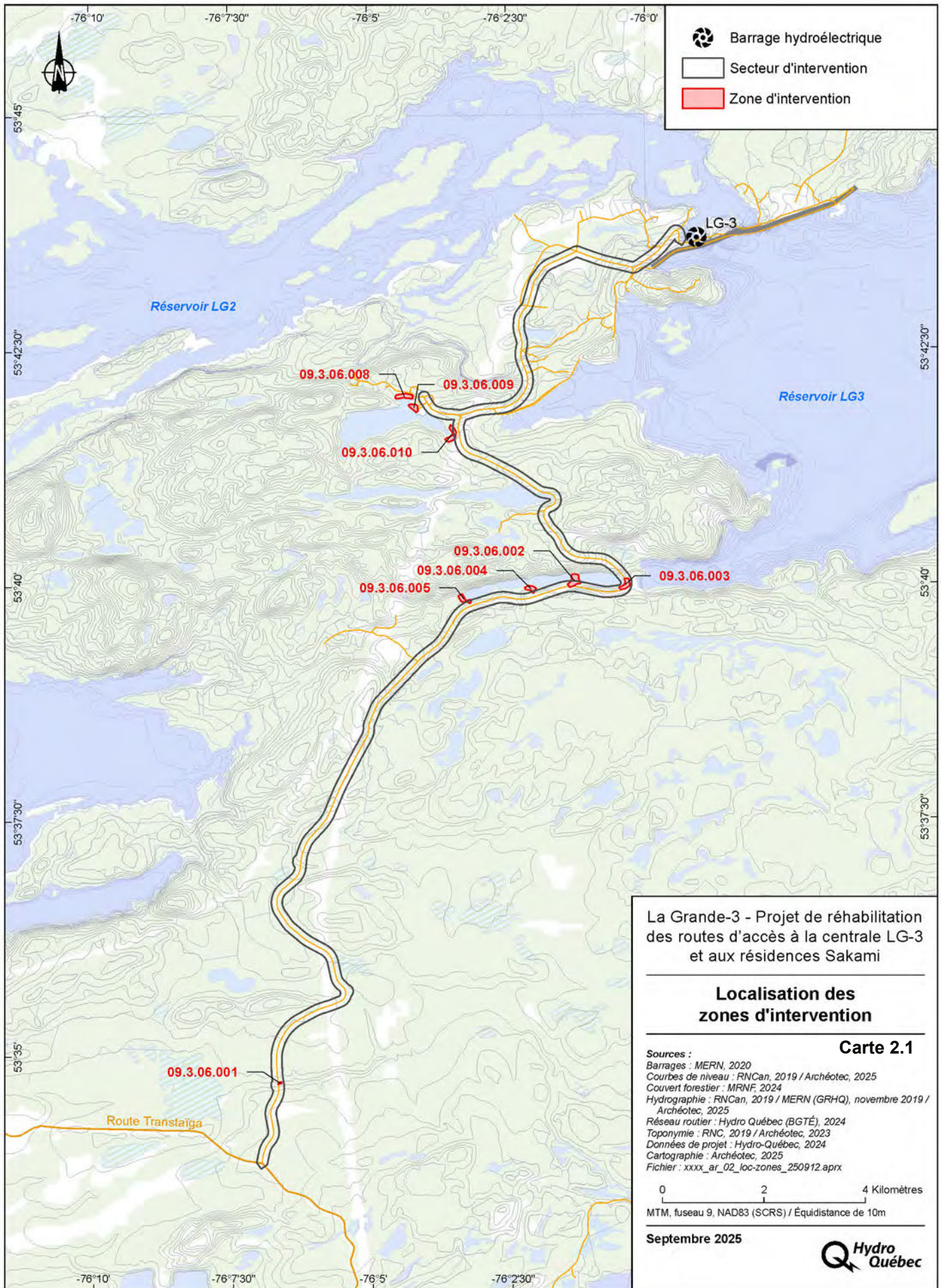
## 2. Méthodologie

L'inventaire archéologique s'est concentré dans les secteurs se trouvant à l'intérieur de l'emprise des travaux projetés (carte 2.1). Un support cartographique adéquat a été préparé afin d'assurer un plein contrôle de ces limites imposées préalablement au terrain.

Les zones étaient d'abord inspectées visuellement. Toutes traces d'activité anthropique, qu'elles soient enfouies ou apparentes en surface, étaient repérées et enregistrées, car elles permettent de comprendre la variabilité de l'utilisation du territoire. Leur localisation était enregistrée à l'aide d'un récepteur GPS, et des relevés étaient effectués par les archéologues lorsque nécessaire. Pour chaque zone, des données concernant l'environnement immédiat de la zone (flore, faune, etc.) ainsi que les caractéristiques du terrain (géomorphologie, pédologie, etc.) étaient également enregistrées.

En plus de l'inspection visuelle, des sondages manuels de 0,50 mètre sur 0,50 mètre étaient effectués lorsque le terrain le permettait afin de bien comprendre la composition des sols et de mettre au jour des structures ou des artefacts. Chaque sondage était d'abord découpé à l'aide d'une pelle carrée et ensuite examiné attentivement à la truelle. Des relevés des profils de sols ont été réalisés pour chaque sondage qui comportait des témoins archéologiques. Puis, des photographies ont été prises pour illustrer l'environnement et les sondages. Enfin, un plan illustrant le positionnement des différents sondages et des accidents du relief a été effectué.

Des rencontres avec des utilisateurs Cris (Eeyou Istchee) du secteur ont eu lieu sur place.



La Grande-3 - Projet de réhabilitation  
des routes d'accès à la centrale LG-3  
et aux résidences Sakami

**Localisation des  
zones d'intervention**

**Carte 2.1**

Sources :  
Barrages : MERN, 2020  
Courbes de niveau : RNCan, 2019 / Archéotec, 2025  
Couvert forestier : MRNF, 2024  
Hydrographie : RNCan, 2019 / MERN (GRHQ), novembre 2019 / Archéotec, 2025  
Réseau routier : Hydro Québec (BGTÉ), 2024  
Toponymie : RNC, 2019 / Archéotec, 2023  
Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxxx\_ar\_02\_loc-zones\_250912.aprx

0 2 4 Kilomètres  
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS) / Équidistance de 10m

Septembre 2025



### 3. Cadre environnemental

L'environnement immédiat du secteur inventorié est tributaire du socle rocheux, des formations glaciaires et fluvio-glaciaires, puis de l'invasion marine, et finalement du relèvement isostatique post glaciaire. Ces différentes conditions ont influencé la présence humaine autour de la zone d'étude.

La moraine de Sakami se trouve à environ 100 kilomètres à l'ouest de la zone inventoriée et marque la limite sud-ouest du glacier du Nouveau-Québec qui a graduellement régressé vers le centre du Québec. La limite altitudinale maximale de la mer de Tyrrell fut de 270 mètres vers 8 350 ans avant aujourd'hui (AA) dans la région de LG-3. L'altitude du corridor à l'étude varie entre 240 et 300 mètres anm (les plans d'eau se trouvent au-dessus de 175 mètres anm). L'eau de fonte du glacier a délavé pendant plusieurs siècles toute la région. Le milieu n'est devenu habitable pour les groupes humains qu'après la phase de colonisation végétale suivie de la phase de colonisation animale, en particulier le castor, le lièvre, le caribou, l'ours, la sauvagine et les poissons. Le rythme de colonisation n'est pas le même pour chacune de ces espèces. Or la survie en milieu boréal dépend de l'accès à de multiples ressources en fonction des saisons et des conditions climatiques. Par conséquent, à partir du moment où l'environnement de la zone d'étude est devenu habitable, la mer s'était retirée depuis longtemps et le front du glacier se trouvait à des centaines de kilomètres. Ni l'un ni l'autre n'exerçait alors une influence directe. Les fluctuations climatiques, en particulier celles de la température et des précipitations, ont dès lors joué un rôle important dans la présence et la densité des populations animales et sur la survie des groupes humains. De même, le relèvement isostatique a entraîné l'encaissement graduel des cours d'eau et des plans d'eau.

La zone d'étude se trouve à la frontière entre le bassin de La Grande Rivière, au nord, et le bassin de la rivière Sakami, au sud. Elle doit donc être examinée en fonction des possibilités de liens entre ces bassins. Elle se trouve également dans le secteur d'anciens rapides de la Grande Rivière qui exigeaient un contournement par des axes situés à l'intérieur de l'aire d'étude. Avant les aménagements hydroélectriques, l'espace entourant la route était composé d'affleurements rocheux et de tourbières. Une analyse des tourbières par Arlen-Pouliot (2009) a montré que les débuts de la formation de ces tourbières commencent peu de temps après que l'espace ait été libéré des influences marines et fluvio-glaciaires soit vers 6 500 AA à l'altitude 230 m. Les plans d'eau importants (le réservoir de LG-2, à l'ouest, et le réservoir de LG-3, à l'est) ont inondé les parties basses au pied des affleurements. Ces parties basses recelaient vraisemblablement des populations animales qui ont pu attirer des utilisateurs, et ce en toutes saisons, mais particulièrement en hiver. Des vallées comprenant des lacs ont pu servir d'axe de déplacement entre les bassins ou pour les circuits de piégeage.

## 4. Occupation du territoire

### 4.1 Occupation autochtone à la période préhistorique

La présence humaine dans la région de LG-3 remonte à au moins 3 500 ans, mais pourrait atteindre 5 000 ans.

Dans ses conclusions, la synthèse archéologique du complexe La Grande (Archéotec 2009) proposait un canevas des événements :

*« Le peuplement du territoire a été effectué le long de deux axes majeurs soit à partir de l'axe Saguenay – lac Mistassini aux environs de 5 000 ans AA et à partir de l'axe côte du Labrador – lac Caniapiscau aux environs de 4 000 ans AA. Les populations qui ont migré dans des territoires alors inhabités ont rapidement occupé l'ensemble des régions disponibles. Ces deux populations ont pendant près de 2 000 ans participé à deux réseaux imbriqués, mais dont les particularités ont perduré, entre autres par leur adaptation à des milieux aux ressources présentant certes beaucoup de similarités, mais également des différences significatives. Le réseau du sud englobait les régions sises au sud de la Jamésie, autour du lac Mistassini, toute la Haute-Mauricie, toute la Sagamie et tous les bassins de la Haute-Côte-Nord jusqu'aux environs de la rivière Manicouagan. Le deuxième réseau s'étendait plus au nord, principalement le long des bassins de La Grande rivière, de la Grande Rivière de la Baleine, de la Petite Rivière de la Baleine, du bassin de la rivière Caniapiscau et de la rivière Churchill.*

*Il y a 2 000 ans, d'autres groupes provenant du bassin de l'Outaouais et de la vallée laurentienne ont commencé à se déplacer vers le sud de la Jamésie en empruntant les axes de l'Outaouais, de la rivière Bell et des rivières menant à la baie James. Au fur et à mesure de leur apprentissage du territoire, certains d'entre eux se sont rendus aussi loin qu'au lac Bienville (Grande Rivière de la Baleine). Ces incursions n'en font pas pour autant des occupants à part entière, tout au plus des visiteurs venant profiter des ressources abondantes de la Jamésie. Les populations locales ont continué leurs activités tout en intégrant ces étrangers dans leur appréhension du monde ».*

Le découpage chronologique retenu pour définir les grandes lignes temporelles de l'occupation du territoire du subarctique québécois se résume à quatre périodes : la période préhistorique, la période historique, la période moderne et la période contemporaine.

La période préhistorique réfère aux millénaires précédant l'arrivée des Eurocanadiens dans cette région. Elle pourrait remonter à 5 000 ans AA et s'arrête vers 300 ans AA, au contact des nouvelles populations qui ont amené des changements technologiques et culturels importants. Cette période comprend toutefois différentes phases d'évolution des populations autochtones et inuit, phases qui ne sont pas encore définies par des typologies régionales comme dans le sud de la péninsule Québec-Labrador.

La période historique commence vers 300 ans AA et se termine vers 100 ans AA. Elle couvre les premières explorations des colonisateurs européens jusqu'à l'an 1899. Elle correspond aux débuts des relations commerciales et religieuses entre les Eurocanadiens et les Autochtones, à l'apparition de nouvelles technologies, de nouvelles maladies et à une restructuration des schèmes d'établissement et de l'organisation sociale des Autochtones. Les activités traditionnelles et la technologie lithique ne sont toutefois pas abandonnées du jour

au lendemain au profit de la traite des fourrures, mais celle-ci prend une place importante dans les activités économiques de ces populations. De plus, cette période est marquée par de nombreux textes, mémoires, témoignages, livres de comptes et journaux de voyages, etc., qui informent, bien qu'avec une vision ethnocentrique européenne, sur les populations autochtones et donnent des pistes pour la compréhension de leur distribution et de leur adaptation sur le territoire.

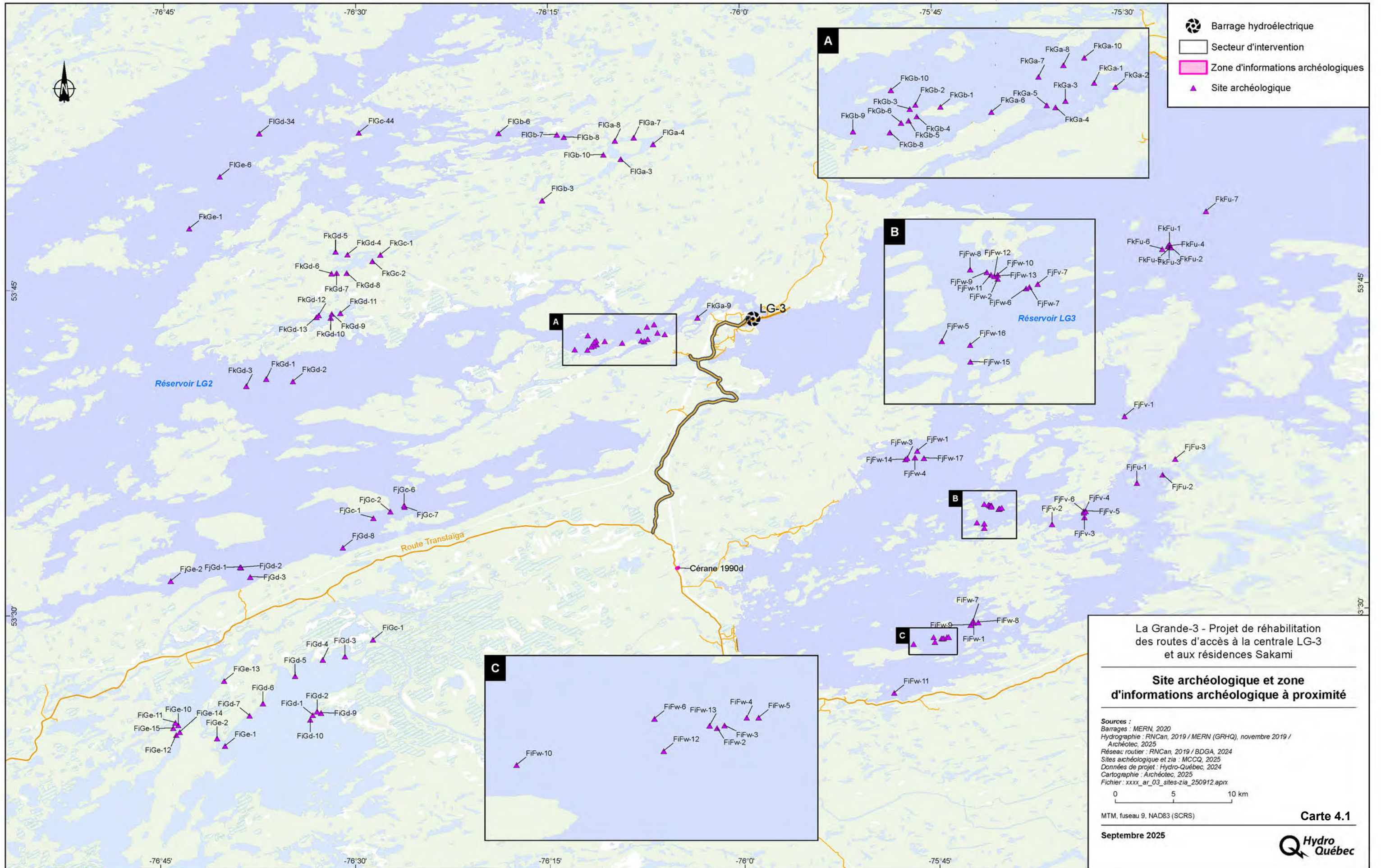
La période moderne est définie de façon arbitraire à l'intervalle de temps situé entre 1900 et 1950 de notre ère. Cette période correspond à une autre phase de changements importants dans le mode d'exploitation des ressources et les stratégies d'adaptation des Autochtones, en réponse à une diminution des ressources fauniques, en particulier le caribou, qui a entraîné des disettes et des famines entre 1890 et 1920. Les activités de traite des fourrures deviennent alors l'activité principale des groupes familiaux et les postes de traite, la source principale d'approvisionnement alimentaire et vestimentaire.

La période contemporaine commence vers 1950 et est encore marquée par des changements majeurs du mode de vie des populations autochtones. La vie s'organise de plus en plus autour des postes de traite et s'ensuit la sédentarisation des populations crie.

Dans le cas de la région de la centrale LG-3, il est important de la situer dans un axe sud-nord comprenant le lac Sakami, la rivière La Grande et la rivière Kanaaupscow. Il s'agit d'un axe par lequel gravitaient les utilisateurs du territoire qui se déplaçaient entre les bassins de la rivière Rupert, au sud, et celui de la Grande Rivière de la Baleine, au nord. Cette région se trouve également dans l'axe ouest-est le long de la Grande Rivière qui permet les liens entre les bassins supérieur et inférieur de cette même rivière. Les sites archéologiques répertoriés dans la région comportent des sites datant de chacune des quatre grandes périodes.

Les recherches archéologiques dans la région de la centrale LG-3 ont été effectuées pendant les années 1970, 1980 et 1990. Aucune n'a cependant couvert la zone d'étude. Gerbrandt a inventorié la partie orientale du futur réservoir de LG-2 (Gerbrandt 1974) tandis que les recherches de Séguin et Mandeville se tinrent en amont de la centrale de LG-3. En 1990, la 12<sup>e</sup> ligne de transport d'énergie à partir du poste Chisasibi a fait l'objet d'un inventaire archéologique par Cérane (1990). Aucune zone n'avait été retenue dans le corridor d'étude.

Aucun site archéologique n'est répertorié à l'intérieur des limites des zones inventoriées (carte 4.1).



#### 4.1.1 Les sites archéologiques

Dans un rayon de 20 kilomètres, un seul site archéologique préhistorique a été répertorié. Il s'agit du site FjFw-01. Toutefois, d'autres sites ont été enregistrés à l'échelle régionale (une centaine de kilomètres).

Parmi les sites archéologiques le long de La Grande entre le réservoir de LG-2, ou Robert-Bourassa, et celui de LG-3, onze sites recèlent une composante de la période préhistorique. Sur ces onze sites, le site FiFw-01 contient seulement du quartz ; et trois sites, FjGd-01,-02 et -03, comportent du quartzite et du chert dans leur assemblage. Les sites FjGd-08, FjGc-01, -02 et -06 n'ont que du quartzite de Mistassini. Enfin, les sites FjFw-01 et FjFw-02 présentent trois matières lithiques : du quartz, de la quartzite et du chert.

Un seul site archéologique a été fouillé par Mandeville et Séguin en 1980. Les excavations du site FjFw-01 ont aussi dégagé neuf structures de la période préhistorique. Ces structures, considérées comme des foyers, sont associées à 32 outils de pierre taillée et à 938 éclats. L'assemblage lithique est dominé par le quartzite blanc (Mistassini, n=562, 62%), suivi du quartz, du quartz hyalin (n=245, 24 %) et d'éclats de chert gris et brun (n=129, 14 %). Le chert brun semble provenir des basses terres de la baie d'Hudson (Mandeville et Séguin 1980, p. 47 ; Cérane 1982 p. 51 ; Archéotec 2009 p. 119). La distribution des structures et la faible densité des artefacts sont associées à de multiples occupations par des petits groupes de chasseurs pendant de courtes périodes. La continuité de l'occupation dans le temps, y compris une présence des Cris (Eeyou Istchee) de la période contemporaine, démontre l'importance du site FjFw-01.

Le quartz, probablement local, est présent dans trois sites. Le quartzite est présent dans dix sites. Et le chert est présent dans cinq sites répertoriés. Un seul site renferme du quartzite laiteux. Le quartz, le quartzite et le chert sont les matières premières les plus communes au sein des collections du complexe La Grande. Le quartz est une matière disponible localement sous forme de galets ou de veines dans les affleurements rocheux. Le chert est représenté par plusieurs variétés et provient de localités dont les plus importantes sont la Fosse du Labrador et la région côtière du sud-est de la Baie d'Hudson. Du chert caractéristique de formations situées dans les basses terres de l'ouest de la baie d'Hudson apparaît aussi sous forme de nodules au sein de dépôts secondaires sur la rive est de la Baie James (CRLQ 1993b). Le chert de Nastapoka est souvent rubané ou laminé de minces bandes plus ou moins foncées.

#### 4.2 Occupation et utilisation du territoire par les Cris (Eeyou Istchee) à la période historique

Aucun poste de traite n'a été mis en place dans la région avant le vingtième siècle. En effet, un poste de traite a été établi par la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) le long de la rivière La Grande à Kanaaupscow vers 1921 (Voorhis 1930). Des postes ont cependant été établis sur La Grande aux dix-huitième et dix-neuvième siècles en aval et en amont du secteur

inventorié. Le Fort George se trouvait à l'embouchure de la rivière. Il aurait été établi avant 1805 (Voorhis 1930). Un autre poste, le Fort Nichicun, situé en amont, aurait été opéré par les Français dès 1725 et repris par la CBH vers 1800 (Voorhis 1930).

Les rares sites régionaux renfermant des éléments historiques datent de la fin du dix-neuvième siècle et sont donc plutôt associés à la période moderne. La compréhension de l'utilisation du territoire aux périodes moderne et contemporaine est plus complète en tenant compte des données ethnographiques recueillies dans les années 1970 et 1980.

Le territoire du réservoir LG-3 fait l'objet d'une exploitation par les Cris de Fort George et de Wemindji (Eeyou Istchee) (carte 4.2). Il comprend une partie des réserves à castors (MTCP) de Fort George et de Vieux-Comptoir (Wemindji), dans les divisions Fort George et Wemindji. Les terrains de trappage dans le secteur regroupent les lots FG14, 18 et 19 ainsi que VC4, 8, 20, 21, 24 et 25. Néanmoins, les limites des aires d'interventions se trouvent à l'intérieur du lot VC8 appartenant en 1978 à Sydney Ratt. Les numéros des terrains de trappage sont ceux définis par la SOTRAC cette même année.

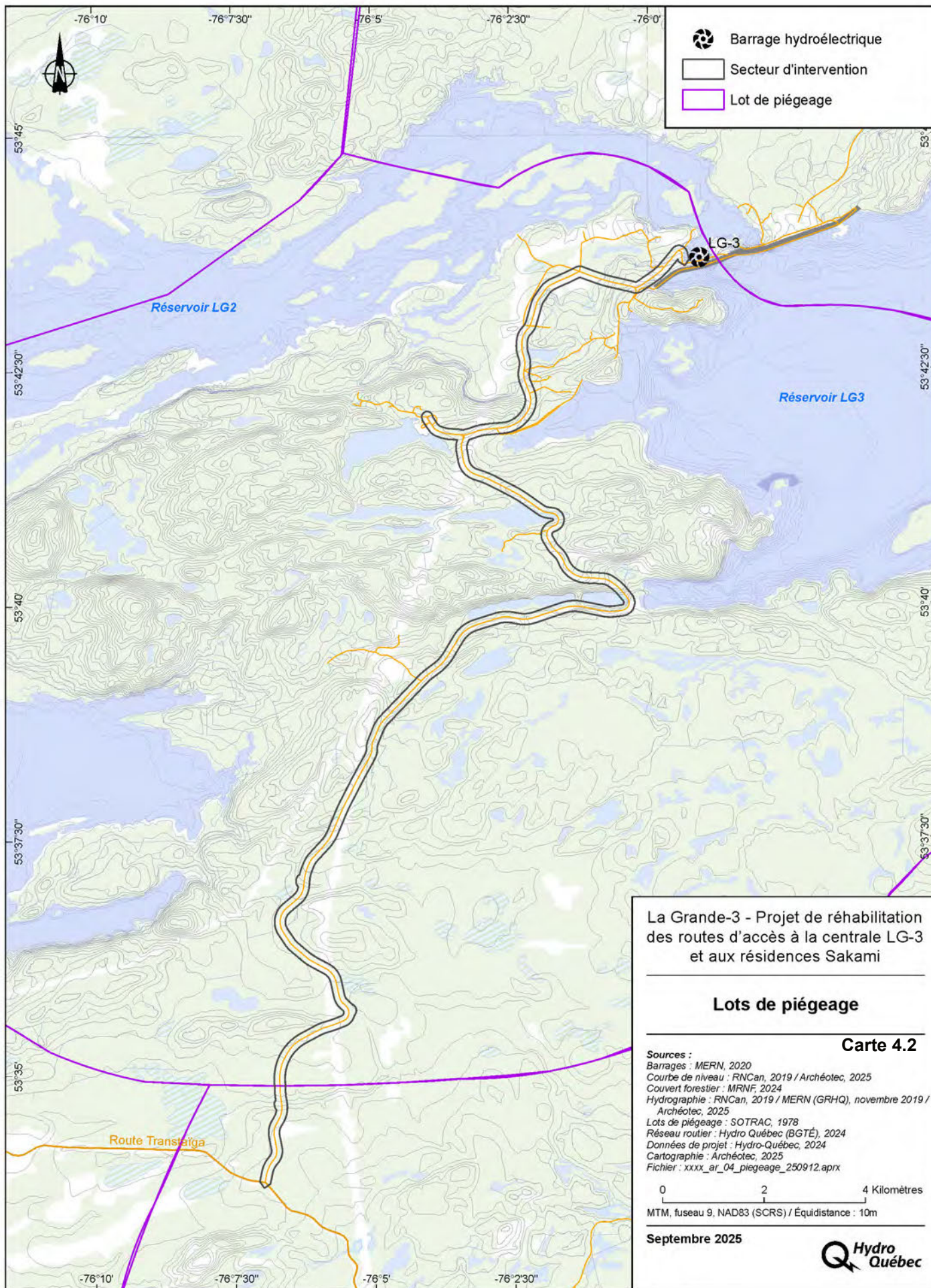
Les sites archéologiques des périodes récentes sont répartis autour de notre aire d'étude dans quatre secteurs :

- Le premier, au sud-est, est divisé en deux parties : nord et sud. Les sites se trouvant dans la partie nord sont à l'intérieur du terrain de piégeage VC24, ils comprennent les sites FjFw-2 à 17. Les sites situés dans la partie sud se trouvent à l'intérieur du terrain de piégeage VC25 et comprennent les sites FiFw-1 à 11 ;
- Le second secteur est localisé à l'ouest, autour de la rivière La Grande, et comprend le terrain de piégeage VC4 qui inclut les sites FkGa et FkGb ;
- Le troisième secteur se situe autour du lac Coutaceau et comprend le terrain de piégeage VC8. Les sites présents dans ce secteur sont FjGc-7, FjGd-2 et FjGe-2 ;
- Le quatrième secteur se trouve autour du lac Sakami et inclut le terrain de piégeage VC20. Les sites présents dans cette aire sont FiGc, FiGd et FiGe.

Seul le troisième secteur, comprenant le lot de piégeage VC8, sera présenté dans ce rapport puisque les zones d'interventions sont situées à l'intérieur de ses limites.

#### **4.2.1 Terrain de piégeage VC8**

Plusieurs sites sont répertoriés par Leonard Gerbrandt en 1974 dans les limites du lot VC-8. Ils comprennent les sites FkGa-1 à 9 et FkGb-1 à 10.



#### 4.2.1.1 Sites d'été

Les sites d'été dans la zone supérieure du réservoir LG-2, ou Robert-Bourassa, étaient situés assez haut (trois à cinq mètres) dans des endroits sableux (FkGa-1) ou des terrasses (FkGa-9, -10 et FkGb-6). Les traces d'une tente de repos ont été observées sur le site FkGa-6b. Comparativement aux autres sites d'été, il se trouvait sur une terrasse plus basse et recouverte d'arbres. En effet, les endroits herbeux, ou sableux, semblaient être préférés par Sydney Ratt qui a déclaré que le sol sableux était définitivement préféré pour le site de la tente lui-même (Gerbrandt 1974, p. 7).

#### 4.2.1.2 Sites d'hiver

La première considération lors de l'installation d'une tente d'hiver est sa localisation près d'une bonne zone de piégeage. Généralement, les sites sont beaucoup plus bas, parfois au pied de marécage, et protégés des vents du nord et de l'ouest. Cette protection manque toutefois sur les sites FkGb-1, 3, 4, 8, 9, et 10. Or, Ratt a expliqué qu'il s'agissait d'une bonne zone de piégeage. Les sites hivernaux peuvent également être assez éloignés à l'intérieur des terres et sont souvent construits sur des terrains rocheux irréguliers (Gerbrandt 1974, p. 10).

Les tentes d'hiver sont généralement utilisées pour une occupation de courte durée ou pour un abri occasionnel lors de la vérification de la ligne de piégeage. Mis à part les variations irrégulières, les tentes coniques d'hiver dans cette zone sont de deux types :

- Le premier type est celui de la forme conique traditionnelle, elle est représentée dans la plupart de ses variantes sur les sites FkGa-4, 5, 7, 8.
- Le deuxième type observé dans le secteur est celui des abris d'urgence (FkGa-3). Il s'agit d'un type également utilisé pour stocker des objets. Cette tente est fabriquée en empilant des épinettes non taillées en cercle, et en la recouvrant de gazon. Ce type est présent sur le site FkGd-2.

Des tentes coniques irrégulières ont aussi été observées. Une tente de stockage mise sur pied dans le cadre d'un camp de base d'hiver, a notamment été repérée sur le site FkGa-2.

La forme conique traditionnelle est faite pour des périodes d'occupation plus longues et/ou des conditions météorologiques plus clémentes. Néanmoins, la plupart des tentes d'hiver des quinze ou vingt dernières années (avant 1974), depuis l'avènement du poêle, sont dotées d'un toit plat afin de conserver la chaleur. Elles sont de construction similaire à la forme classique de la maison d'hiver ou peuvent être considérées comme un wigwam. FkGb-2 est le seul site comportant les caractéristiques de ce type d'occupation.

#### 4.2.1.3 Sites de printemps

Après le piégeage des castors et des rats musqués, le canot est ensuite utilisé pour descendre les ruisseaux lorsqu'il est gonflé par le ruissellement printanier. Cependant, les sites des tentes de printemps sont moins fréquents ou du moins se distinguent des sites des tentes du début et de la fin de l'hiver.

Parce que les castors sont piégés tout au long de l'hiver. Tous les sites répertoriés par Gerbrandt, en 1974, font partie du terrain de piégeage VC8.

Ce terrain de piégeage est utilisé par Sydney Ratt, informateur personnel de Gerbrandt. Tous les sites ont été visités par ce dernier. Le site FkGa-2 a été utilisé par Ratt en 1971 durant l'hiver et aussi par son père, Robert Ratt. Sydney Ratt piégeait avec son père en 1951 à partir du site FkGa-4. Le père Ratt et sa famille ont fréquenté le site FkGb-1 en 1954 et en 1960. Le site FkGb-9 est considéré comme l'emplacement favori de Sydney Ratt pour le piégeage puisqu'il fait partie du chemin menant vers la rivière Sakami.

Ratt se rendait de la rivière La Grande vers la rivière Sakami pour la pêche. Gerbrandt signalait que Ratt choisissait le lieu de piégeage à des endroits différents à chaque année afin de laisser les animaux grandir (Gerbrandt 1974, p. 5).

## 5. Résultats

Les zones se trouvent sur des axes de circulation entre la partie amont de La Grande qui correspond maintenant au réservoir de LG-3, et la partie aval qui correspond au réservoir de LG-2 ou Robert-Bourassa. Trois axes ont été définis (A, B et C).

### 5.1 Axe de circulation A

L'axe de circulation A inclut une zone a potentiel qui se trouve au kilomètre 1,6 de la route d'accès menant à la Centrale de LG-3 (carte 5.1). Le ruisseau coule vers l'ouest et se jette avant les aménagements dans le lac Bonfait qui se trouve aussi dans l'axe nord-sud entre la rivière Sakami et La Grande Rivière. À la hauteur du corridor à l'étude, le ruisseau présentait des rapides qui devaient être contournés.

#### 5.1.1 Zone 09.3.06.001

La zone d'intervention était circonscrite sur la rive droite de ce ruisseau (cartes 5.1 et 5.2).

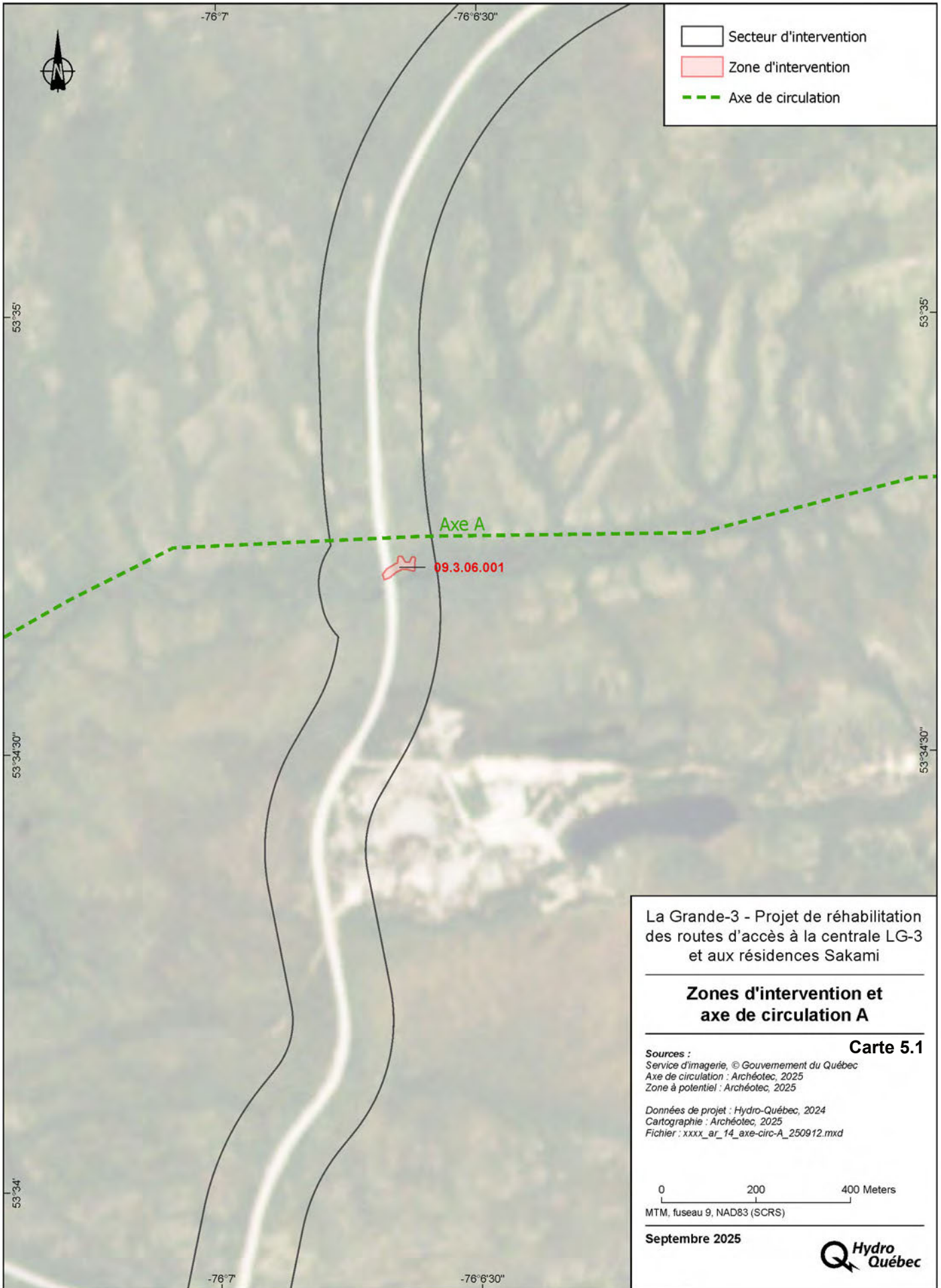
Elle se trouve sur un replat surélevé (photo 5.1) et la partie ouest de la zone est traversée par la route d'accès aux résidences Sakami. Sur la terrasse, la végétation est composée de zones boisées et de clairières composées de mousses et de lichens. Toute la zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et des sondages ont été réalisés sur la terrasse à droite du chemin. Le sondage sans témoin n° 2 a été fouillé jusqu'à 0,65 mètre. Il est composé de deux couches distinctes. L'horizon de surface est une couche mince de quatre centimètres, composée de sable organique de couleur noire recouvert de mousse en surface du sol. Suivi d'un horizon composé de sable fin de couleur beige clair, meuble et homogène (photos 5.2 et 5.3; figure 5.1).



Replat

Ruisseau

**Photo 5.1** Vue de la zone 09.3.06.001 vers le sud-ouest  
Archéotec 2024, LG124\_CH1\_020





Aucun témoin archéologique n'a été relevé. Les sondages se trouvant dans la zone comportent, dans la majorité, des dépôts du sable moyen à grossier.



**Photo 5.2** Plan du SN1, zone 09.3.06.001  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_010

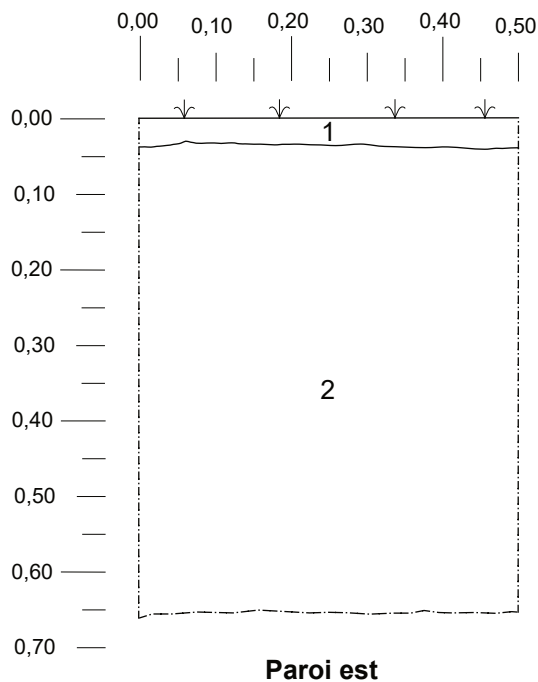


**Photo 5.3** Paroi nord du SN1, zone 09.3.06.001  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_011

### Légende

1 Couche / horizon

- - - Limite de fouille



### Descriptifs des couches / horizons

#### Couche / horizon - description

- 1 (0-4 cm) Couche de surface organique très mince, sable noir, recouverte de mousse ;
- 2 (4-65 cm) Sable fin beige clair, meuble et homogène.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

**Zone 09.3.06.001, LG-3  
Profil stratigraphique  
SN2**

#### Source:

Données: Archéotec inc.

Infographie: Archéotec inc.

Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_001\_SN2.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

**Figure 5.1**

Janvier 2025

**Archéotec** inc.  
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

## 5.2 Axe de circulation B

L'axe de circulation B se trouve au kilomètre 17 de la route (carte 5.3). Il relie un long bras de La Grande Rivière, à l'est, aux lacs Chakapash, Kachinukamach, et Kakachis. Le corridor de la route longe la rive sud du lac Chakapash entre le kilomètre 14,5 et le kilomètre 18, contourne son extrémité orientale avant de reprendre sa course vers le nord. Quatre zones à potentiel archéologique ont été circonscrites sur les rives de ce lac : deux se trouvent à l'intérieur du corridor tandis que les deux autres lui sont limitrophes (carte 5.3). Des aménagements récents ont cependant touché toutes les zones et les cicatrices des feux de forêt de 2023 sont visibles sur toute la partie sud de la route (Forêt ouverte du Québec).

### 5.2.1 Zone 09.3.06.002

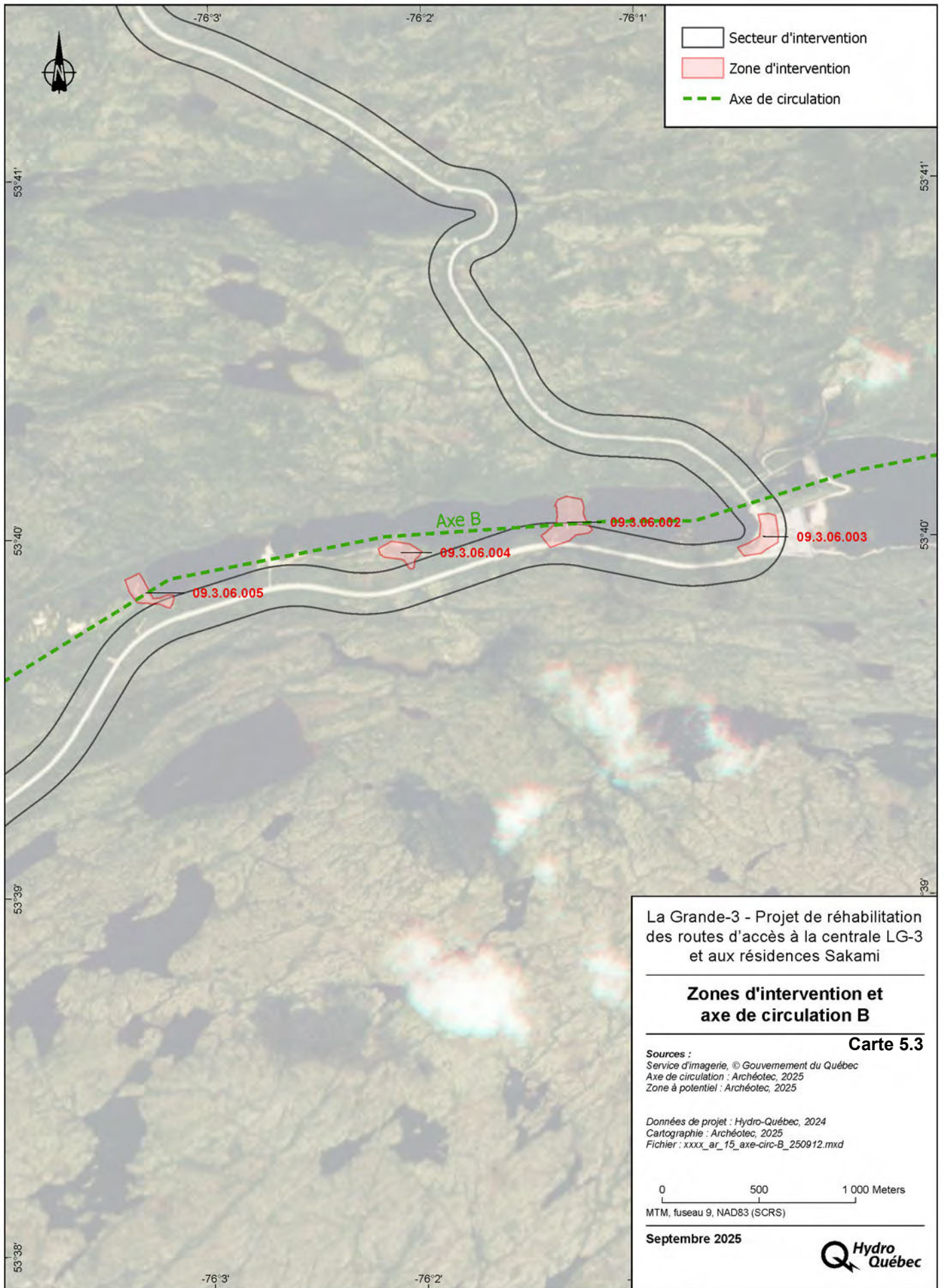
Cette zone se trouve au nord de la route d'accès le long du lac Chakapash (cartes 5.3 et 5.4). La zone comporte un bras de terre qui couvre les deux bords du lac (photo 5.4). Elle est bouleversée par la présence d'un chemin qui part de la route et traverse le bras de terre en son milieu jusqu'à l'extrémité nord de la zone. Les bords du chemin ont subi un terrassement d'au moins 25 mètres de chaque côté (photo 5.4).

Des traces d'un ancien camp minier sont visibles en surface des deux côtés de ce chemin (information recueillie auprès de Roderick Ratt, maître de trappe Cris - Eeyou Istchee) (photo 5.5). On dénote notamment la présence de planches de bois rainurées et de morceaux de métal éparpillés autour de cette zone (photo 5.6).

Lac  
Chakapash



**Photo 5.4** Partie nord de la zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_022



La Grande-3 - Projet de réhabilitation  
des routes d'accès à la centrale LG-3  
et aux résidences Sakami

**Zones d'intervention et  
axe de circulation B**

**Carte 5.3**

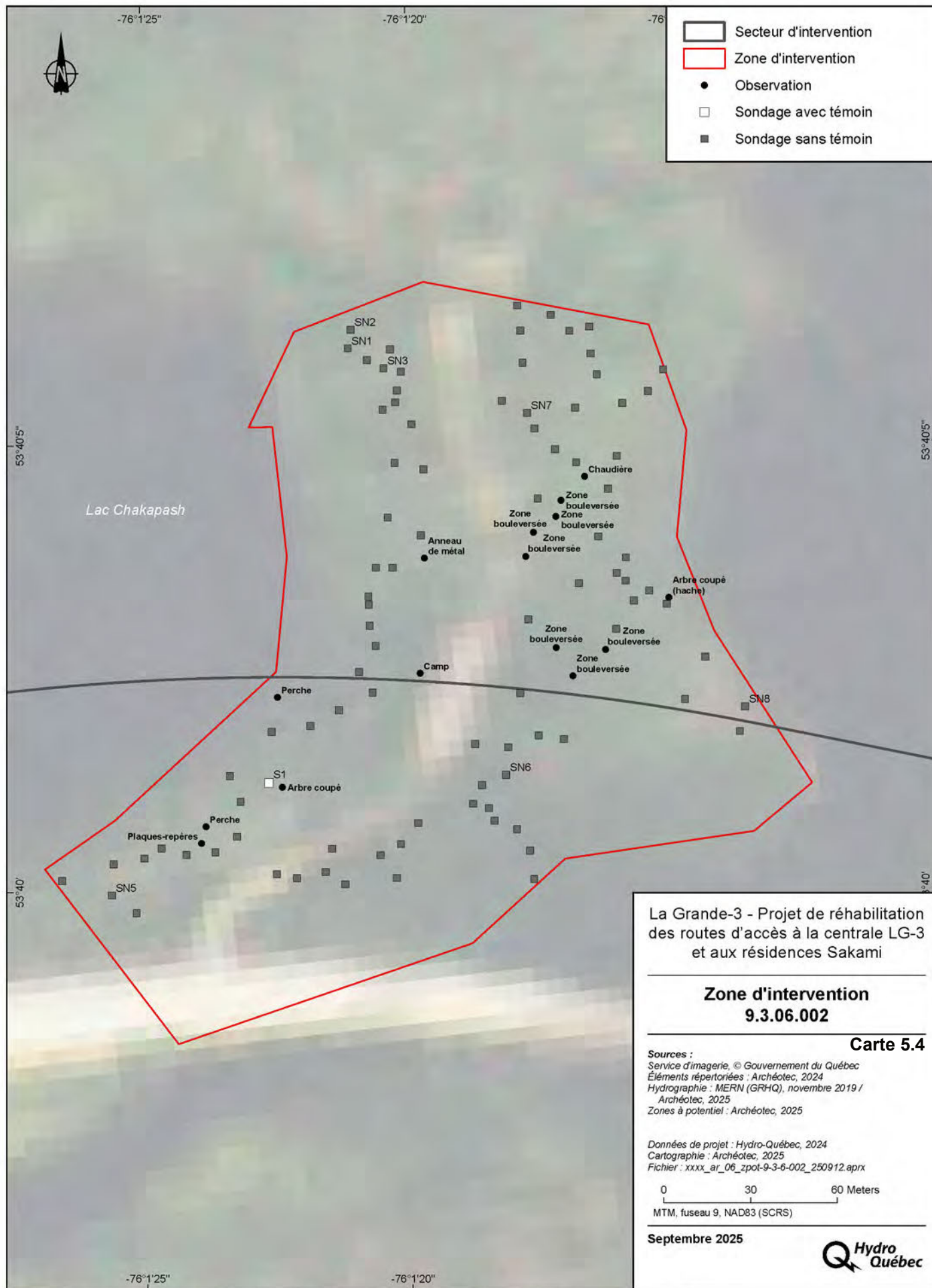
Sources :  
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec  
Axe de circulation : Archéotec, 2025  
Zone à potentiel : Archéotec, 2025

Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxx\_ar\_15\_axe-circ-B\_250912.mxd

0 500 1 000 Meters  
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Septembre 2025





La Grande-3 - Projet de réhabilitation  
des routes d'accès à la centrale LG-3  
et aux résidences Sakami

**Zone d'intervention**  
**9.3.06.002**

**Carte 5.4**

Sources :  
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec  
Éléments répertoriés : Archéotec, 2024  
Hydrographie : MERN (GRHQ), novembre 2019 /  
Archéotec, 2025  
Zones à potentiel : Archéotec, 2025

Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxxx\_ar\_06\_zpot-9-3-6-002\_250912.aprx

0 30 60 Meters

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Septembre 2025





**Photo 5.5** Planches de bois rainurées, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_058



**Photo 5.8** Branche coupée à la hache, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_036



**Photo 5.6** Cerceau de métal, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_034



**Photo 5.7** Coupe faite à la hache à un mètre de la surface du sol, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_025

On remarque aussi la présence d'arbres coupés à la hache (photos 5.7 et 5.8) et de perches (photos 5.9 et 5.10). Il est probable que la zone ait été utilisée comme lieu de chasse ou de piégeage par la famille du maître de trappe. La présence d'un camp moderne à proximité nous laisse la forte impression que la famille utilise encore ces espaces pour des activités saisonnières.

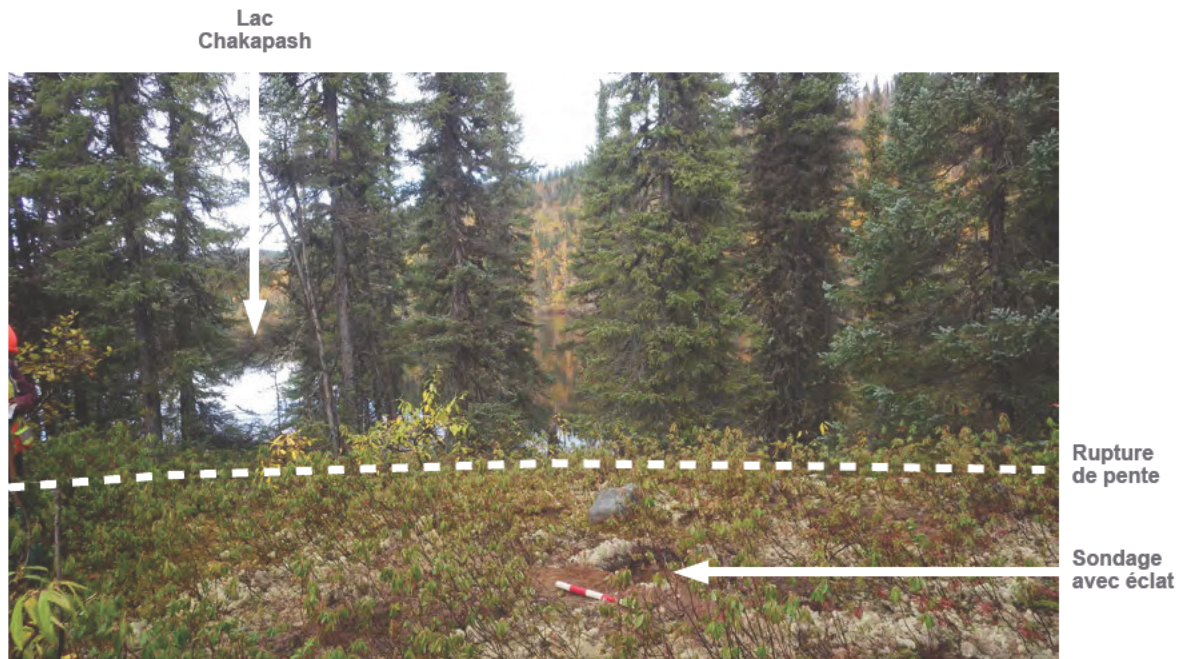
Toute la zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et des sondages ont été réalisés sur l'ensemble de la zone.



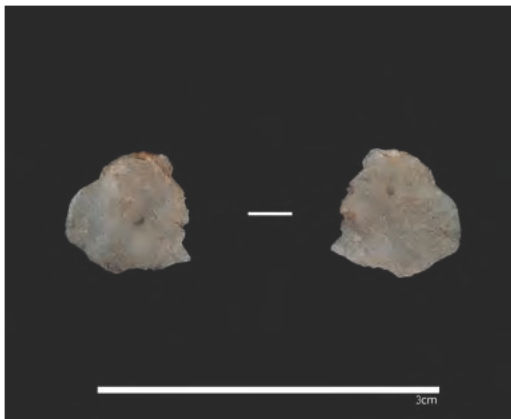
**Photo 5.9** Perche, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, à gauche - LGI24\_CH1\_041 et à droite, extrémité de perche - LGI24\_CH1\_042



**Photo 5.10** Perches entre deux arbres, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_026



**Photo 5.11** Vue d'ensemble du site FkGa-11 vers le nord-ouest, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_052



**Photo 5.12** Éclat de quartzite du Labrador, S1,  
site FkGa-11, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024

Un site archéologique de la période préhistorique a été répertorié dans la langue de terre se trouvant entre le chemin d'accès et le lac (carte 5.5 ; photo 5.11). Sur le replat supérieur, un éclat de quartzite du Labrador a été mis au jour à la base de l'horizon Ah d'un podzol légèrement bouleversé en surface.

Cette matière est récurrente dans les sites de la Grande Rivière, de la Hudsonie, du centre du Québec et de la Côte-Nord. L'éclat retrouvé sur ce site n'a pas été détaché par façonnage et la lèvre est légèrement écrasée (photo 5.12). L'éclat provient d'une pièce bifaciale dont le détachement s'est fait par accident lors de son utilisation, la face dorsale de l'éclat est émoussée. La pièce bifaciale pourrait être un couteau. L'éclat pourrait s'être détaché en touchant une surface dure comme l'os d'un animal qui était en train d'être dépecé ou coupé.

Le sondage n° 1 est composé en surface de mousse (cladonie étoilée), de sable grossier de couleur brun foncé et meuble. Le deuxième horizon est composé de sable grossier, de couleur noire (Ah), organique et meuble, avec des inclusions de graviers et gravillons. C'est dans cette couche que l'éclat a été repéré. L'horizon suivant (Ae) est composé de sable grossier de couleur gris pâle avec de nombreux cailloux, graviers et gravillons. Le dernier



horizon est composé de sable grossier de couleur orange et d'inclusions de graviers et de gravillons (photo 5.13, figure 5.1).

Le sondage avec éclat se trouve à une distance de 12 mètres du bord du chemin, à 2,5 mètres de la rupture de pente, à 23 mètres du bord du lac et à 52 mètres de la route LG-3. Il se trouve à une altitude de cinq mètres au-dessus de la surface du lac. Ce site a reçu le code de terrain LGI24-PED-01 (FkGa-11) (photo 5.14).

Compte tenu de son altitude, le site pourrait avoir été occupé il y a 500 à 800 ans. Il est recommandé de le protéger lors des travaux de réaménagement de la route vers LG-3.



**Photo 5.13** Paroi sud du S1, FkGa-11, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_048



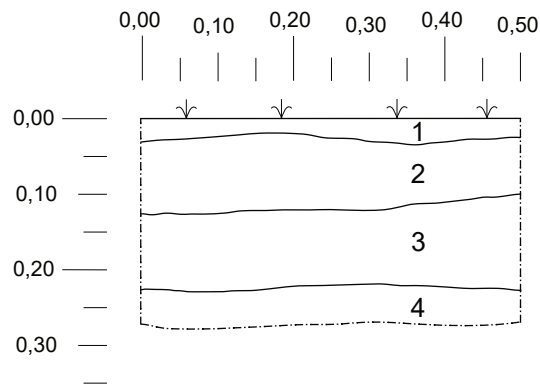
**Sondage  
avec éclat**

**Photo 5.14** Vue d'ensemble du site FkGa-11 vers l'est, zone 09.3.06.002  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_056

## Légende

1 Couche / horizon

- - - Limite de fouille



**Paroi sud**

## Descriptifs des couches / horizons

### Couche / horizon - description

- 1 (0-3 cm) LFH - sable grossier brun foncé, meuble, avec racines et recouvert de mousse (cladonie étoilée) ;
- 2 (3-12 cm) Ah - sable grossier noir organique, meuble, avec de nombreuses racines, graviers, gravillons et cailloux arrondis. Couche très granuleuse. Un éclat de quartzite retrouvé à la base ;
- 3 (12-22 cm) Ae - sable grossier gris pâle, meuble, avec racines, de nombreux graviers, gravillons et cailloux arrondis. Couche très granuleuse ;
- 4 (22-26 cm) B - sable grossier orangé, meuble, avec graviers et cailloux arrondis.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

**Zone 09.3.06.002, LG-3**  
**Profil stratigraphique**  
**S1, PED-01**

### Source:

Données: Archéotec inc.

Infographie: Archéotec inc.

Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_002\_S1\_PED01.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

**Figure 5.2**

Janvier 2025

**Archéotec inc.**  
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

### 5.2.2 Zone 09.3.06.003

La zone se trouve à l'extrémité est du lac Chakapash (cartes 5.3 et 5.6). La route qui se dirige vers les résidences Sakami traverse le milieu de la zone. Une inspection visuelle a été réalisée au sud-ouest de la zone. Il y avait une possibilité qu'elle n'y ait pas été perturbée dans une portion boisée encore intacte. Néanmoins, une fois sur place, on a constaté le bouleversement résiduel dû à la construction de la route et de la digue TA-26A (photo 5.15). Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.

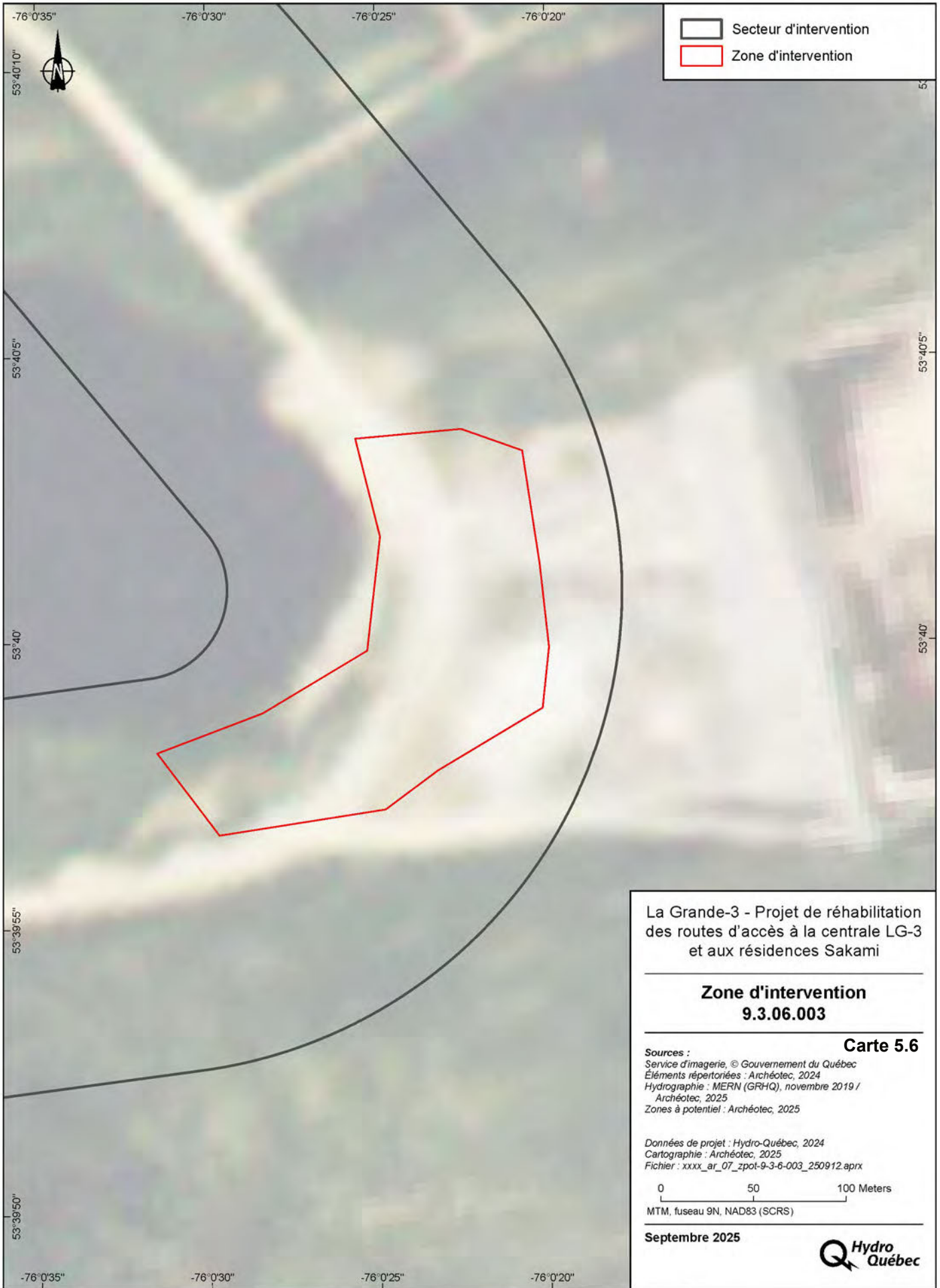


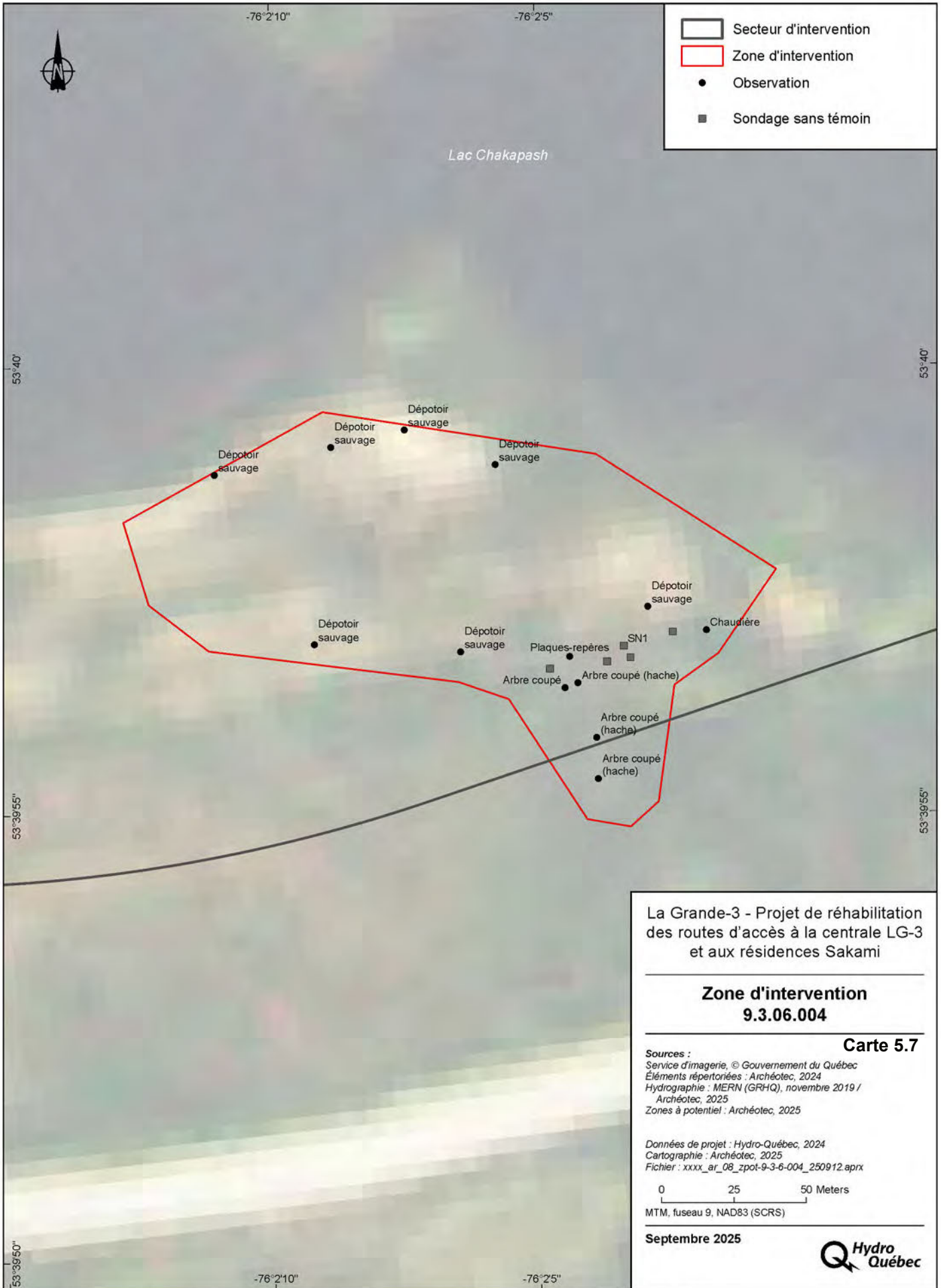
Zone boisée  
perturbée

Photo 5.15 Partie sud de la zone 09.3.06.003  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_005

### 5.2.3 Zone 09.3.06.004

La zone se trouve au centre sud du lac Chakapash (cartes 5.3 et 5.7). La route est située au sud de la zone avec un accès par un chemin qui part de la route vers le nord et débouche sur la partie ouest de la zone où des sondages et une inspection visuelle ont été réalisés. La zone est en majorité déboisée, et une majeure partie de sa superficie a été dérasée ou perturbée par la présence d'une grande quantité de déchets enterrés et visibles en surface. Ces déchets s'étendent sur 80 % de la superficie, ce qui suggère qu'un grand dépotoir sauvage se trouve à cet endroit (photos 5.16, 5.17 et 5.18).





La Grande-3 - Projet de réhabilitation  
des routes d'accès à la centrale LG-3  
et aux résidences Sakami

**Zone d'intervention**  
**9.3.06.004**

**Carte 5.7**

Sources :  
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec  
Éléments répertoriés : Archéotec, 2024  
Hydrographie : MERN (GRHQ), novembre 2019 /  
Archéotec, 2025  
Zones à potentiel : Archéotec, 2025

Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxxx\_ar\_08\_zpot-9-3-6-004\_250912.aprx

0 25 50 Meters

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Septembre 2025



**Photo 5.16** Déchets se trouvant dans le dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_072



**Photo 5.17** Vue d'ensemble du dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_073



**Photo 5.18** Déchets se trouvant dans le dépotoir sauvage, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_076





**Photo 5.19** Localisation du SN1, vue vers le sud-est, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_078

À l'extrémité ouest de la zone, une nouvelle plantation d'arbres a été réalisée. Dans la partie sud-est, des sondages ont été effectués. Le sondage sans témoin n° 1 (SN1) est composé de quatre horizons. Le premier est une litière recouverte de mousse, racines et radicelles (LFH). Il est suivi d'un horizon minéral (Ah), composé de sable limoneux, de couleur noir très foncé, avec une texture grasse et de la matière organique. Cette couche est meuble et homogène et elle contient des racines et des radicelles ainsi que des inclusions de charbon de bois dus probablement aux feux de forêt. L'horizon suivant (Ae) est composé de sable grossier, de couleur gris pâle, dont la texture est très granuleuse et friable. La couche est meuble et homogène avec quelques radicelles, beaucoup de graviers et de cailloux arrondis et subangulaires. Le dernier horizon est composé de sable grossier légèrement limoneux de couleur roux à jaunâtre (B), homogène et meuble, avec de rares radicelles, quelques graviers et des gravillons arrondis (photos 5.19 et 5.20; figure 5.3).



**Photo 5.20** Paroi sud du SN1, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_080

Le sondage sans témoin n° 2 (SN2) se trouve à l'extrémité sud du dépotoir. Il est composé de trois horizons. Le premier est une couche de surface très mince, il s'agit d'une litière, recouverte de mousse. Des artefacts liés au dépotoir sauvage ont été retrouvés en surface (fragments de bois, morceaux de plastique, pièce de machinerie en fer érodé) (photo 5.21). Cette couche est suivie d'un sable grossier de couleur brun-beige, meuble, avec des radicelles et des racines, des graviers et des cailloux arrondis. Une concentration d'artefacts modernes (morceaux de plastique, barre plate de fer et tissu) a été observée dans le coin nord-ouest du sondage. Le dernier horizon est composé de sable grossier rouge, moyennement compact, avec des inclusions de graviers et gravillons arrondis (figure 5.3). Le secteur a été aplani, ce qui a entraîné le bouleversement des sols qui ont été dérasés.



**Photo 5.21** Paroi est du SN2, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_087

Plus au sud de la zone il y avait des éléments d'utilisation contemporaine du territoire par les Cris (Eeyou Istchee) avec la présence notamment de plaques-repères et d'arbres coupés à la hache (photos 5.22 et 5.23).



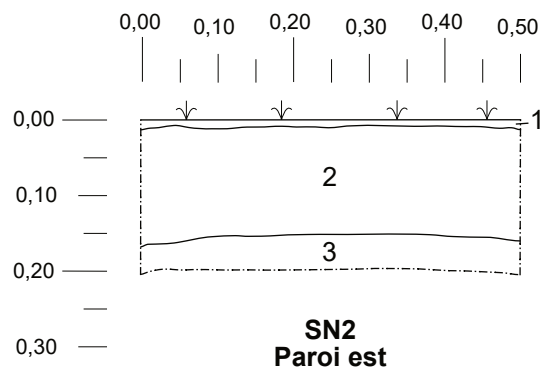
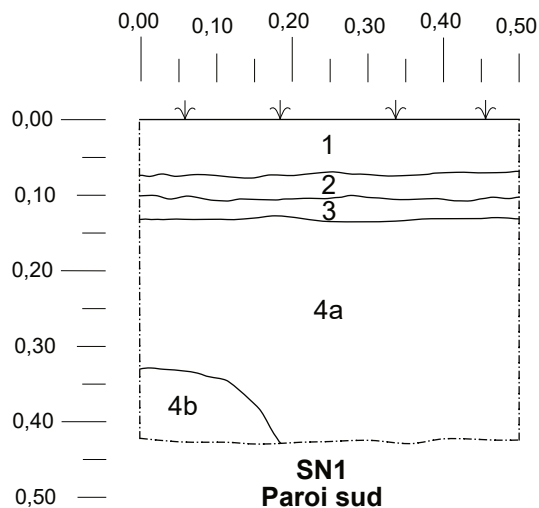
**Photo 5.22** Arbre coupé à la hache en hiver, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_082

**Photo 5.23** Arbre coupé à la hache, zone 09.3.06.004  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_085

### Légende

1 Couche / horizon

- - - Limite de fouille



### Descriptifs des couches / horizons

#### Couche / horizon - description

##### SN1

- 1 (0-7cm) LFH - litière, recouverte de mousse, sable brun foncé, racines et radicelles ;
- 2 (7-10 cm) Ah - sable limoneux noir très foncé, gras et organique, meuble et homogène avec racines et radicelles, inclusions de charbon de bois ;
- 3 (10-13 cm) Ae - sable grossier gris pâle, très granuleux, friable, meuble et homogène avec quelques radicelles, beaucoup de graviers et de cailloux arrondis et subangulaires ;
- 4a (13-42 cm) B - sable grossier légèrement limoneux roux-rouge, meuble et homogène, avec de rares radicelles, beaucoup de graviers, de cailloux et de rares pierres surtout arrondis ;
- 4b (33-42 cm) C - sable grossier légèrement limoneux roux à jaunâtre, homogène et meuble, avec de rares radicelles, quelques graviers et des gravillons arrondis.

##### SN2

- 1 (0-1 cm) LFH - litière, recouverte de mousse, artefacts liés au dépotoir de surface (fragments de bois, morceaux de plastique, pièce de machinerie en fer érodé) ;
- 2 (1-15 cm) sable grossier brun-beige, meuble, avec des radicelles et des racines, graviers et cailloux arrondis. Fosse dans le coin nord-ouest avec des artefacts modernes (morceaux de plastique, barre plate de fer et tissu) ;
- 3 (15-20 cm) sable grossier roux, moyennement compact, avec graviers et gravillons arrondis.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

**Zone 09.3.06.004, LG-3**  
**Profils stratigraphiques**  
**SN1 et SN2**

#### Source:

Données: Archéotec inc.  
Infographie: Archéotec inc.  
Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_004\_SN1\_SN2.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

**Figure 5.3**

Janvier 2025

**Archéotec inc.**  
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

#### 5.2.4 Zone 09.3.06.005

Cette zone se trouve à l'ouest du lac Chakapash (lac aux bords à pic dans la langue des Cris d'Eeyou Istchee) (cartes 5.3 et 5.8), proche de l'embouchure du lac, dans les terrasses supérieures de chaque côté du ruisseau. La végétation est composée de zones boisées et de clairières composées de mousses et de lichens.

Des sondages et une inspection visuelle ont été effectués sur les deux terrasses. Sur la terrasse ouest, des zones de perturbation sont présentes (photo 5.24). Une zone déboisée est ouverte à partir du ruisseau. Il s'agit probablement d'un ancien chemin qui débouche sur une autre zone ouverte avec des arbres coupés et empilés à proximité (photo 5.25).

Sur la partie sud-est de la zone (photo 5.26), des sondages et une inspection visuelle ont été effectués sur la terrasse plus élevée (photo 5.27). Les sols présents dans le sondage sans témoin n° 1 (SN1-est) comprennent d'abord une litière recouverte de mousse ; puis, un horizon minéral (Ah) composé de sable, de couleur noire, meuble et homogène, avec une grande quantité de matière organique ; suivi d'un horizon composé de sable moyen de couleur gris, meuble et homogène ; et d'un dernier horizon constitué de sable moyen orangé, meuble et homogène (photo 5.28 ; figure 5.4).

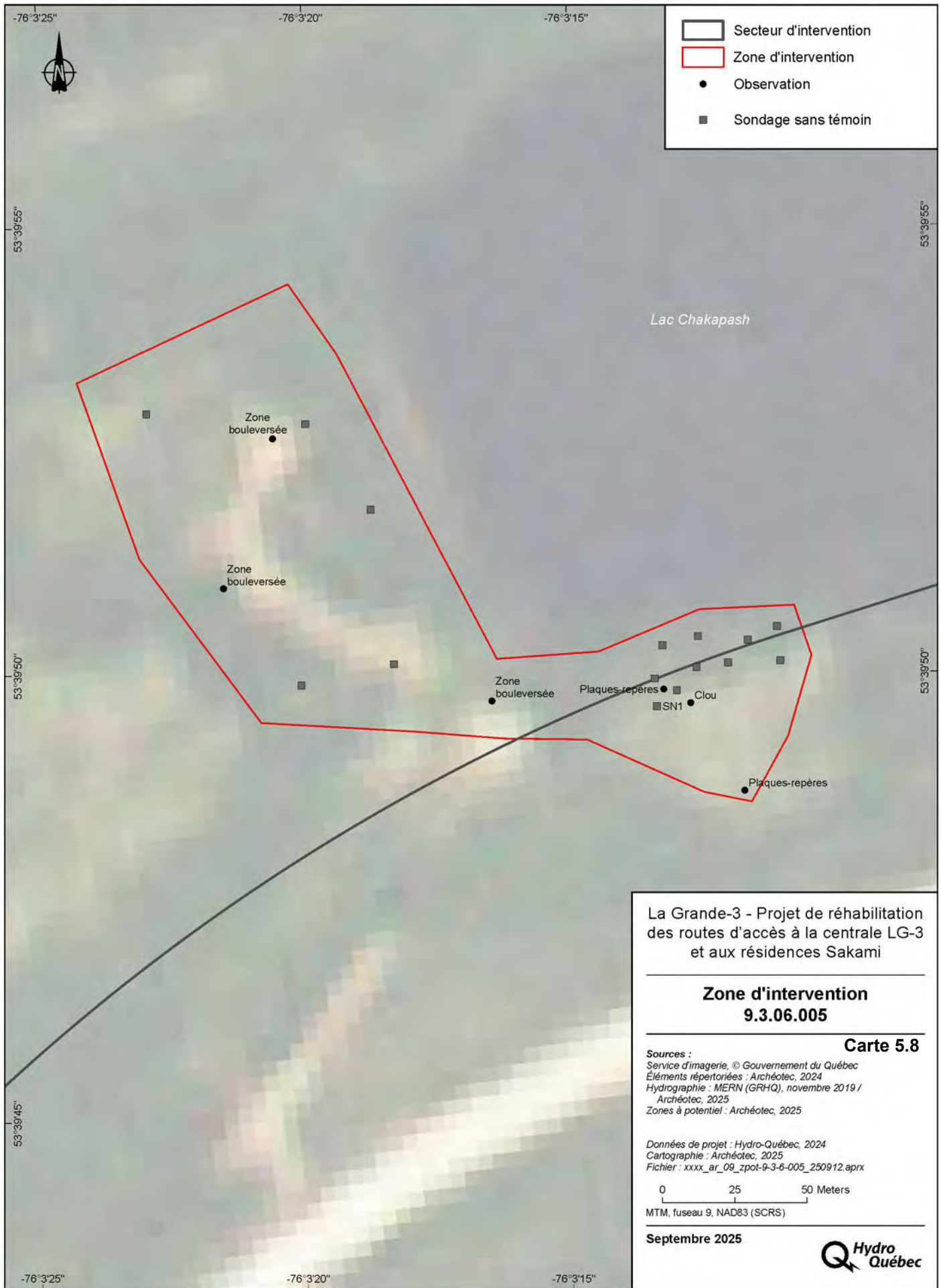
Situé sur la partie sud-ouest de la zone, le sondage sans témoin n° 1 (SN1-ouest) présentait un sol podzolique très bien développé. Il était



**Photo 5.24** Partie bouleversée de la zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_144

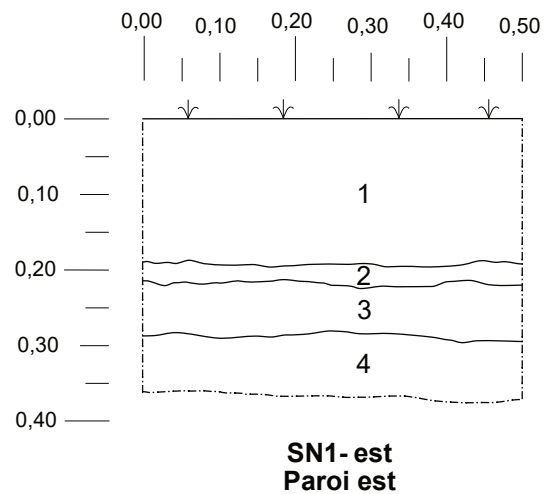
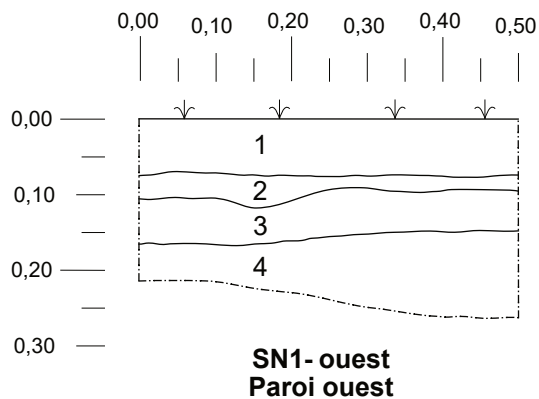


**Photo 5.25** Amas d'arbres coupés, vue de la zone bouleversée, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_152



### Légende

- 1 Couche / horizon
- - - Limite de fouille



### Descriptifs des couches / horizons

#### Couche / horizon - description

##### SN1-ouest

- 1 (0-7cm) LFH - litière, recouverte de mousse (cladonie étoilée), thé du labrador, racines ;
- 2 (7-10 cm) Ah - sable noir foncé, organique, meuble et homogène, avec des racines et radicelles ;
- 3 (10-15 cm) Ae - sable moyen gris pâle, passant de gris-blanc à gris rosé, meuble et hétérogène, petits gravillons arrondis ;
- 4 (15-26 cm) B - sable grossier orange rougeâtre tacheté de jaune, moyennement compact et hétérogène, plaques de sol induré.

##### SN1-est

- 1 (0-18 cm) LFH - 17 cm de litière brune, recouverte de mousse ;
- 2 (18-22 cm) Ah - sable noir, meuble et homogène, avec une grande quantité de matière organique ;
- 3 (22-28 cm) Ae - sable moyen gris, meuble et homogène ;
- 4 (28-36 cm) B - sable moyen orangé, meuble et homogène.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

### Zone 09.3.06.005, LG-3 Profils stratigraphiques SN1- ouest et SN1- est

#### Source:

Données: Archéotec inc.  
Infographie: Archéotec inc.  
Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_005\_SN1-EST\_SN1-OUEST.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

**Figure 5.4**

Janvier 2025

**Archéotec inc.**  
Consultants en archéologie



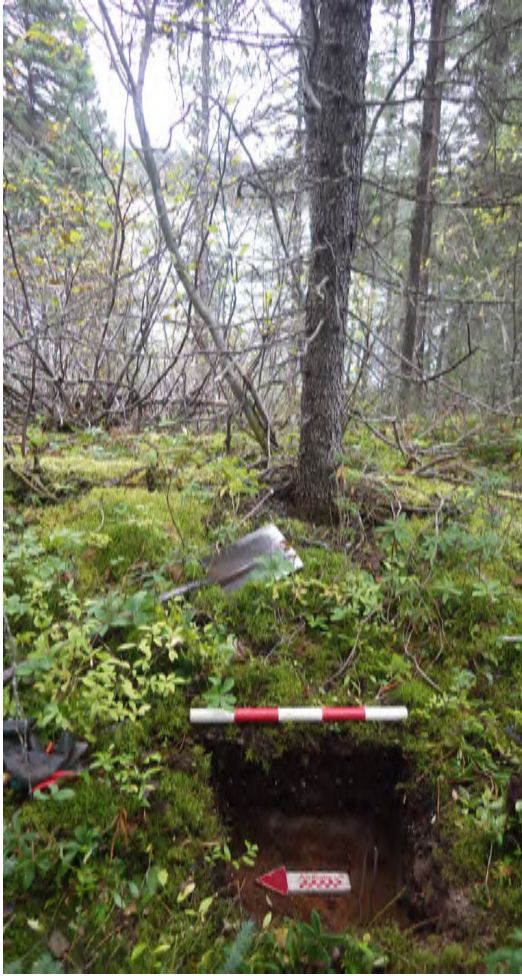
**Photo 5.26** Vue générale de la terrasse sud-est depuis la rivière, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_155



**Photo 5.27** Vue de la partie sud-est du lac, terrasse haute, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_158



**Photo 5.28** Paroi est du SN1-est, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_146



**Photo 5.29** Localisation du SN1-ouest, vue vers l'est, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_145

d'abord composé d'une litière de surface recouverte de mousse (LFH), suivie d'un sable de couleur noire très organique (Ah), et par la suite, d'un sable moyen de couleur gris (Ae), meuble et homogène et finalement d'un dernier horizon composé de sable de couleur orange (B), meuble et homogène (photos 5.29 et 5.30 ; figure 5.4).



**Photo 5.30** Paroi ouest du SN1-ouest, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_163



**Photo 5.31** Plaque-repère, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_160



**Photo 5.32** Plaque-repère, zone 09.3.06.005  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_161

Dans la partie sud-est de la zone sur la terrasse supérieure, des plaques-repères et des arbres coupés à la hache ont été observés, des éléments associés à l'utilisation contemporaine du territoire par les Cris (Eeyou Istchee) (photos 5.31 et 5.32).

### 5.3 Axe de circulation C

L'axe de circulation C se trouve au kilomètre 22,2 de la route (carte 5.9). Cet axe contournait les rapides de LG-3. Il est essentiellement terrestre, mais emprunte le lac Takuch Katakuch Uchich (le lac situé au sommet de la montagne en cri d'Eeyou Istchee) dans son segment médian. Le segment du corridor menant aux résidences Sakami longe la rive nord du même lac. Trois zones à potentiel archéologique ont été circonscrites autour de cet axe (carte 5.9). Les deux zones au nord du lac ont été touchées par les aménagements effectués autour des résidences et la dernière zone se trouve à l'extrémité est du lac et n'a pas été touchée par ces aménagements.

#### 5.3.1 Zone 09.3.06.008

Cette zone se trouve au nord du lac Takuch Katakuch Uchich (cartes 5.9 et 5.10). Une inspection visuelle et des sondages ont été réalisés dans des endroits propices. Sur la partie plus à l'ouest de la zone, un chemin abandonné est visible et mène à une zone ouverte et à une terrasse (photo 5.33).

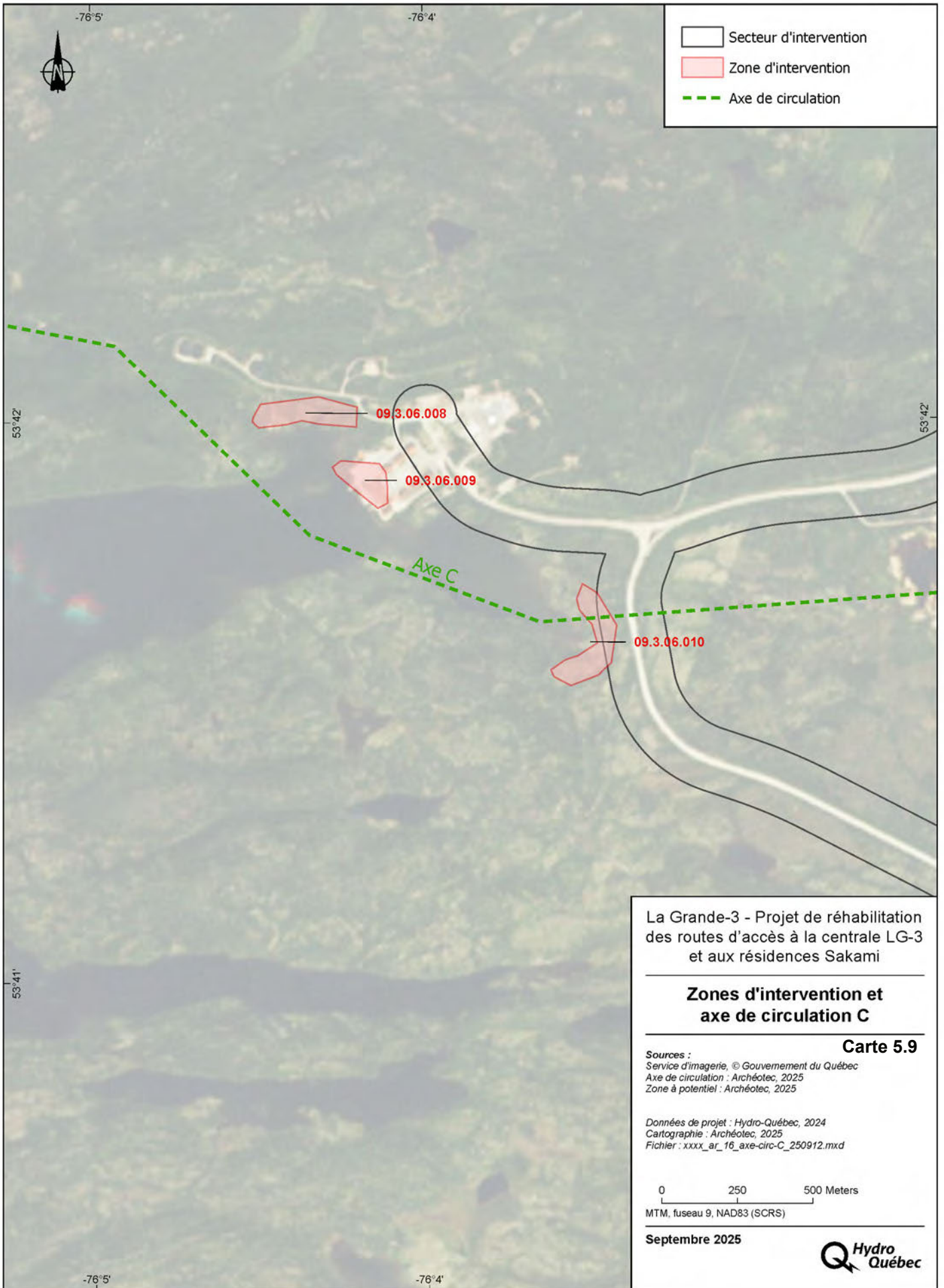
Le sondage sans témoin n° 1 (SN1) a été fouillé entre deux secteurs bouleversés. Trois horizons sont présents. Le premier est composé de sable grossier, de couleur noire, meuble et présence des gravillons et graviers arrondis. Il est suivi d'un sable grossier, de couleur gris rougeâtre, tacheté de rose, meuble, graviers et cailloux. Le dernier horizon est composé d'un sable orangé, meuble, de sol induré et de pierres arrondies (photo 5.34 ; figure 5.5).

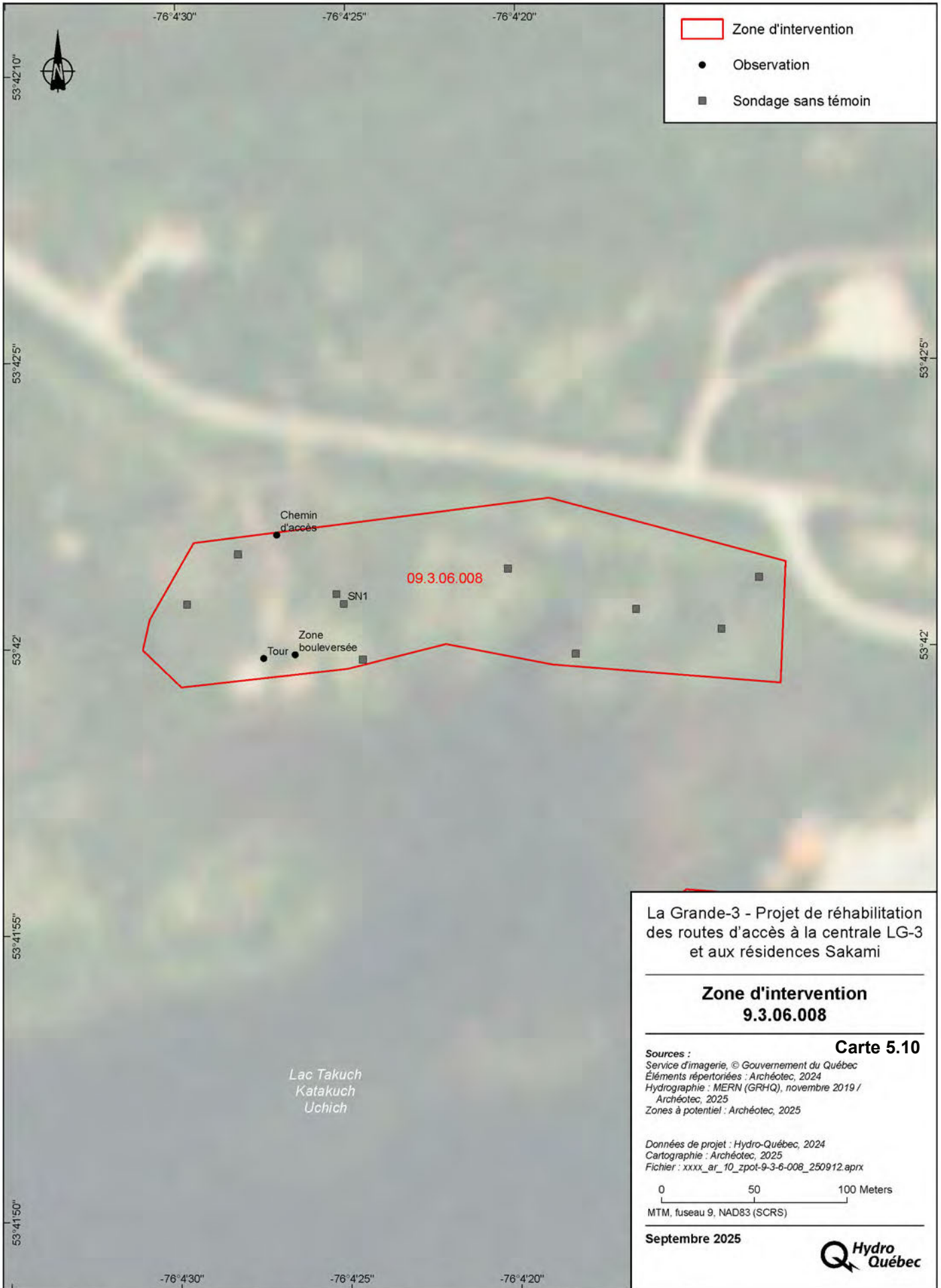


**Photo 5.33** Chemin d'accès et zone bouleversée, zone 09.3.06.008  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_140



**Photo 5.34** Plan du SN1, zone 09.3.06.008  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_142





- Zone d'intervention
- Observation
- Sondage sans témoin

09.3.06.008

Chemin d'accès

Tour

Zone bouleversée

SN1

Lac Takuch  
Katakuch  
Uchich

La Grande-3 - Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami

**Zone d'intervention**  
**9.3.06.008**

**Carte 5.10**

Sources :  
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec  
Éléments répertoriés : Archéotec, 2024  
Hydrographie : MERN (GRHQ), novembre 2019 / Archéotec, 2025  
Zones à potentiel : Archéotec, 2025

Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxxx\_ar\_10\_zpot-9-3-6-008\_250912.aprx

0 50 100 Meters

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Septembre 2025

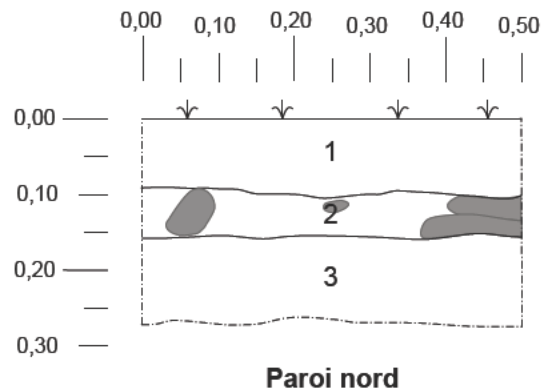


### Légende

1 Couche / horizon

--- Limite de fouille

● Pierre



### Descriptifs des couches / horizons

#### Couche / horizon - description

Surface recouverte de mousse (cladonie étoilée)

- 1 (0-10 cm) Ah - sable grossier noir, meuble, gravillons et graviers arrondis ;
- 2 (10-15 cm) Ae - sable grossier gris rougeâtre tacheté de rose, meuble, graviers et cailloux ;
- 3 (15-27 cm) B - sable orangé, meuble, sol induré, pierres arrondies.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

**Zone 09.3.06.008, LG-3**  
**Profil stratigraphique**  
**SN1**

#### Source:

Données: Archéotec inc.  
Infographie: Archéotec inc.  
Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_008\_SN2\_afdesign

0 0,10 m 0,20 m

Figure 5.5

Janvier 2025

**Archéotec** inc.  
Consultants en archéologie

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Cette zone semble avoir été bouleversée sur la partie nord en raison de l'aménagement de la ligne électrique et de la route. Des traces d'un aménagement récréatif avec des tables de pique-nique en bois ont été observées dans la zone (photo 5.35). Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.



Photo 5.35 Vestiges d'une table à pique-nique, zone 09.3.06.008  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_139

### 5.3.2 Zone 09.3.06.009

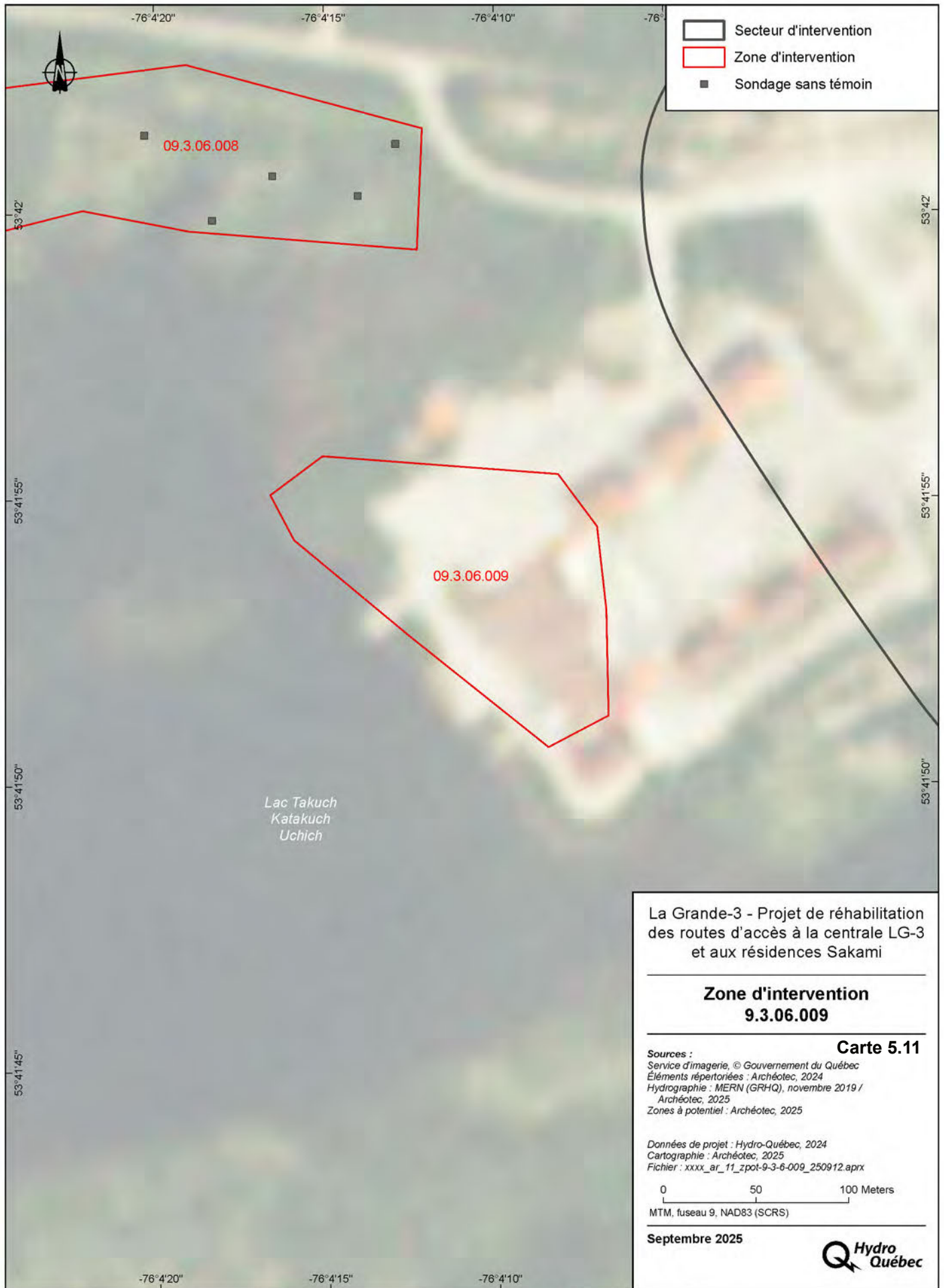
Cette zone se trouve à l'extrémité sud-ouest des résidences Sakami (cartes 5.9 et 5.10). Une inspection visuelle a été réalisée à l'extrémité nord-ouest de la zone, sur un espace non

Zone non  
perturbée



Photo 5.36 Vue de la zone 09.3.06.009 vers le nord-ouest  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_166

bouleversé par la construction des résidences (photo 5.36). Aucun élément archéologique n'a été mis au jour dans cette zone.



### 5.3.3 Zone 09.3.06.010

Cette zone est complètement boisée. Elle se trouve à l'extrémité sud-est du lac Takuch Katakuch Uchich, sur un replat surélevé (cartes 5.9 et 5.11). Toute la zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et des sondages ont été réalisés sur son ensemble. Plusieurs affleurements rocheux ont été observés, la plupart sont couverts de végétation et de podzols plus ou moins bien développés. Les podzols observés dans les sondages qui ne touchaient pas ces affleurements rocheux sont quant à eux bien développés. Le sondage sans témoin n° 1 (SN1) est composé d'une litière de surface constituée de mousse (cladonie étoilée) et de thé du

labrador. La première couche minérale (Ah) est composée de sable meuble, de couleur noire. Elle contient de la matière organique et des racines et des radicelles, des gravillons arrondis, angulaires et subangulaires. Elle est suivie d'un horizon (Ae) composé de sable gris pâle, compact et homogène avec des inclusions de graviers et des cailloux. Le dernier horizon (B) est composé de sable orangé, compact et homogène, avec des graviers, des gravillons, des cailloux et des pierres (photos 3.37 et 3.38 ; figure 3.6).

Trois structures, probablement des plateformes surélevées qui se sont effondrées, ont été observées dans la zone.

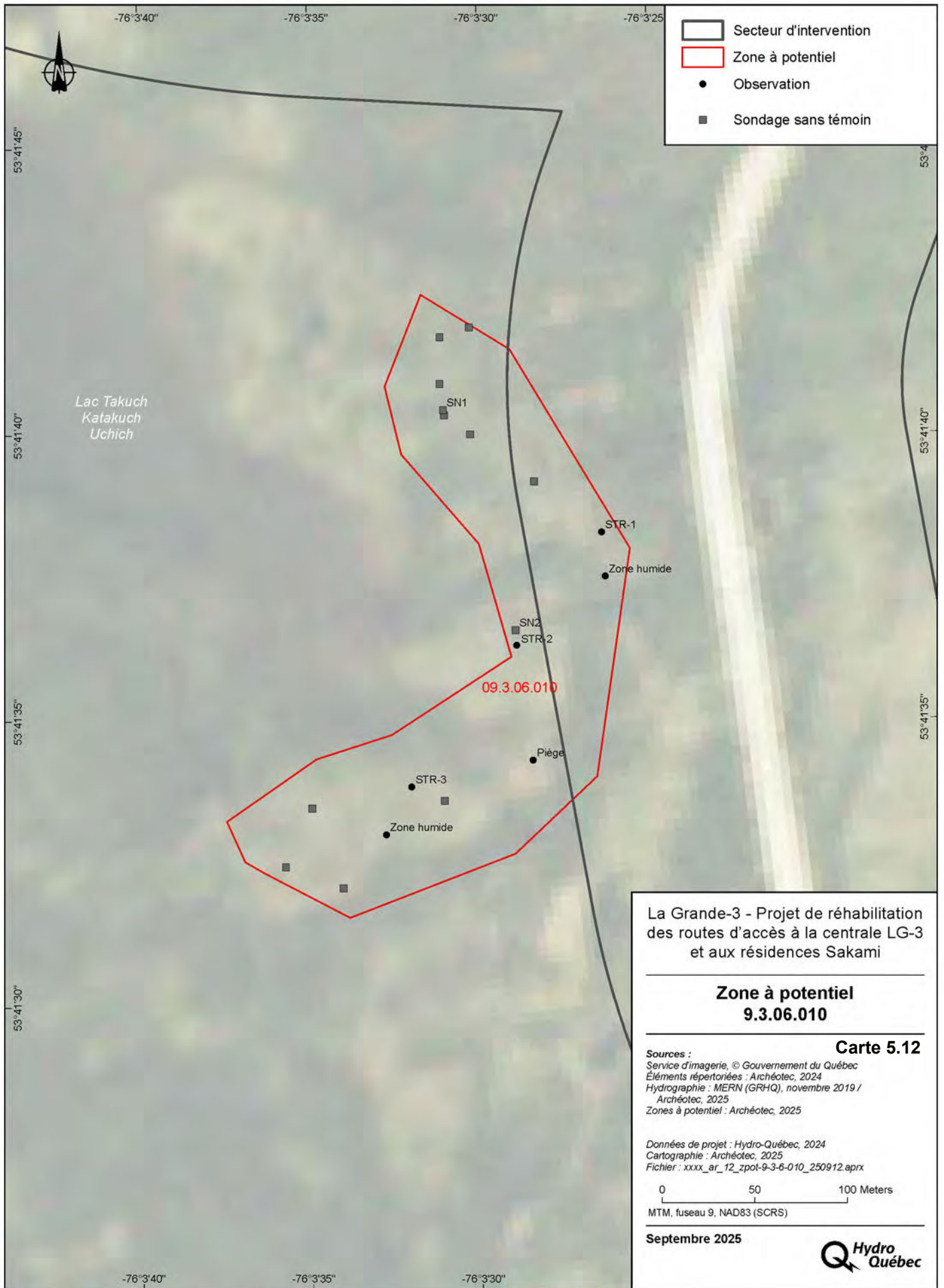
La première structure (STR-1) est associée à un chemin. Il s'agit d'un foyer qui est installé directement



**Photo 5.37** Localisation du SN1, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_090



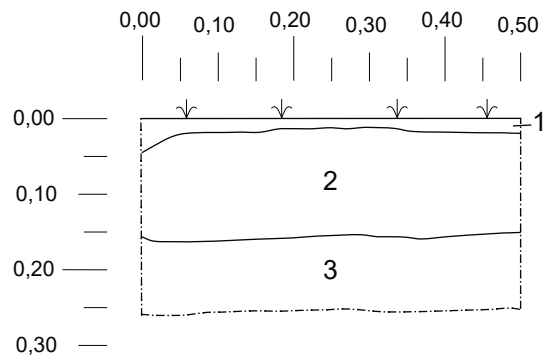
**Photo 5.38** Paroi nord du SN1, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_092



### Légende

1 Couche / horizon

- - - Limite de fouille



**Paroi est**

### Descriptifs des couches / horizons

#### Couche / horizon - description

- 1 (0-2 cm) Ah - sable noir organique, meuble, avec racines et radicelles, gravillons arrondis, angulaires et subangulaires ;
- 2 (2-15 cm) Ae - sable gris pâle, compact et homogène, graviers et cailloux ;
- 3 (15-25 cm) B - sable orangé, compact et homogène, graviers, gravillons, cailloux et pierres.

La Grande-3  
Projet de réhabilitation des routes d'accès à la  
centrale LG-3 et aux résidences Sakami

Inventaire archéologique

**Zone 09.3.06.010, LG-3**  
**Profil stratigraphique**  
**SN2**

#### Source:

Données: Archéotec inc.

Infographie: Archéotec inc.

Fichier: LGI24\_9\_03\_06\_010\_SN2.afdesign

0 0,10 m 0,20 m

**Figure 5.6**

Janvier 2025

**Archéotec inc.**  
Consultants en archéologie



Foyer

sur le chemin (photo 3.39 et 3.40). Avec cette structure, nous avons trouvé à proximité des pièces de bois rond avec des encoches faites avec une hache sur la partie latérale et sur l'axe longitudinal (photo 5.41 et 5.42).

La deuxième structure au milieu de la zone était composée de plusieurs perches en bois placées à l'horizontale entre deux arbres afin de réaliser une plateforme surélevée à au moins 50 centimètres. Le tout était couvert de branches de sapin. Sur une des parties latérales, la présence des trois perches, placées perpendiculairement et qui servaient probablement de support pour ces structures, a été observée (photos 5.43 et 5.44). Un foyer avait été allumé au bord de la structure (photo 5.45). On remarque aussi les troncs d'arbres coupés autour pour fabriquer les perches (photos 5.46 et 5.47)

**Photo 5.39** Foyer, structure 1, avec chemin, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_101



**Photo 5.40** Plan du foyer, structure 1, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_101



**Photo 5.41** Détail d'un morceau de bois taillé, associé à la structure 1, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_096



**Photo 5.42** Détail d'un morceau de bois taillé, associé à la structure 1, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_099



**Photo 5.43** Structure 2, côté sud, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_116

**Photo 5.44** Structure 2, côté est, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_113



**Photo 5.45** Structure 2, côté ouest, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_108

Foyer



**Photo 5.46** Arbre coupé à la hache, associé à la structure 2, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_093





**Photo 5.47** Arbre coupé à la hache, associé à la structure 2, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_118



**Photo 5.48** Structure 3, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_128



**Photo 5.49** Structure 3, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_132

La troisième structure est aussi composée de plusieurs perches en bois placées à l'horizontale entre deux arbres. Cette plateforme était surélevée aussi et sur une des parties latérales, deux perches placées perpendiculairement étaient visibles (photo 5.48 et 5.49). Ces perches étaient plantées sur le sable et solidifiées avec des roches (photo 5.50). Un foyer se trouvait à proximité de la structure (photo 5.51).

Ainsi, chacune des structures comportait un foyer simple à proximité. Celles-ci étaient probablement liées à la chasse et au piégeage et l'on peut les rattacher à l'utilisation contemporaine du territoire par les Cris (Eeyou Istchee).



**Photo 5.50** Structure 3, perche avec pierres comme support, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_134



Foyer

**Photo 5.51** Foyer, structure 3, zone 09.3.06.010  
Archéotec 2024, LGI24\_CH1\_129

## 6. La présence Cris (Eeyou Istchee) sur le territoire inventorié

Cette zone a été utilisée depuis la Préhistoire et continue d'être utilisée actuellement. Plusieurs sites préhistoriques ont été découverts dans la région, ce qui nous montre une continuité d'occupation du territoire.

Toutes les zones inventoriées dans ce rapport font partie du terrain de piégeage VC8. Celui-ci a été utilisé par Sydney Ratt dans les années 1970-80 et aussi par son père, Robert Ratt. Puis, de nos jours, il est utilisé par Roderick Ratt. Ce dernier est le maître de trappe du terrain de piégeage VC8 (CH40) depuis quelques années. Son oncle, Sydney Ratt, lui a cédé son titre. Sydney Ratt a occupé ces fonctions pendant plus de 40 ans depuis son mariage, au début des années 60.

Le terrain de piégeage est situé à environ 160 kilomètres à l'est de Chisasibi et couvre une superficie totale de 1 046 km<sup>2</sup>. Aujourd'hui, Roderick Ratt a un campement sur un chemin connectant à la route entre la Centrale LG-3 et aux résidences Sakami en face de la zone d'inventaire 09.3.06.002 où le site FkGa-11 a été trouvé.

Avant le développement hydroélectrique de La Grande, la famille Ratt remontait la rivière pour atteindre l'intérieur des terres et leur territoire de piégeage (VC8). Elle quittait alors Fort George (Chisasibi) vers la fin août ou début septembre et restait sur le territoire pendant toute la saison de piégeage avant de reprendre le chemin du retour vers la communauté en mai.

Sur ce territoire de piégeage (VC8), il y avait beaucoup de camps et plusieurs bons endroits pour la pêche avant la mise en eau des réservoirs. Certains de ces lieux ont été localisés et se trouvent sur les rives des rivières La Grande et Sakami qui entouraient le lot de piégeage (carte 6.1). Deux camps principaux ont été localisés le long de la Grande Rivière : les campements n<sup>os</sup> 1 et le 8. Le camp n<sup>o</sup> 8 était situé sur une île de l'autre côté du bras d'eau en face du camp n<sup>o</sup> 1. Le campement n<sup>o</sup> 2, composé d'un tipi, qui était situé sur une île au centre du territoire de piégeage, était également un camp principal et un lieu de rassemblement pour les familles voyageant sur la rivière. Le camp (n<sup>o</sup> 3), un camp principal, était situé le long de la rive de la rivière Sakami au lieu de ramassage des fourrures sur la limite sud-ouest du territoire de piégeage. C'était également un lieu de rassemblement. Un autre emplacement de camping (n<sup>o</sup> 4) était situé le long du bras de la Grande Rivière bordant le territoire de piégeage sur son côté sud-est. Ce dernier camp a également été utilisé lors du programme de piégeage précédant la mise en eau des réservoirs.

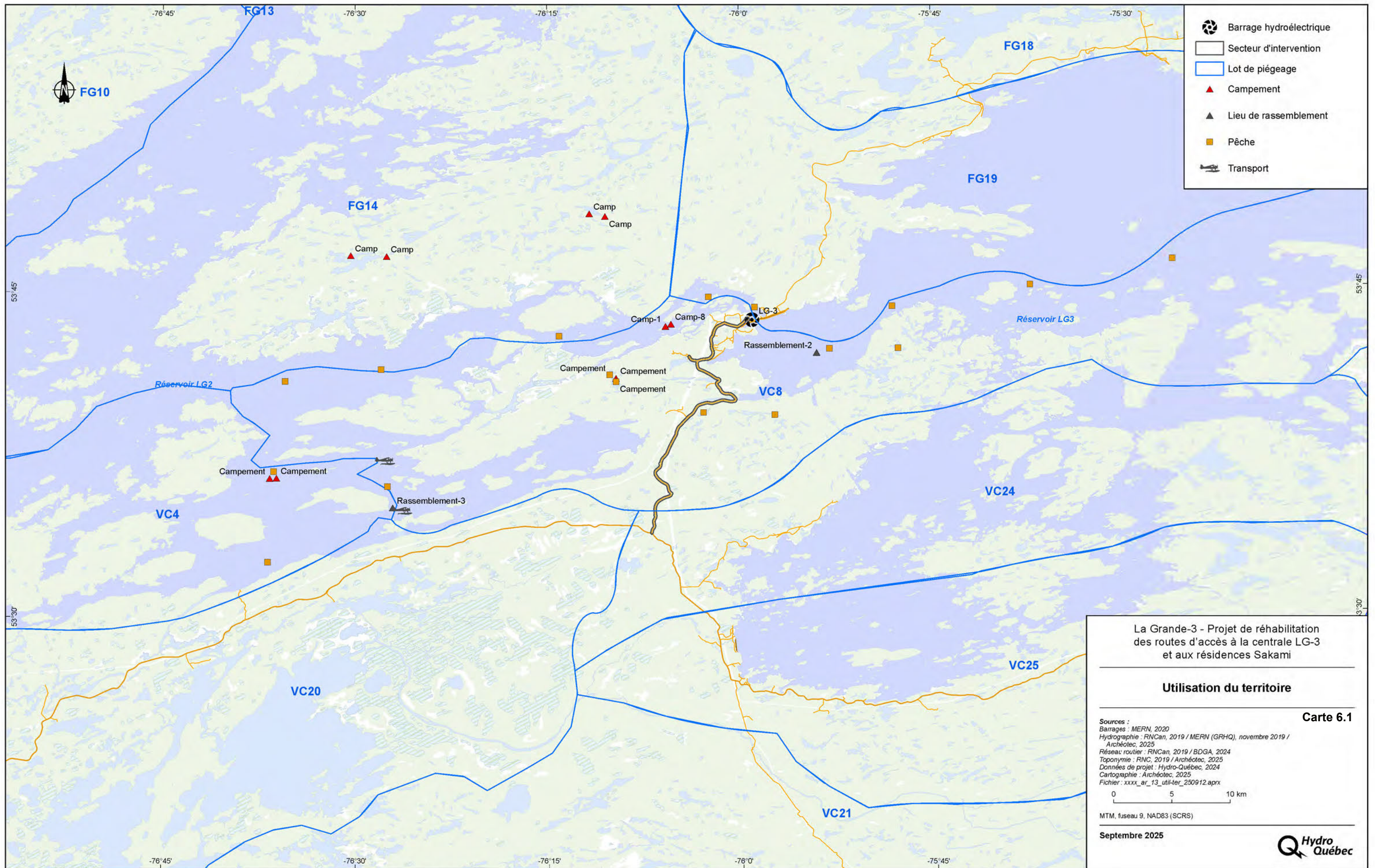
La rivière La Grande qui bordait la ligne de piégeage sur au nord et à l'est était propice à la pêche, de même que la rivière Sakami à l'ouest de la ligne de piégeage avant la mise en



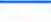




eau des réservoirs. On y pêchait l'esturgeon (*mimau*) (qui était pêché sur la rivière La Grande jusqu'à Fort George), le brochet (*chinushbaan*), le doré (*ukaan*), le corégone (*atihkimaakw*), le touladi (*mimaabii*). Une bonne zone de pêche était notamment située autour de l'île où se trouvait le campement n° 2. Les oies (*niské*) et les lagopèdes (*waapihyan*) étaient également abondants le long de la rivière. Quelques bons lacs de pêche ont également été localisés sur la partie centrale de la ligne de piégeage, mais de nombreux autres bons sites de pêche existaient partout sur la ligne de piégeage. La truite mouchetée (*maasimaakuus*) et le brochet (*chinushbaan*) ont été pêchés dans le lac Kukamas, dans un petit lac au nord de celui-ci, et la truite mouchetée a été pêchée dans un autre petit lac au sud du lac Chakapash. Le touladi (*kukimaa*), le doré (*ukahan*), le corégone (*atihkimaakw*), le meunier (*mimaabii*), le brochet (*chinushbaan*) et la truite mouchetée (*maasimaakuus*) ont été pêchés dans le lac Pepabano et sur un autre lac au nord-est de ce lac. La pêche s'est faite en eau libre ainsi que sous la glace pendant l'hiver.

La partie ouest du terrain de trappe, le long de la Grande Rivière et dans les montagnes qui la bordent, était une bonne zone pour le lynx (*bishuu*). Le terrain de trappe entier était une zone de trappe pour le castor (*emiskw*), car il était couvert de ruisseaux et de petites rivières. Les parties ouest et est du terrain ont été piégées lors du programme de trappe. En plus des castors (*amiskw*), des ours (*chishaayaakw*), des visons (*achikaash*), des belettes (*sinkus*) et des écureuils (*anikuchaash*) ont été piégés. Des canards (*miship*), des porcs-épics (*kaakw*) et des téttras ont également été chassés, en plus des oies (*niské*) et des lagopèdes (*waapihyaan*). Au début des années 1970, il a été signalé que peu de gros gibier, comme l'orignal (*muus*) et le caribou (*adibkw*), avait été observé sur le terrain de trappe.

Toute la famille avec les enfants se rendait sur le terrain de trappe, et donc une dizaine de personnes pouvaient faire le voyage ensemble, en plus d'autres trappeurs qui étaient parfois invités à les rejoindre. Le maître de trappe se souvient d'avoir rejoint la famille de son oncle avec son père pendant un an, quand il était jeune, au milieu des années 1970.

Il n'est pas anodin d'avoir trouver un site préhistorique sur ce territoire de trappe à proximité d'un secteur encore fréquenté par la famille Ratt. En effet, les endroits exploités à la Préhistoire et à la période contemporaine peuvent se recouper. Par conséquent, l'utilisation intense du territoire durant la deuxième moitié du vingtième siècle démontre qu'il existait plusieurs endroits intéressants pour l'exploitation des ressources dans le secteur inventorié avant la mise en eau des réservoirs. Ceux-ci auraient également pu être exploités à des moments plus anciens. Par conséquent, la découverte du site FkGa-11 démontre une continuité de l'occupation autochtone dans ce secteur.



-  Barrage hydroélectrique
-  Secteur d'intervention
-  Lot de piégeage
-  Campement
-  Lieu de rassemblement
-  Pêche
-  Transport

**La Grande-3 - Projet de réhabilitation  
des routes d'accès à la centrale LG-3  
et aux résidences Sakami**

---

**Utilisation du territoire**

---

**Carte 6.1**

Sources :  
Barrages : MERN, 2020  
Hydrographie : RNCAN, 2019 / MERN (GRHQ), novembre 2019 / Archéotec, 2025  
Réseau routier : RNCAN, 2019 / BDGA, 2024  
Toponymie : RNC, 2019 / Archéotec, 2025  
Données de projet : Hydro-Québec, 2024  
Cartographie : Archéotec, 2025  
Fichier : xxxx\_ar\_13\_util-ter\_250912.aprx

0 5 10 km

MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

**Septembre 2025**



## 7. Conclusion

Au total, huit zones ont été inventoriées en prévision des aménagements qui seront faits pour réhabiliter les routes menant à la centrale LG-3 et aux résidences Sakami. Des traces d'occupation contemporaine associées aux Cris (Eeyou Istchee) ont été identifiées dans les axes de circulation B et C rattachés respectivement aux lacs Chakapash et Takuch Katakuch Uchich. Des plaques-repères ont notamment été observées dans les zones 09.3.06.004 et 09.3.06.005. Trois structures associées probablement aux activités de chasse et de piégeage ont été identifiées dans la zone 09.3.06.010 située à proximité du lac Takuch Katakuch Uchich.

Des traces d'occupation plus ancienne ont également été décelées dans la zone 09.3.06.002 se trouvant dans l'axe de circulation A associée au lac Chakapash. Le site FkGa-11 a révélé un sondage positif qui contenait un éclat de quartzite du Labrador. L'altitude du site suggère qu'il aurait été fréquenté il y a 500-800 ans. Cette découverte démontre une continuité de l'occupation du territoire par les groupes autochtones dans ce secteur. Il démontre également que les sites d'exploitation des ressources peuvent se recouper à la Préhistoire et aux périodes historiques et contemporaines.

Il est recommandé de préserver l'emplacement où l'éclat de quartzite a été trouvé en établissant une aire de protection dans un rayon de cinq mètres autour du sondage positif. La réalisation de fouilles est fortement conseillée si les travaux devaient être réalisés à l'intérieur de ce périmètre.

## 8. Références

- ARCHÉOTEC INC. 2009. *Suivi environnemental du complexe La Grande. Synthèse des données archéologiques*. Rapport remis à Hydro-Québec, 451 p.
- ARCHÉOTEC INC. 2023. *La Grande-3. Projet de réhabilitation des routes d'accès à la centrale LG 3 et aux résidences Sakami. Étude du potentiel archéologique*. Rapport remis à Hydro-Québec, Environnement, Montréal.
- ARLEN-POULIOT, Y. 2009. *Développement holocène et dynamique récente des tourbières minérotrophes structurées du Haut Boréal québécois*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec
- BERKES, F. 1989. *Cree trappers speak*. Cree Trappers Association's Committee of Chisasibi, Chisasibi. 98 p.
- CÉRANE. 1982. *Analyse des données archéologiques du réservoir LG-3. Première partie : analyse du matériel lithique et céramique*. Rapport remis à la SEBJ, Montréal, 214 p.
- CÉRANE. 1990. *12<sup>e</sup> Ligne (735 kV), partie nord, territoire conventionné. Inventaire archéologique. Été 1990*. Rapport remis à la Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, 176 p.
- CRLQ. 1993. *Identification d'échantillons de matières premières lithiques. Centre de référence lithique du Québec*. Montréal, 2 juin 1993.
- GERBRANDT, L. 1974. *Upper LG-2 reservoir survey and aspects of Fort George inland Cree culture obtained from Sidney Ratt, talleyman for trapping territory number eight*. Entente biophysique de la Baie-James, Comité de coordination, 62 p.
- GIROUX, C. 1979. *L'utilisation contemporaine du territoire, Réservoir de LG-3, Complexe La Grande, Baie James*. Ministère des Affaires Culturelles, Service d'Archéologie et d'Ethnologie, Québec.
- HYDRO-QUÉBEC. VC-8-Summary of Trapline Land Use Before the La Grande Project. [https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=http://www.hydroquebec.com/hydroandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/section2\\_map\\_pdfs/vc-8.pdf&ved=2ahUKEwiMoKPaiZSMAxVJkIkEHRLJD30QFnoECBUQAQ&usq=AOvVaw07VI sex7wimNoJeEiuA89](https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=http://www.hydroquebec.com/hydroandfriends/publications/the-la-grande-hydroelectric-complex/section2_map_pdfs/vc-8.pdf&ved=2ahUKEwiMoKPaiZSMAxVJkIkEHRLJD30QFnoECBUQAQ&usq=AOvVaw07VI sex7wimNoJeEiuA89)
- MANDEVILLE, J. et J. SÉGUIN. 1980. *Rapport des excavations du site archéologique FjFw-1, réservoir LG-3, Jamésie, été 1980*. Rapport remis à la SEBJ et au ministère des Affaires culturelles, 49 p.
- VOORHIS, E. 1980 [1930]. *Historic Forts and Trading Postsof the French Regimeand of the English Fur Trading Companies*. Department of the Interior, Ottawa.

